MÉRITE AGRICOLE

Agriculture
Québec

Rapport annuel 1976

MÉRITE AGRICOLE

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
LEGISLATIVE LIBRARY
SEP 14 1977
RECEIVED

Rapport annuel 1976

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Troisième trimestre
Québec, 1977

104-04241/

Le ministère de l'Agriculture du Québec honore les lauréats 1976 de l'Ordre du Mérite agricole

---

«L'avenir de l'agriculture québécoise est entre les mains des agriculteurs eux-mêmes. Ils peuvent cependant s'appuyer sur les divers programmes qui leur sont offerts par le ministère de l'Agriculture du Québec afin de leur venir en aide».

(Kevin Drummond)

Le 1er septembre dernier, le monde agricole était en liesse et plusieurs de ses représentants les plus émérites étaient réunis dans la vieille capitale, afin de recevoir les distinctions méritées dans le cadre de la quatre-vingt-septième reprise du concours de l'Ordre du Mérite agricole.

Ce jour-là donc le Château Bonne-Entente et le Château Frontenac étaient en fête et le ministère québécois de l'Agriculture se faisait l'hôte de tous ces producteurs, afin de souligner les efforts déployés dans le cadre de cette épreuve d'envergure provinciale.

Voici les gagnants de la 87e reprise du Mérite agricole. De gauche à droite, le ministre de l'Agriculture, M. Kevin Drummond, M. Michel Vermette, Mme Jean-Paul Vermette, M. Denis Vermette, M. Jean-Paul Vermette, M. Réjean Vermette, Mme Michel Lemire, M. Yvon Vermette, M. Michel Lemire ainsi que le sous-ministre de l'Agriculture, M. Gaétan Lussier.

Rappelons que M. Michel Lemire, gagnant de la médaille d'or, a également reçu la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, le diplôme du «très grand mérite exceptionnel» et le drapeau de l'Ordre. M. Vermette et ses fils, gagnants de la première médaille d'argent, ont pour leur part reçu la décoration d'officier et le diplôme de «très grand mérite».

Cette année, rappelons-le, quelque 70 agriculteurs, venus des districts électoraux d'Arthabaska, Bagot, Compton, Drummond, Iberville, Johnson, Missisquoi, Nicolet, Richelieu, Rouville, St-Hyacinthe, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe et Yamaska ont participé au 87e concours de l'Ordre du Mérite agricole dans l'espoir d'y être couronnés.

C'est donc en présence des nombreux invités et participants au concours que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, a tenu à honorer de façon spéciale ceux qui, par leur travail, ont réussi à se hisser aux premiers rangs du concours: monsieur Michel Lemire, de St-Zéphirin de Yamaska, ainsi que M. Jean-Paul Vermette et ses quatre fils, de St-Simon de Bagot.

En effet, c'est avec solennité et après le traditionnel banquet que M. Drummond a remis aux lauréats les distinctions qu'ils ont méritées. La médaille d'or et le titre de commandeur ont donc été officiellement attribués à M. Michel Lemire, tandis que la médaille d'argent était décernée à M. Jean-Paul Vermette et à ses fils.

Le mot du ministre

S'adressant à l'assemblée des invités, M. Drummond se montra réaliste en soulignant les problèmes nombreux et variés que rencontrent les producteurs en 1976, notamment les producteurs de lait et les propriétaires de boisés privés.

M. Drummond exhorta vivement les producteurs de lait nature et de lait industriel à cesser leurs querelles intestines et à s'unir, facilitant ainsi la présentation de leurs revendications auprès d'Ottawa.

À l'occasion du 87e banquet annuel de l'Ordre du Mérite agricole, M. et Mme Michel Lemire, gagnants de la médaille d'or, ont été honorés de façon très spéciale. On les voit ici en compagnie de MM. Kevin Drummond et Gaétan Lussier, respectivement ministre et sous-ministre de l'Agriculture du Québec.

Par la suite, M. Drummond a poursuivi en rappelant la nécessité d'améliorer la productivité des fermes et des terres parce que «nous ne sommes pas dans le pays le plus riche et qu'une planification s'impose si on veut réussir dans le secteur agricole.»

En terminant, le ministre a rendu hommage aux exploitants de fermes familiales qui, à l'instar de celles des familles Lemire et Vermette, constituent encore en 1976 un gage d'efficacité de l'entreprise agricole.

Discours du lauréat 1976 du concours de l'Ordre du Mérite agricole

Invité à prendre la parole lors de la réception offerte aux lauréats 1976 du concours de l'Ordre du Mérite agricole, le gagnant de la médaille d'or, M. Michel Lemire, s'est exprimé en ces termes:

«Le Mérite agricole provincial nous rassemble ce soir en pleine amitié rurale. C'est la fête de l'agriculture québécoise.

Tous ensemble nous avons été conviés par le Gouvernement de la province parce que nous sommes du nombre des artisans de la consolidation des fermes et de l'application quasi intégrale des programmes soutenus par le ministère de l'Agriculture.

À chaque année, notre agriculture connaît ses difficultés. En 1976, l'industrie laitière est aux prises avec des problèmes vraiment sérieux et notre monde rural n'échappe pas aux mouvements qui agitent notre société.»

Grand lauréat de la 87e reprise du concours de l'Ordre du Mérite agricole, M. Michel Lemire, commandeur 1976, adresse ses remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à son succès.

Par ailleurs, trouvant difficilement les mots pour exprimer toute l'émotion ressentie suite à sa médaille d'or qui fait de lui le lauréat 1976 de l'Ordre du Mérite agricole, M. Lemire a poursuivi son allocution en faisant un bref historique des progrès réalisés sur sa ferme.

«(. . .) Mon défi des années 1966 est devenu une réalité des plus intéressantes. Mon entreprise a connu des progrès rapides et la ferme Micheret est très différente de celle de 1966. Non pas dans sa dimension, car c'est une ferme modeste du type familial, mais j'ai voulu utiliser toutes les ressources de façon très rationnelle sur tous les plans, tant pour les sols que pour l'élevage, sans oublier une gestion sévère.

Une ferme c'est presque un casse-tête. Aucun morceau ne doit être négligé pour faire un tout valable et l'exploitant se doit de garder une vigilance constante pour s'adapter avec souplesse aux changements fréquents que suppose l'évolution de son entreprise.»

Soulignant que la ferme Micheret ne serait certes pas ce qu'elle est aujourd'hui sans la collaboration de tous les instants que lui ont accordée ses parents d'abord, puis sa femme et ses enfants, M. Lemire a également souligné l'aide qu'il a reçue de la part des agronomes gestionnaires et des spécialistes du bureau régional du ministère de l'Agriculture du Québec à Nicolet avant de poursuivre en ces termes:

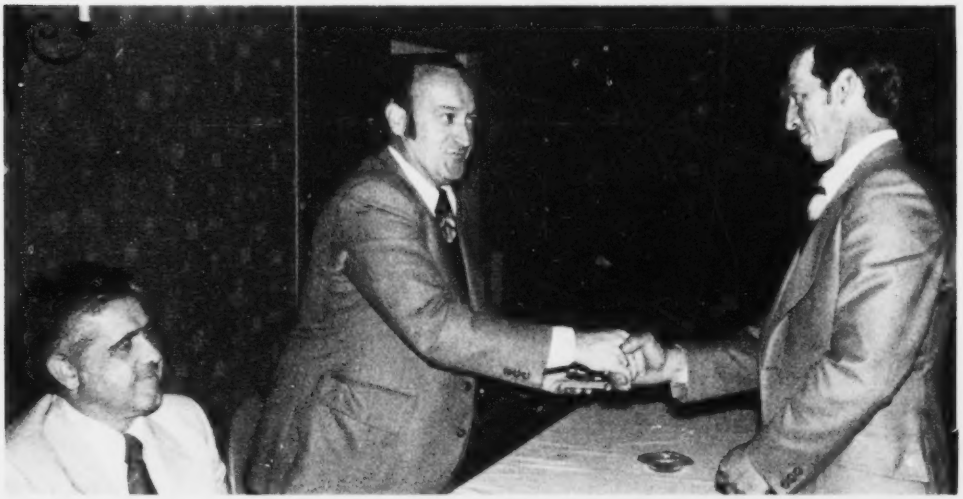

Le récipiendaire de la première médaille de bronze, M. Pierre Demers, de Ste-Cécile-de-Lévrard dans le comté de Nicolet, reçoit sa décoration des mains de son coordonnateur régional, M. Raymond Laflamme. M. Demers s'est également vu décerner la décoration de Chevalier et le diplôme de «grand mérite». À gauche, M. Jean-Claude Verville, directeur général-adjoint des Bureaux et Laboratoires régionaux au M.A.Q.

La cérémonie d'honneur réservée aux gagnants de la médaille de bronze a eu lieu au Château Bonne-Entente de Ste-Foy, au cours de l'après-midi du 1er septembre, sous la présidence du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond.

«Comme j'ai toujours eu foi en la coopération agricole pour assurer avec efficacité le prolongement de mon entreprise, j'estime que ma participation à la vie coopérative n'est pas étrangère au développement de ma ferme. La vie du monde rural m'interesse au plus haut point. C'est un autre aspect du casse-tête auquel je faisais allusion tantôt.

L'agriculture demeurera un état de vie qui suppose du dynamisme, de l'enthousiasme et beaucoup de motivation. Pour le réaliser avec efficacité, il faudra encore de la collaboration, de la compréhension, de la solidarité et beaucoup de souplesse pour s'adapter constamment aux changements technologiques. Il faudra également de la clairvoyance pour améliorer les rendements et une saine utilisation des ressources.

De cette façon, l'agriculteur se réalisera pleinement dans la profession et assurera une qualité de vie des plus intéressantes pour lui et les siens.»

Autres personnalités

Par la suite, quelques orateurs de marque ont tour à tour rendu hommage aux lauréats. Parmi ceux-ci, M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, a profité de l'occasion pour souligner l'importance de la participation du secteur agricole dans le cadre d'Expo-Québec et son désir de trouver des solutions aux problèmes des agriculteurs qui participent à cette manifestation d'envergure provinciale.

Ce banquet du 1er septembre marquait la fin du 87e concours de l'Ordre du Mérite agricole mais également le début de la 88e reprise annuelle de cet événement.

Rapport du concours du Mérite agricole 1976

Rapport du concours du Mérite agricole 1976

L'institution de l'Ordre du Mérite agricole remonte à 1889 mais c'est en 1890 que se tint le premier concours, dans la région de Montréal. Son but est d'encourager les agriculteurs par des honneurs et des récompenses et de reconnaître les services rendus à l'agriculture.

Tout agriculteur peut y participer s'il exploite une ferme d'au moins soixante acres en culture depuis cinq années consécutives, comme propriétaire, usufruitier, fermier ou locataire.

Aux fins du concours on a divisé la province en cinq régions; selon un cycle établi par les règlements, le concours se déplace d'une région à l'autre de façon à revenir dans le même territoire à tous les cinq ans. Le concours de cette année, le quatre-vingt-septième depuis la création de l'Ordre, se tenait dans la deuxième région.

La deuxième région

La deuxième région comprend les districts électoraux suivants: Arthabaska, Bagot, Brome, Compton, Drummond, Iberville, Johnson, Missisquoi, Nicolet, Richelieu, Richmond, Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe et Yamaska.

Sol et climat

La région de Nicolet, qui fait partie de la plaine du Saint-Laurent, présente une surface plane. Deux bassins hydrographiques d'importance drainent le territoire, soit celui de la Saint-François et celui de la Nicolet. Les sols y sont en général très fertiles. Par contre, dans les Bois Francs, les sols sont plus légers et les terrains vallonneux. La région de Nicolet tire surtout ses revenus des productions animales et surtout des produits laitiers; en effet, elle est la région laitière du Québec.

Traversée par les Appalaches, la région des Cantons de l'Est est montagneuse. Elle se prête bien aux productions de grande culture, notamment l'industrie laitière.

Située presque entièrement dans la plaine de Montréal, la région du Richelieu compte un grand pourcentage de sols de nature argileuse. L'absence de relief se prête mal à l'évaluation des eaux. Les cultures industrielles et maraîchères y sont de plus en plus populaires.

Les concurrents

Le secrétariat a reçu en 1976 soixante-douze demandes d'admission. Deux applications ont été rejetées parce que les aspirants ne cultivaient pas leurs terres depuis le minimum requis de cinq ans, tel que stipulé par l'article 1 des règlements. Le concours mit donc en lice soixante-dix exploitants qui aspiraient aux décorations de l'Ordre. Quarante-six nouveaux concurrents pouvaient recevoir le titre de chevalier ou celui d'officier. Treize avaient déjà obtenu le titre de chevalier et convoitaient la décoration d'officier. Onze concurrents, qui détenaient déjà le titre d'officier, luttaient pour la conquête de la médaille d'or et le titre de commandeur.

Voici la répartition des concurrents par circonscription.

ARTHABASKA	8	RICHELIEU	4
BAGOT	5	ROUVILLE	3
COMPTON	2	SAINT-HYACINTHE	8
DRUMMOND	2	SHERBROOKE	2
IBERVILLE	4	STANSTEAD	9
JOHNSON	1	WOLFE	1
MISSISQUOI	5	YAMASKA	5
NICOLET	9	SHEFFORD	2

Brome et Richmond n'ont pas fourni de participants.

Les exploitations

Pour une forte proportion des concurrents, l'industrie laitière demeure la principale occupation et la principale source de revenus, accompagnée parfois de production porcine ou avicole. La culture de légumes, de grains de semence, de betteraves sucrières . . . procure également des revenus d'appoint à plusieurs. Un seul participant s'occupe exclusivement d'aviculture et un autre d'élevage porcin. Quelques concurrents sont spécialisés en production horticoles et industrielles.

L'année 1976 s'est avérée difficile pour la majorité des agriculteurs en raison principalement de la politique laitière qui a restreint la production. Suite à un hiver défavorable, le gel a occasionné des dégâts importants dans les prairies qu'on a dû réensemencer au printemps. La mauvaise température qui a prévalu tout l'été a affecté considérablement les récoltes en quantité et en qualité.

Le jugement

La commission d'expertise comprenait quatre juges nommés par le ministre de l'Agriculture: le commandeur Charles-Henri Leclerc, agriculteur de Pont-Rouge (Portneuf), gagnant de la médaille d'or en 1968; le commandeur Lucien St-Pierre, de Saint-Odile (Rimouski), gagnant de la médaille d'or en 1974; les agronomes Camille Pouliot et Michel Dubois, respectivement président et secrétaire du concours.

Le jugement qui a débuté le 28 juin s'est poursuivi jusqu'au 13 août. Les juges ont visité d'abord les exploitations situées dans le comté d'Iberville pour terminer par celles du comté de Nicolet. Le 16 août, un rapport sommaire était remis au ministre puis adressé aux concurrents.

Monsieur Michel Lemire, de Saint-Zéphirin (Yamaska), gagnait la décoration de commandeur et la médaille d'or. Dans la section des lauréats de la médaille d'argent, où prennent place trente-quatre nouveaux officiers, la palme est allée à l'entreprise J.-P. Vermette et fils de Saint-Simon (Bagot). Vingt-cinq concurrents se sont mérités la médaille de bronze.

L'expertise a porté sur 19 items répartis en 6 grandes divisions. Publiée ci-après, l'échelle des points, qui guide les juges dans leur appréciation, renseignera les concurrents sur l'importance relative des divers postes. Ce ne sont pas l'apparence ou le modernisme qui comptent le plus. Les points vont surtout à la productivité des champs, des animaux et de la main-d'oeuvre et l'administration générale. Le luxe est apprécié en fonction de la rentabilité de l'entreprise et ne peut autre-

ment influencer les juges. Lorsqu'il s'agit d'une exploitation hautement spécialisée, où l'une des six grandes divisions ne s'applique pas, le total des points conservés sur les cinq autres divisions a été rajusté à mille points par la suite.

Les membres de la commission adressent leurs remerciements aux concurrents pour la réception qu'ils leur ont accordée et leur empressement à leur fournir les renseignements demandés. Le secrétaire remercie ses compagnons de route, messieurs Leclerc, St-Pierre et Pouliot, pour leur aide précieuse.

Le secrétaire du concours est l'auteur de ce rapport. Dans les soixante-dix monographies qui constituent la matière de ce volume, il n'a pu que donner une description générale de chaque exploitation. Les critiques qui ont parfois été incluses inciteront peut-être les concurrents à corriger certaines faiblesses de leurs entreprises.

Les photos qui illustrent ce rapport sont de monsieur Magella Chouinard du service de l'Information.

Michel Dubois, agronome

Échelle des points

Productivité des champs	200
A) Aspect général	50
a) division fonctionnelle des champs	
b) propreté et ordre: — mauvaises herbes — état des clôtures et des levées de fossés — état des abords de clôtures, fossés, boisés — ponceaux et cours d'eau, etc.	
c) obstacles et améliorations: cours d'eau, roches, souches, services publics, ponts, barrières, chemin de ferme, étang de ferme.	
d) boisé de ferme ou érablière	
B) État du sol	75
— Condition physique	
a) structure et préparation adéquate aux cultures	
b) égouttement superficiel et souterrain	
c) améliorations réalisées et en cours	
— Fertilisation	
a) programme de fertilisation et d'amendement	
b) utilisation d'analyses du sol	
c) conservation de la matière organique	
d) correctifs réalisés et en cours	
C) État des plantes	75
a) qualité des semences utilisées ou produites	
b) choix des variétés cultivées en regard des conditions du milieu, des besoins de la ferme et du marché	
c) assolement et agencement des cultures	
d) méthodes de récolte utilisées des différentes cultures	
e) méthodes de conservation des récoltes en fonction de la qualité	
f) programme de lutte contre les ennemis des plantes	
g) niveau de productivité des récoltes pour le milieu	

Productivité des animaux 200

A) État général du troupeau **50**

a) apparence générale:
propreté, état de santé, vigueur, état de chair

b) uniformité dans l'élevage principal

c) uniformité dans les élevages complémentaires

B) Gestion du troupeau **50**

a) régie générale:
utilisation du registre de troupeau

b) contrôle de la production:
rendement moyen des élevages

c) qualité génétique:
sélection et contrôle de l'hérédité:
méthode de croisement utilisée

d) entretien et hygiène:
— logement, espace et aération, approvisionnement d'eau, qualité et le site des puits
— contrôle de la pollution: fumiers, purins, égouts
— état de la salle de traite, laiterie et ustensiles, pharmacie du cultivateur
— toute autre commodité favorisant l'ordre, la propreté et l'hygiène: bassin désinfectant, usage des insecticides, état d'égouttement autour des bâtiments, etc.
— contrôle des maladies; pour l'élevage, pour vente

C) L'alimentation **50**

a) qualité des aliments:
fourrages, pâturage, moulée, eau

b) qualité de la ration:
son contenu, ses proportions

c) convenance de la ration en fonction du but poursuivi
— animaux naissants, en croissance, à l'engraissement
— animaux en production pour l'élevage, la chair, le lait, etc.

d) degré d'auto-approvisionnement sur la ferme

e) méthodes d'alimentation

D) L'adaptation 50

a) objectif des élevages:
production en vue d'un marché principal et complémentaire

b) diversification et utilisation des sous-produits:
— tirer parti des surplus de quotas en produisant du veau de lait
— croiser des laitières non choisies pour l'élevage, en vue de la production du boeuf

c) renouvellement des troupeaux:
procédure et qualité des sujets d'élevage

Productivité de la main-d'oeuvre 200

A) Programme de travail 50

a) charges de travail et d'équipement pour les champs (serres y comprises)

b) charges de travail et d'équipement pour les animaux

c) charges de travail et d'équipement pour les autres besoins
— approvisionnement ou livraison
— réparation et entretien
— autres

d) programmation de travail à court et à long terme

B) Utilisation des ressources 75

a) nombre d'UTH disponibles . . . nécessaires

b) répartition des tâches en fonction de l'équipement et des divers ateliers

c) utilisation des périodes creuses

d) allocation du temps réservé pour étudier, analyser, budgeter et consulter

e) efficacité de travail par UTH

f) sécurité dans les travaux

C) Utilisation de l'outillage 75

a) choix judicieux de l'outillage, de l'équipement et des constructions

b) utilisation rationnelle de l'équipement

c) améliorations sur l'organisation du travail réalisées et en cours

d) lacunes apparentes ou points litigieux

Administration — 200

A) Distribution des capitaux — 50

a) valeur marchande de l'entreprise

b) équilibre dans la capitalisation

c) roulement du capital

d) réserves et équité

B) Comptabilité — 50

a) type et qualité de la tenue des livres

b) utilisation: inventaire, analyse, prévisions, impôt

C) Programme de crédit — 50

a) volume et justification des crédits à court, moyen et long terme

b) niveau d'utilisation du crédit en fonction du volume et de l'efficacité

c) pouvoir d'emprunt disponible

d) pouvoir de remboursement

D) État juridique — 50

Document: assurance-vie, testaments, contrats, arrangements notariés, titres de propriété, assurances civiles, etc.

Interrelations des secteurs de l'entreprise — 100

A) Équilibre général des facteurs de production — 60

a) entre eux:
sol, plante, animaux, travail, capital

b) en regard des marchés:
degré d'intégration, mode de commercialisation, recherche de débouchés

B) Ferme comme unité de consommation — 40

a) prélèvements des produits de la ferme

b) niveau de vie de la famille
— commodités domestiques
— loisirs familiaux

c) état de la maison d'habitation et des abords:
propreté, embellissement, décorations, industries ou arts domestiques, etc.

Contribution sociale de la famille	100
A) Attitude générale	**20**
a) le degré de culture des enfants	
b) les facilités de contacts et de rencontres	
c) initiatives intellectuelles (ex: recyclage)	
B) L'exploitant	**40**
a) souci de perfectionnement professionnel	
b) contribution à son milieu: professionnelle, municipale, scolaire, religieuse, économique	
C) L'épouse	**40**
a) sa contribution à l'entreprise	
b) sa contribution à la famille et la société	

Mode d'ajustement d'une ferme hautement spécialisée, où une des six grandes divisions de l'échelle de pointage n'est pas applicable, le total des points conservés sur les cinq autres divisions sera rajusté pour porter le pointage général à 1,000 selon le mode de calcul suivant:

$$\frac{\text{Points conservés} \times 1{,}000}{\text{Maximum possible}} =$$

Rapport sommaire du concours du Mérite agricole 1976
(région no 2)

Par ordre de mérite	Nom du concurrent	Paroisse et comté	Points mérités
Première catégorie: Concurrents pour la décoration de Commandeur et pour la médaille d'or			
1	Michel LEMIRE	St-Zéphirin (Yamaska)	913[1]
2	Paul-Doris BRODEUR	St-Alphonse (Shefford)	910
3	Jean-Paul ROBERT	St-Césaire (Rouville)	905
4	Rolland ROY	Roxton Pont (Shefford)	901
5	Léonard BOULAIS	Ste-Brigitte (Iberville)	899
6	Normand PALARDY	Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)	897
7	Gabriel PALARDY	St-Damase (St-Hyacinthe)	893
8	Edgar et Christian COMTOIS	Ste-Victoire (Arthabaska)	878
9	René et Pierre CARBONNEAU	Coaticook (Stanstead)	864
10	Léo ROY	Barnston (Stanstead)	855
11	Douglas MACKINNON	Barnston (Stanstead)	846
Deuxième catégorie: Lauréats de la décoration d'Officier ou de Chevalier			
1	J.-P. VERMETTE ET FILS	St-Simon (Bagot)	904[2]
2	Marcel BOURGEOIS	St-Ours (Richelieu)	901
3	Gabriel DAUDELIN	St-Alexandre (Iberville)	894
4	Gilles PALARDY	St-Damase (St-Hyacinthe)	892
5	Jean-Guy RAYMOND	St-Alexandre (Iberville)	890
6	Paul BELLEFROID	Pike River (Missisquoi)	889
7	Éloi LEMOINE	St-Robert (Richelieu)	888
8	Robert LEFEBVRE	St-Félix-de-Kingsey (Drummond)	886
9	Réal LAFLAMME	Ste-Rosalie (Bagot)	884
10	Roger et Raymond PROULX	St-Jean-Baptiste (Nicolet)	878
11	LA FERME CLÉMENTALE INC.	Johnville (Sherbrooke)	874
12	Roger HÉBERT	Ste-Edwidge (Compton)	872
13	Adrien FLEURY	Arthabaska (Arthabaska)	871
14	Albert MAILLOUX	Ste-Angèle-de-Monnoir (Rouville)	870
15	Bernard DEMERS	Ste-Cécile-de-Lévrard (Nicolet)	869
16	Rosario BEAUDET	Ste-Sophie-de-Lévrard (Nicolet)	868
17	Paul LECLERC	St-Zéphirin (Yamaska)	867
18	Jean-Paul POIRIER	St-Damase (St-Hyacinthe)	866
19	Gaston GAGNÉ	St-Félix-de-Kingsey (Drummond)	865
20	François JUTRAS	St-Zéphirin (Yamaska)	864
21	Antonio TOURIGNY	Ste-Victoire (Arthabaska)	863
22	Laurier CAMPBELL	Ste-Sabine (Missisquoi)	862
23	Yvon MARTEL	Aston Jonction (Nicolet)	861
24	Pierre-Paul VOULIGNY	La Visitation (Yamaska)	860

25	Bernard PELLETIER	St-Aimé (Richelieu)	859
26	Jean-Marie PARÉ	St-Nazaire (Bagot)	858
27	Philippe VERONNEAU	Barnston (Stanstead)	857
28	Jean-Marie LANDRY	St-Albert (Arthabaska)	856
29	Donatien FOURNIER	Ste-Sophie-de-Lévrard (Nicolet)	855
30	Gaston RAYMOND	St-Charles (St-Hyacinthe)	854
31	Lionel GIROUX	Barnston (Stanstead)	853
32	Gaétan POIRIER	St-Damase (St-Hyacinthe)	852
33	Liboire VEILLEUX	Kingscroft (Stanstead)	851
34	Gustave BENOÎT	Ste-Brigitte (Nicolet)	850
35	Pierre DEMERS	Ste-Cécile-de-Lévrard (Nicolet)	849[3]
36	Marcel TOUSIGNANT	Manseau (Nicolet)	848
37	Florent TOUGAS	Pike River (Missisquoi)	847
38	J.-Adrien ROBERT	Ste-Brigitte (Iberville)	846
39	Benoît DESERRES	Tingwick (Arthabaska)	845
40	Jean-Noël BEAUCHEMIN	St-Ours (Richelieu)	844
41	Égide CHABOT	St-Albert (Arthabaska)	841
42	Gaétan RICHARD	St-Denis (St-Hyacinthe)	840
43	John BRUS	Ste-Catherine-de-Katevale (Stanstead)	839
44	Jean-Paul PAQUETTE	Ham nord (Wolfe)	837
45	Réal RAYMOND	Ste-Edwidge (Compton)	836
46	Fernand LANGEVIN	Coaticook (Stanstead)	835
47	Roger BOIVIN	St-Rosaire (Arthabaska)	834
48	Rénald LAFRENAYE	St-Jude (St-Hyacinthe)	830
49	Gérard CARBONNEAU	Stanstead (Stanstead)	829
50	Eugène FORTIN	Pike River (Missisquoi)	828
51	Bertrand ALLARD	Ste-Séraphine (Arthabaska)	826
52	André RAICHE	L'Avenir (Johnson)	822
53	Jean-Paul FAFARD	St-Nazaire (Bagot)	821
54	BLANCHETTE ET FILS	St-Pierre-les-Becquets (Nicolet)	820
55	Albert VERMEULEN	Notre-Dame-de-Stanbridge (Missisquoi)	816
56	Cyrille GERVAIS	St-Guillaume (Yamaska)	810
57	Yves PETIT	Ste-Hélène (Bagot)	804
58	Hercule PARÉ	Compton (Sherbrooke)	799
59	Jules LAVOIE	Marieville (Rouville)	776

Note: 1. Reçoit la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole le diplôme de «très grand mérite exceptionnel», la médaille d'or et le drapeau de l'Ordre.

2. Les concurrents de la deuxième catégorie, qui ont conservé 850 points sur mille, reçoivent la décoration d'Officier et le diplôme de «très grand mérite».

3. Les concurrents qui ont conservé 750 points sur mille, reçoivent la décoration de Chevalier et le diplôme de «grand mérite».

Pour nous conformer aux articles 1 et 27 des règlements nous avons dû refuser les deux inscriptions suivantes: Michel Duhamel, St-Nazaire (Bagot) et Gérard Pinard, Ste-Perpétue (Nicolet).

Québec, le 16 août 1976

Les juges: **Charles-Henri LECLERC**, Commandeur **Lucien St-Pierre**, Commandeur

Camille Pouliot, Agronome
président

Michel DUBOIS, Agronome
secrétaire

Répartition des points

Concurrents pour la décoration de commandeur et pour la médaille d'or

	Productivité des champs	Productivité des animaux	Productivité de la main-d'oeuvre	Administration	Interrelations des secteurs de l'entreprise	Contribution sociale de la famille	Total
sur	200	200	200	200	100	100	1,000
1. Michel Lemire	188	191	186	176	88	84	913
2. Paul-Doris Brodeur	183	182	191	179	89	86	910
3. Jean-Paul Robert	193	181	189	171	89	82	905
4. Roland Roy	169	187	191	175	89	90	901
5. Léonard Boulais	189	177	187	178	87	81	899
6. Normand Palardy	187	—	184	175	83	88	897
7. Gabriel Palardy	188	172	192	172	87	82	893
8. Edgar et Christian Comtois	173	185	190	162	87	81	878
9. René et Pierre Carbonneau	186	166	187	158	86	81	864
10. Léo Roy	182	165	184	158	85	81	855
11. Douglas MacKinnon	183	168	177	160	82	76	846

Lauréats de la décoration d'officier ou de chevalier

1. J.-P. Vermette et Fils	185	180	187	186	84	82	904
2. Marcel Bourgeois	187	187	182	178	85	82	901
3. Gabriel Daudelin	190	175	186	170	85	88	894
4. Gilles Palardy	188	—	187	172	85	81	892
5. Jean-Guy Raymond	188	175	183	172	86	86	890
6. Paul Bellefroid	189	—	186	172	86	78	889
7. Éloi Lemoine	187	—	186	170	86	81	888
8. Robert Lefebvre	189	186	182	167	83	79	886
9. Réal Laflamme	191	165	187	175	88	78	884
10. Roger et Raymond Proulx	191	—	188	163	84	76	878
11. La Ferme Clémentale Inc.	169	181	185	175	85	79	874
12. Roger Hébert	188	175	188	147	87	87	872
13. Adrien Fleury	184	183	178	167	83	76	871
14. Albert Mailloux	178	174	180	179	82	77	870
15. Bernard Demers	174	181	180	172	82	80	869
16. Rosario Beaudet	175	168	180	180	87	78	868
17. Paul Leclerc	178	164	175	184	85	81	867
18. Jean-Paul Poirier	190	160	172	179	88	77	866
19. Gaston Gagné	179	171	181	170	84	80	865
20. François Jutras	180	166	181	179	82	76	864
21. Antonio Tourigny	164	187	178	166	86	82	863
22. Laurier Campbell	170	179	179	167	82	85	862
23. Yvon Martel	185	162	178	175	85	76	861

24. Pierre-Paul Vouligny	172	170	177	178	84	79	860
25. Bernard Pelletier	176	161	185	174	85	78	859
26. Jean-Marie Paré	190	—	182	159	80	75	858
27. Philippe Véronneau	183	163	180	170	84	77	857
28. Jean-Marie Landry	180	165	181	160	87	83	856
29. Donatien Fournier	177	165	183	174	80	76	855
30. Gaston Raymond	182	156	175	175	85	81	854
31. Lionel Giroux	187	165	180	170	75	76	853
32. Gaétan Poirier	190	156	175	168	88	75	852
33. Liboire Veilleux	179	164	180	176	78	74	851
34. Gustave Benoît	180	157	174	172	86	81	850
35. Pierre Demers	176	177	168	168	84	76	849
36. Marcel Tousignant	175	163	173	175	83	79	848
37. Florent Tougas	182	174	172	159	84	76	847
38. J.-Adrien Robert	178	181	165	162	84	76	846
39. Benoît Deserres	182	178	177	148	84	76	845
40. Jean-Noël Beauchemin	179	163	177	167	82	76	844
41. Égide Chabot	174	171	175	164	81	76	841
42. Gaétan Richard	181	168	178	152	85	76	840
43. John Brus	167	165	172	164	84	87	839
44. Jean-Paul Paquette	170	178	172	160	81	76	837
45. Réal Raymond	178	161	176	163	82	76	836
46. Fernand Langevin	169	179	173	162	76	76	835
47. Roger Boivin	175	171	178	154	80	76	834
48. Rénald Lafrenaye	166	160	172	170	83	79	830
49. Gérard Carbonneau	164	171	169	172	76	77	829
50. Eugène Fortin	166	163	174	168	81	76	828
51. Bertrand Allard	166	173	175	158	80	74	826
52. André Raiche	177	155	178	156	80	76	822
53. Jean-Paul Fafard	168	155	174	172	76	76	821
54. Blanchette et Fils	162	181	167	160	74	76	820
55. Albert Vermeulen	166	177	163	156	82	72	816
56. Cyrille Gervais	175	156	161	172	74	72	810
57. Yves Petit	169	168	165	150	76	76	804
58. Hercule Paré	168	144	164	168	78	77	799
59. Jules Lavoie	164	146	167	148	75	76	776

Concurrents
pour la décoration de
Commandeur et pour
la médaille d'or

Monsieur le commandeur Michel Lemire

1 Michel Lemire
Saint-Zéphirin (Yamaska) — Ferme Micheret
913 points

La maison est encadrée d'un jardin aux légumes variés et d'une belle pelouse émaillée d'arbustes et de fleurs.

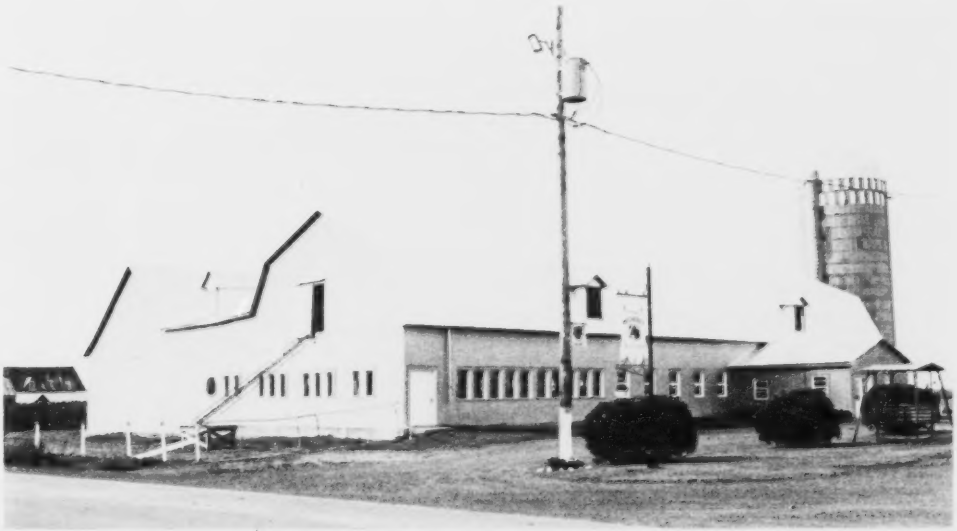

La grange-étable est soigneusement entretenue et commodément aménagée.

Le cadran de régie s'avère indispensable à un élevage efficace.

Monsieur Lemire aime bien participer aux expositions.

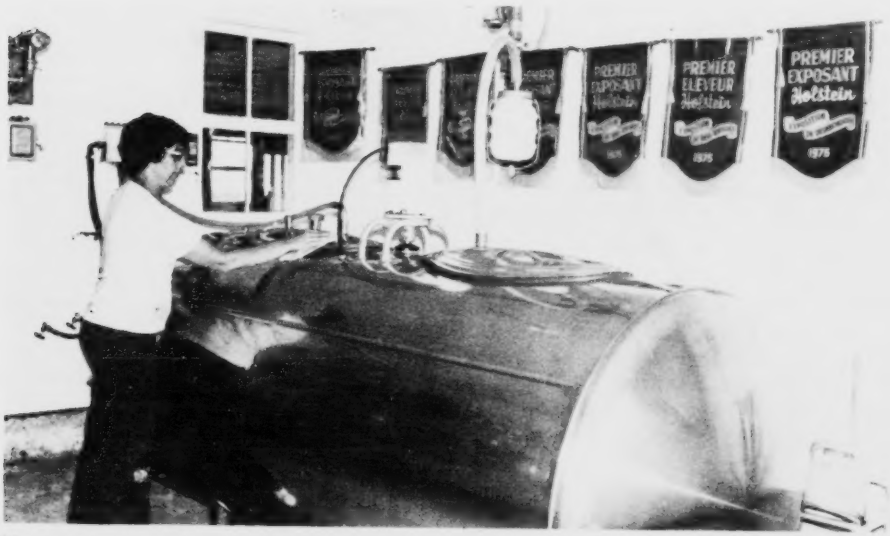

Madame Lemire a toujours secondé parfaitement son mari.

Dès sa deuxième participation au concours du Mérite agricole, monsieur Michel Lemire décroche la médaille d'or et le titre de commandeur. Il s'était classé quinzième parmi les lauréats de la médaille d'argent en 1971. Les progrès spectaculaires réalisés ces dernières années confirment le mérite et le talent du lauréat.

Fils de monsieur et madame Georges-Henri Lemire, de la Baie-du-Febvre, lauréats de la Famille Terrienne en 1964, monsieur Michel Lemire s'est d'abord établi dans cette localité en 1961. La ferme de 68 acres, sur laquelle il gardait une quarantaine de têtes de bétail, ne s'avéra bientôt plus à la mesure de l'agriculteur entreprenant qu'il était. Il lui fallait trouver une autre exploitation qui réponde mieux à ses ambitions. En 1966, il s'établissait dans le rang Saint-Pierre à Saint-Zéphirin.

La ferme Micheret a une étendue de 178 acres. Les 154 acres en culture sont constituées de 100 acres de sol argileux et de 54 acres de terre franche. À cette superficie, il faut ajouter 35 acres sous location à La Baie.

L'égouttement superficiel a été la première préoccupation du lauréat. Le drainage a débuté en 1971; cent acres sont maintenant drainées. Les amendements et les fertilisants sont employés judicieusement d'après les besoins décelés par l'analyse du sol et les exigences des cultures. Pour rendre au sol les éléments qu'y ont prélevés les récoltes, monsieur Lemire épand chaque année une trentaine de tonnes d'engrais chimiques. Le fumier est enfoui par le labour d'automne dans les champs destinés à la culture du maïs.

Les grains mêlés, avoine Garry et orge Loyola, couvrent 40 acres dont environ une vingtaine d'acres sont semées en couverture d'un semis fourrager. Traités aux herbicides, ces grains sont propres. Le mélange des prairies se compose d'environ 80 pourcent de luzerne et 20 pourcent de mil; on prend généralement 3 coupes par année. Une luzernière de 9 acres de ce printemps, sans plante-abri, a donné un rendement de 1.45 tonne de foin à l'acre lors de la première coupe. Six des 26 acres de maïs seront récoltées pour le grain. Celui-ci occupe le même champ deux années consécutives; viennent ensuite les grains mélangés, 1 an, et les prairies, 4 ans. Les 45 acres de pâturages sont divisées en 6 champs qu'on relève tous les 6 ans, la sole de grains étant pâturée. En plus d'une herbe riche en Ladino, les bêtes ont constamment du foin sec à leur disposition et reçoivent de l'ensilage.

Les progrès rapides du lauréat comme éleveur de bétail Holstein sont surprenants quand on sait qu'il n'a acheté ses premiers animaux de race, 4 vaches et 4 génisses, qu'à la fin de 1967. L'année suivante, il achetait 14 génisses d'un excellent éleveur de Baieville. Par la suite, il n'a cessé d'aller chercher de bons sujets tous les ans, en y mettant le prix. L'insémination, le contrôle laitier, une sélection judicieuse et une bonne alimentation ont été les facteurs d'amélioration. Le troupeau se composait ce printemps de 3 taureaux, 42 laitières et 51 jeunes. Une vache est classée «excellente», 24 «très bonnes», 18 «bonnes plus» et 1 «bonne». Selon le R.O.P., la moyenne a été de 14,817 livres de lait en 1975, pour un indice de 141-145. Voici la production de quelques-uns des meilleurs sujets.

Noms des sujets	Numéro d'enregis-trement	Âge au vêlage	Production (305 jours)		Indice B.C.A.
			Lait	Mat. gr.	
Green Poplar Maud Monarch	2248968	7 ans 2 mois	21245	746	175-166
Bouvelt Master Mignonnette	2191459	6 ans 8 mois	19044	671	139-150
Green Poplar Alca Magic	2258328	6 ans 1 mois	14763	679	125-155
Green Poplar Triune Master	2312112	5 ans 9 mois	18029	705	159-169
Green Poplar Dora Master	2333541	5 ans 6 mois	16635	650	145-154
Green Poplar Fancy Rockman	2379862	4 ans 8 mois	16609	657	144-155
Micheret Paule Magistrate	2460445	4 ans 6 mois	15428	614	139-150
Micheret Laura Magistrate	2501766	4 ans 6 mois	18359	701	158-165
Micheret Jemina Prince Citation	2533959	3 ans 6 mois	15414	576	154-156
Maska Josée Citation	2572846	3 ans 4 mois	15768	580	151-151
Micheret Sylvia Rag Apple Gracie	2597082	3 ans 2 mois	15739	620	153-165
Micheret Nettie Citation Prince	2607680	2 ans 6 mois	12311	513	139-158
Micheret Clara Amos	2671066	2 ans 5 mois	13745	534	146-155
Micheret Jessie Citation Master	2574202	2 ans 5 mois	16666	562	177-163
Nicolet Majesté	2684702	2 ans 3 mois	16574	558	182-169
Green Poplar Nada Reward	2593325	2 ans 3 mois	13419	533	146-159
Micheret Elsie S Telstar	2683134	2 ans	13153	508	151-159

Les animaux de la ferme Micheret sont bien connus des éleveurs qui fréquentent les expositions de Trois-Rivières, Drummondville et Québec. Plusieurs têtes ont été vendues dans d'autres pays. Soulignons ici que monsieur Lemire était cette année l'hôte des éleveurs de bétail Holstein à l'occasion de leur pique-nique annuel.

Avec les années, pour abriter un troupeau toujours plus nombreux et des récoltes plus abondantes, il a fallu agrandir la grange-étable et y apporter des modifications. Vaste et claire, l'étable comprend 50 attaches pour les vaches et 16 pour les taures. Les animaux y trouvent un gîte des plus confortables et hygiéniques. Le pipe-line qui déverse le lait dans un bassin d'une capacité de 4,300 livres simplifie la traite. Dans le bâtiment initial loge le jeune bétail en stabulation libre. Le fenil est équipé d'un séchoir artificiel. Le silo mesure 18 pieds de diamètre par 50 de hauteur.

En homme d'affaires averti, monsieur Lemire à limité l'investissement au chapitre de l'outillage. Seule la machinerie pour le foin est complète. L'ensemencement et la récolte du maïs sont faits à forfait. La remise, une construction neuve de 40′ × 94′, abrite un atelier où les nombreux outils sont rangés, prêts à servir.

La maison loge confortablement une famille de 6 enfants, 2 filles et 4 garçons, dont l'aînée a 15 ans et le benjamen 1½. Monsieur Lemire est admirablement secondé par son épouse qui a toujours porté beaucoup d'intérêt à l'exploitation. Elle fait son affaire de la comptabilité et prend souvent charge de la ferme durant les fréquentes absences de son mari. Celui-ci est en effet président de la Coopérative Agricole de Granby et vice-président de celle du Lac St-Pierre. Bien sûr, il faut retenir les services d'un employé à l'année.

La médaille d'or et le titre de commandeur récompensent un jeune agriculteur qui a déjà connu beaucoup de succès et qui pourra servir d'exemple pendant de nombreuses années.

2 **Paul-Doris Brodeur**
Saint-Alphonse (Shefford)
910 points

Dès l'abord, la ferme de monsieur Brodeur se distingue par le souci de perfection qui se reflète dans l'entretien des bâtiments.

Monsieur Brodeur possède ses propres camions.

La maison a une apparence magnifique.

Monsieur Paul-Doris Brodeur, qui a participé au concours du Mérite agricole en 1956 et 1971, est propriétaire de sa ferme depuis 1943; elle couvre une superficie de 162 acres, dont 152 sont en culture et 10 en boisé.

Tout le sol cultivable a été drainé. Il reçoit les amendements calcaires et les engrais chimiques selon les besoins. Cette année, on a appliqué 16 tonnes de fertilisants. Le fumier est épandu au fur et à mesure de sa production. Un excellent chemin de ferme favorise une circulation facile dans tous les champs.

Dans l'ensemble, d'excellentes récoltes étaient en perspective. Monsieur Brodeur a débuté dans la culture du maïs cette année; il en a ensemencé 109 acres. Le 13 juillet, les plants atteignent une hauteur d'environ 6 pieds et les croix sont sorties. Le reste est en prairies à base de mil et de trèfle. Le foin, qui est abondant dans tous les champs, est vendu sur pied.

Le concurrent achète environ 860 tonnes de concentrés pour nourrir les 180,000 oiseaux engraissés annuellement, soit autant de poulets à griller que poulets à rôtir. Le taux de conversion alimentaire est de 2.28.

Afin de ne pas répéter ce qui a été écrit dans le dernier rapport, mentionnons seulement que les bâtiments sont tenus très proprement et équipés de façon à réduire la main-d'oeuvre au minimum. Un des trois poulaillers a été construit en 1974 pour remplacer celui détruit par un incendie; c'est une bâtisse de trois étages de 42′ × 225′.

Dans un vaste hangar chauffé de 40′ × 80′ muni de 3 grandes portes, on retrouve un atelier très bien outillé. Une génératrice, qui se met en marche automatiquement lors d'une panne d'électricité, y est également installée.

L'apparence des constructions, auxquelles conduisent des chemins asphaltés, et de leurs abords sort de l'ordinaire. Le gazon, les fleurs, les arbustes forment un magnifique décor à la maison. Une piscine procure d'agréables moments de détente à la famille.

Daniel et Johanne habitent avec leurs parents. Gilles, Guy, Claude et Jocelyne sont mariés et vivent sur des fermes dans le voisinage de l'exploitation paternelle.

3 Jean-Paul Robert
Saint-Césaire (Rouville) — Ferme Réjeandale
905 points

La grange-étable est tenue d'une façon impeccable.

Du beau maïs.

L'apparence est soignée.

Dès l'accès à la ferme de monsieur Robert, on est frappé par l'ordre et la rigoureuse propreté qui y règnent partout.

Monsieur Robert est âgé de 48 ans; il a débuté en 1951 sur la terre paternelle. En 1961, il se classait premier parmi les lauréats de la médaille d'argent. La ferme représentait alors une superficie de 127 acres avec un cheptel de 45 laitières. Les cultures du tabac à cigare, des fraises et des fèves rapportaient des revenus intéressants. La superficie en culture a été portée à 286 acres et le troupeau se compose de 142 têtes de bétail Holstein.

L'aménagement rationnel de son domaine a toujours préoccupé monsieur Robert. Il s'est efforcé d'améliorer l'égouttement par le drainage. Aujourd'hui, il reste un peu moins de 10,000 pieds de drains à poser. Tous les champs sont bien travaillés et nivelés. Le chaulage et la fertilisation ont également fait l'objet des plus grands soins. En ces derniers cinq ans, 750 tonnes de chaux ont été incorporées au sol et, cette année, on a utilisé 42 tonnes d'engrais chimiques. Aucune rotation rigide n'est suivie.

Soixante-quinze acres sont consacrées au maïs-grain et à ensilage et au maïs sucré; le blé Opal occupe 16 acres de même que l'avoine Garry. L'état de ces cultures atteste la compétence professionnelle de l'exploitant.

Les regains de luzerne sont luxuriants et prêts pour une seconde coupe. Les céréales promettent une récolte abondante. La prêle des champs salit cependant un champ de maïs. Le maïs sucré est écoulé sur le marché local. Parce que le sol est trop détrempé, les vaches n'ont pas accès à tous les enclos de pâturages qui représentent 72 acres en tout.

Le troupeau ayant été passablement rajeuni, la production laitière a subi une baisse ces dernières années. La moyenne, pour 1975, a été de 12,581 livres de lait avec un indice de 114-117. Quelques productions valent d'être mentionnées en particulier.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vêlage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
Réjeandale Miami	1894706	9 ans 10 mois	15508	561	128-128
Réjeandale Kitty Fond Tim	2239100	6 ans 5 mois	16535	625	144-148
Réjeandale Georgita Seven-up	2382448	5 ans 4 mois	15688	591	132-135
Maple Valley Elsie Leader	2377630	5 ans	15519	529	140-130
Réjeandale Gratia Seven-up	2411510	4 ans 8 mois	14070	553	130-138
Larosel Nadine Citation	2405531	4 ans 6 mois	15274	555	138-136
Réjeandale Theoda Rockman	2511889	3 ans 4 mois	13929	548	135-145
Montgrove Rockman Elsia Winston	2652158	2 ans 7 mois	14663	554	151-156
Réjeandale Frina Rockman	2578148	2 ans 5 mois	13934	484	149-140
Réjeandale Laurie Rockman	2606682	2 ans 2 mois	11639	475	131-147
Réjeandale Didi Rockman	2609681	1 an 11 mois	12355	471	143-150

Le troupeau comprend 2 taureaux, 90 vaches et 50 jeunes, tous de race Holstein.

La grange-étable principale est un important bâtiment de 205 pieds de longueur sur 32 de largeur. Elle est entièrement recouverte de tôle. On y trouve 80 attaches pour les vaches. La propreté y est exemplaire. L'intérieur de la laiterie est luxueusement fini. Deux silos de 20′ × 60′ se dressent à l'arrière de la grange et deux autres en métal, à une extrémité, emmagasinent les moulées. Une grange sur une autre terre est réservée au jeune bétail.

L'équipement représente un investissement considérable. On en prend le plus grand soin. Une nouvelle remise de 48′ × 105′ a été construite en 1974.

Monsieur et madame Robert ont élevé 8 enfants; trois habitent encore avec eux. Réjean travaille avec son père à titre de salarié.

4 Rolland Roy
Roxton Pond (Shefford) — Ferme sur la Colline
901 points

Une solide grange-étable qui ne manque pas d'entretien.

La porcherie a été construite en 1973.

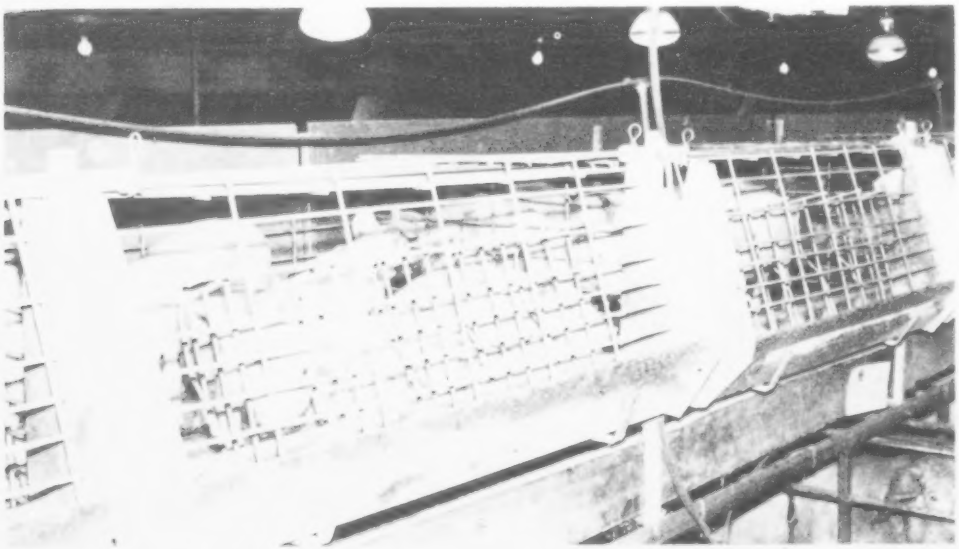

Au sevrage, les porcelets sont placés dans des cages.

En 1971, monsieur Rolland Roy se classait au vingt-cinquième rang parmi les lauréats de la médaille d'argent. S'il obtient aujourd'hui la quatrième place parmi les aspirants au titre de commandeur, c'est qu'il a apporté de nombreuses améliorations à son exploitation. Le domaine a été agrandi de 107 acres depuis 4 ans; 172 acres sont cultivables. Les produits d'une érablière de 900 entailles sont détaillés à Granby.

L'égouttement pose encore des problèmes. Le concurrent a fait préparer un plan de drainage mais l'absence de décharge en retarde la réalisation. Cinq cents tonnes de calcaire ont été épandues au cours des cinq dernières années. En plus du fumier de vaches, de porcs et de volaille produit à la ferme, les cultures ont reçu, en 1976, 16 tonnes d'engrais chimiques. Les cultures sont soumises à une rotation générale de cinq ans.

L'avoine Dorval, 15 acres, manque d'uniformité, résultante des travaux d'assainissement effectués l'année dernière. Le maïs, qui occupe une superficie de 15 acres, n'est guère prometteur. On a dû reprendre certaines soles à la fin de mai. La densité pourrait être meilleure et les herbicides n'ont pas eu complètement raison du souchet. Le mauvais égouttement et le gel ont réduit passablement la densité de la luzerne dans les prairies. À l'exception de certaines soles, où le trèfle est abondant, le foin se compose presque exclusivement de mil. Les pâturages sont divisés en 5 champs; les animaux ont accès à la pièce rajeunie chaque année ensemencée en avoine.

Monsieur Roy est un éleveur de bétail Jersey. Son troupeau se compose de 86 têtes dont 7 sont encore croisées. Les vaches sont au nombre de 46. La production moyenne fut de 8,210 livres de lait en 1975 et l'indice s'établit à 121-115. Voici quelques chiffres du rapport du R.O.P.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vêlage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
Homeridge Dreamer's Bess	0441930	4 ans 8 mois	9503	521	130-130
Sur la Colline Caro Regent	0432131	4 ans 5 mois	10091	549	140-138
Sur la Colline Beacon Angel	0448077	2 ans 11 mois	8483	484	137-142
Sur la Colline Falcon Danny	0452370	2 ans 11 mois	10152	578	153-161
Sur la Colline Beacon Muriel	0454393	2 ans 3 mois	8307	417	137-128
Sur la Colline Beacon Hazel	0451785	2 ans	7637	373	136-124
Sur la Colline Beacon Claire	0454395	1 an 11 mois	8141	437	146-147
Sur la Colline Linda Jubilée	0459120	1 an 10 mois	8964	450	162-153

En 1973, monsieur Roy a débuté dans l'élevage du porc. Il garde aujourd'hui 126 truies. Les porcelets ne sont pas engraissés à la ferme. On met sur le marché 27,000 poulets à griller annuellement.

Une nouvelle annexe a été ajoutée à la grange-étable: les jeunes y sont gardés en stabulation libre. A la porcherie, construite depuis trois ans, on observe les conditions sanitaires les plus rigoureuses. En cas de panne d'électricité, une génératrice alimente la porcherie et une autre le poulailler.

L'outillage est rangé dans une remise de 38' × 74' de construction récente. Les machines sont bien entretenues. Notons ici que toutes les bâtisses sont l'oeuvre de monsieur Roy.

L'allure générale de l'exploitation, la solidité et la propreté des dépendances et de leurs abords démontrent que le propriétaire est animé d'une fierté légitime.

Yvon, 16 ans, travaille avec son père; c'est lui qui a la responsabilité de la porcherie. L'autre garçon est encore aux études et la fille est mariée. Un employé travaille sur la ferme à l'année.

5 Léonard Boulais
Sainte-Brigide (Iberville)
899 points

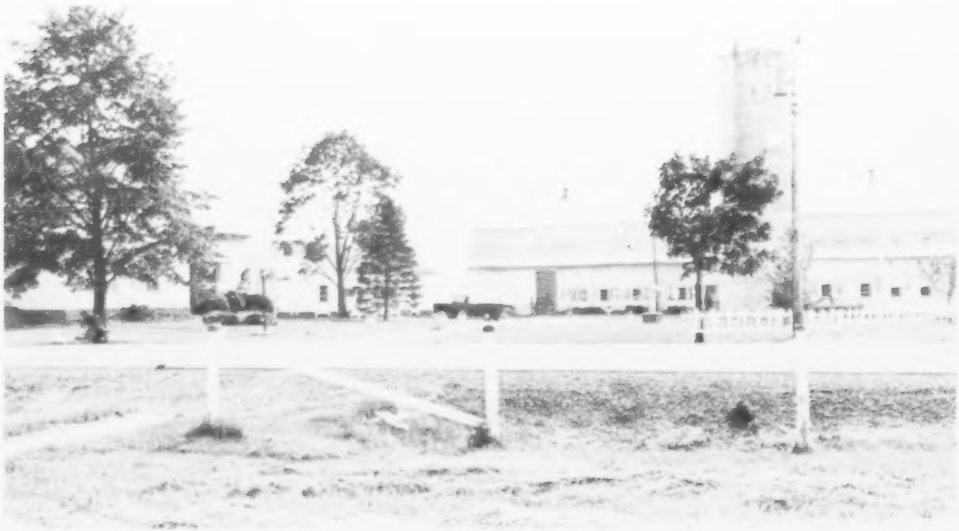

L'exploitation de monsieur Léonard Boulais.

Chez monsieur Boulais, les bâtiments sont entretenus avec soin.

Quelques instants consacrés chaque jour à la comptabilité permettent de savoir où l'on s'en va.

Quand il s'est présenté au concours du Mérite Agricole en 1956 et 1966, monsieur Léonard Boulais avait 69 acres en culture. Il en a aujourd'hui 195. Cette augmentation s'est réalisée l'an dernier lorsqu'il a fait l'acquisition de la terre voisine. En tout, le domaine représente 220 acres, 25 acres étant encore boisées.

Il y a 10 ans, le revenu provenait de plusieurs sources. Depuis, on a abandonné la culture du tabac, des fraises et du maïs sucré pour se consacrer à la production de lait et du porc. La superficie en culture se divise en 44 acres d'avoine Stormont, 28 de maïs, 15 d'orge Loyola, 62 de prairies et 46 de pâturages. Monsieur Boulais est un homme soigneux. Ses champs sont bien travaillés et ses cultures sont nettes. On accède aux différentes soles par un excellent chemin de ferme.

La luzerne est abondante dans les prairies mais la récolte est retardée par les pluies trop fréquentes. On sème du mil en mélange avec la luzerne. À la terre de la maison, près des dépendances, on rencontre d'abord les pâturages, divisés en 20 parcelles dont 17 pour les laitières. Le foin de quelques enclos a été récolté. Le maïs est en général satisfaisant bien que l'on note une densité un peu faible à certains endroits. Par contre, l'orge et l'avoine sont excellentes.

Le cheptel laitier compte 37 laitières de race Holstein et 1 croisée et 35 jeunes d'élevage. Soumises au contrôle laitier fédéral, les vaches présentent, pour 1975, un indice moyen de 107-105. Leur production fut de 11,648 livres de lait.

Les revenus proviennent principalement de l'élevage du porc. Le concurrent garde 2 verrats, l'un de race Duroc et l'autre de race Landrace, et 74 truies dont il engraisse la progéniture. Entre 800 et 900 porcs sont livrés annuellement à l'abattoir.

La gent porcine est logée dans deux bâtisses dont l'une sert de maternité et l'autre pour les sujets à l'engrais. Il n'y a rien à redire en ce qui concerne l'aération et la propreté. La grange-étable est une vaste construction qui peut loger confortablement 69 bêtes adultes. Depuis le dernier concours, le silo de bois a été remplacé par un autre en béton coulé de 16' × 60'.

La ferme porte la machinerie essentielle. Monsieur Boulais a le souci de maintenir son outillage en excellente condition.

La maison est une solide bâtisse de briques qui date du siècle dernier. Les pelouses se prolongent jusqu'à la grange. Tout l'ensemble embelli avec goût, reflète le sens de l'ordre des occupants.

Des neuf enfants, trois habitent encore avec leurs parents. Monsieur Boulais ne peut compter sur la main-d'oeuvre familiale que durant les vacances.

6 Normand Palardy
Sainte-Madeleine (Saint-Hyacinthe)
897 points

Monsieur Palardy ne fait que des productions végétales.

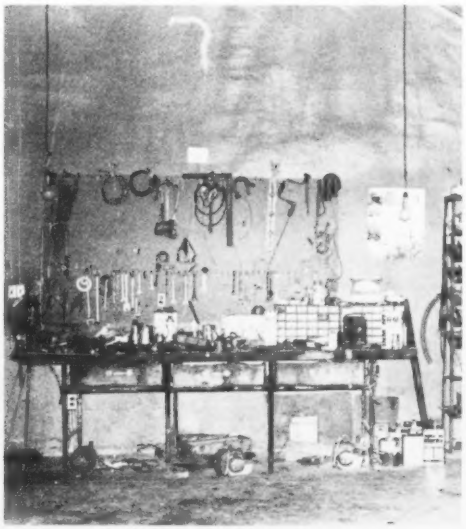

L'exploitation de monsieur Palardy est très mécanisée; un bon atelier s'avère indispensable.

Une luxueuse maison.

Ce cultivateur de Sainte-Madeleine, presque en banlieue de Saint-Hyacinthe, ne fait que des productions végétales. Monsieur Palardy qui, au dernier concours, cultivait 75 acres à titre de propriétaire et 873 comme locataire en possède maintenant 500 et en loue 640. Neuf cent cinquante-cinq sont en culture. Il exploite ce domaine avec l'aide de deux de ses fils et de deux employés.

Le sol de ce domaine est de nature sableuse partout. Les terres dont monsieur Palardy est propriétaire sont drainées. La fertilisation d'une telle superficie en culture représente une dépense considérable. Cette année, elle est constituée de 45 tonnes d'engrais solides et 6,000 gallons d'engrais liquides. À cela s'est ajoutée l'acquisition de 500 tonnes de chaux. Il ne saurait non plus être question de se montrer parcimonieux lorsqu'il s'agit de protéger ces cultures contre les mauvaises herbes. On les tient en échec par les herbicides et la jachère d'été pratiquée annuellement sur plus de 300 acres.

Toutes les cultures sont d'une très belle venue. Deux cent quatre-vingt acres sont en pois; c'est la culture qui prédomine. Les rendements devraient être excellents à moins que des pluies trop abondantes ne viennent compromettre la récolte. Le maïs-grain occupe 225 acres, les haricots 150, les betteraves sucrières 135, le blé 60 et l'orge 35, le reste est en luzerne.

Toutes sont prometteuses et les mauvaises herbes sont plutôt rares. La luzerne, destinée à la déshydratation, présente un regain vigoureux; on fait généralement 4 coupes par année.

Pour cultiver comme il convient un pareil domaine avec le minimum de main-d'oeuvre, monsieur Palardy dispose d'un outillage des plus modernes et des plus complets. Les constructions ne suffisent cependant pas à abriter tous les instruments. Le concurrent se propose d'ériger une remise de 40′ × 80′ avant longtemps. Un bon atelier chauffé prouve son utilité tous les jours.

La magnifique résidence a été construite en 1967. L'intérieur luxueusement meublé, ne le cède en rien à l'extérieur. Elle est située à l'arrière-plan d'une vaste pelouse agrémentée d'arbustes.

Monsieur Palardy participe à la vie communautaire de son milieu: il est maire et président du comité du centenaire de Sainte-Madeleine et membre du conseil exécutif du syndicat des producteurs de betterave à sucre.

La famille Palardy comprend 5 enfants de 11 à 18 ans.

7 **Gabriel Palardy**
Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
893 points

Une belle récolte de maïs . . .

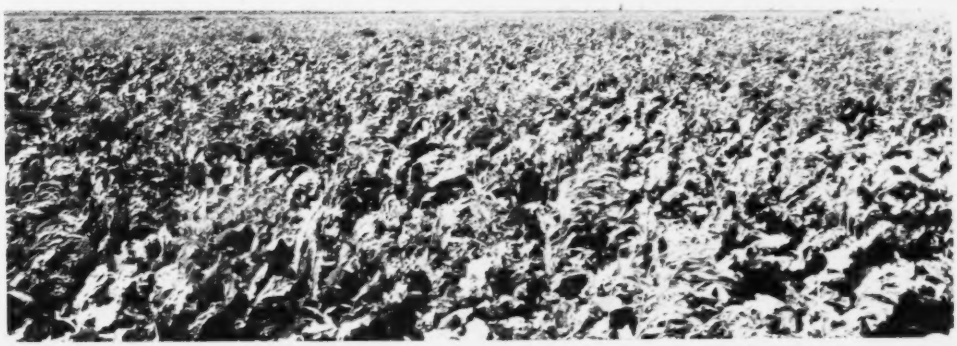

. . . et de betterave sucrière.

La maison a été entièrement restaurée.

Ce concurrent, décoré de la médaille de bronze en 1966 et de la médaille d'argent en 1971, a débuté à son compte il y a 18 ans. Monsieur Palardy tire ses revenus des cultures horticoles et de l'engraissage des porcs.

Le sol est léger sur 130 acres, franc sur 105 acres et le reste est argileux. À l'exception des terrains récemment acquis, toute l'étendue est drainée. Cette année, 105 acres sont consacrées au maïs grain, 60 à la betterave sucrière, 55 au blé, 45 aux haricots, 27 aux pois et 22 au maïs sucré. Ces cultures ont exigé 80 tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier, il est réservé aux soles de betteraves et de maïs.

Dans les champs non drainés, les pois et le maïs se ressentent d'un excès d'humidité. La densité des haricots est un peu faible. À l'exception d'une sole où, selon le concurrent, elle souffrirait de résidus d'herbicides, la betterave sucrière devrait donner une récolte abondante. Le blé est excellent. Dans toutes les cultures, les mauvaises herbes ont été très bien contrôlées.

Le concurrent tire un excellent parti des bâtiments qui ont un certain âge. La porcherie a été agrandie depuis le dernier concours. Finisseur à contrat, il engraisse environ un millier de porcs annuellement.

Monsieur Palardy dispose de 4 tracteurs et de la machinerie nécessaire; certaines opérations sont effectuées par la conserverie. L'outillage est rangé dans des remises vétustes qui répondent aux besoins. La boutique chauffée contient, en plus des outils, un compresseur et une soudeuse électrique.

D'importantes transformations ont déjà été faites à la maison et les travaux ne sont pas encore terminés. La famille est composée de 3 garçons dont le plus vieux a 16 ans.

8 Edgar et Christian Comtois

Sainte-Victoire (Arthabaska) — Ferme Comtoise
878 points

Les abords de la maison sont bien tenus . . .

. . . tout comme ceux de la grange-étable.

Un petit jardin occupe les temps libres de madame Comtois.

La terre que cultive depuis 12 ans monsieur Edgar Comtois, à Sainte-Victoire, a une étendue de 190 acres. Il loue aussi 60 acres pour y produire du foin. Depuis deux ans, il travaille en société avec son fils Christian. Ce domaine, dont le sol est franc en majeure partie, ne donne cependant pas le rendement qu'on pourrait en attendre à cause de la difficulté de l'égoutter convenablement. Trente mille pieds de drains ont été posés. Depuis 1964, 3 digues et 54 tas de roches ont été enfouis.

L'assolement suit une rotation générale de six ans: 1 année d'avoine avec semis de plantes fourragères et prairies ou pâturages durant 5 ans. La céréale occupe cette année 30 acres; les deux tiers serviront de pâturage.

On a dû abandonner la culture de la luzerne qui ne persistait pas dans ce sol trop humide. Le problème des mauvaises herbes se rencontre un peu dans tous les champs. Le 23 juillet, 10,000 balles de foin sont engrangées. La récolte répond généralement aux besoins. Les pâturages sont plutôt moyens. Là où le gel a détruit la végétation, ce sont les mauvaises herbes qui ont pris le dessus.

Monsieur Comtois porte maintenant toute son attention sur les bovins puisqu'il vient d'abandonner l'élevage du porc dont il était un adepte depuis plusieurs années. Le troupeau Holstein compte 44 laitières et 41 jeunes sujets. Suite à une déficience dans l'alimentation, la production a baissé sensiblement l'an dernier, passant de 13,688 livres de lait en 1974 à 11,211 avec un indice de 106-106 en 1975 selon le rapport du R.O.P.

Les bâtiments de la ferme Comtoise donnent une excellente impression. L'étable, qui a été agrandie, peut maintenant loger 67 bêtes adultes. Son plancher est quotidiennement recouvert de chaux. L'ancien abri à fumier est devenu le local des veaux et la porcherie a été convertie en étable pour les taures.

La construction d'un hangar facilite le remisage de la machinerie. L'outillage représente un investissement d'environ $30,000.

Deux chambres à coucher et un bureau ont été aménagés au sous-sol de la maison, un joli bungalow de brique rouge. Rien n'y manque pour assurer le confort de la famille. Quatre des huit enfants Comtois sont mariés.

9 René et Pierre Carbonneau
Coaticook (Stanstead)
864 points

Une image qui se passe de commentaires.

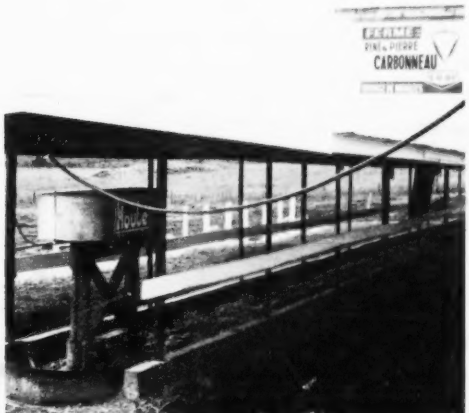

Les vaches s'alimentent à l'extérieur à l'année.

Mesdames Carbonneau confectionnent de jolies choses.

Monsieur René Carbonneau et son fils Pierre qui possédaient un domaine de 600 acres lors du dernier concours, ont fait l'acquisition de la ferme voisine en 1973 d'une superficie de 200 acres. Si, on inclut le terrain sous location pour une période de 10 ans, leur exploitation représente une superficie de 900 acres. Cinq cent dix acres sont en forêt et 20 acres sont incultes. Les recettes d'une érablière de 4,000 entailles et la vente du bois de pulpe apportent un revenu d'appoint.

L'aménagement du terrain a exigé un effort considérable. Il a fallu défricher, faire disparaître les pierres et améliorer l'égouttement. Depuis 9 ans, on a enfoui 100,000 pieds de drains. Les pierres ont été enfouies ou ont servi à exhausser le chemin de l'érablière.

Les applications massives de calcaire, 500 tonnes depuis 5 ans, ont débarrassé le sol de son acidité. Grâce à l'utilisation annuelle de 50 à 60 tonnes d'engrais chimiques, on fait produire à ce sol de nature argileuse des récoltes satisfaisantes. Toute la production des champs est affectée à l'alimentation du troupeau laitier, la production ovine ayant été abandonnée. On se rend sur la ferme par la voie publique qui la sépare en deux sur une longueur d'un mille.

On récoltera cette année 80 acres de maïs, 35 d'orge Loyola et 24 de blé Glenlea. Ces cultures sont généralement propres et uniformes. À la suite d'un hiver trop rude, les prairies sont pauvres en luzerne; elles donneront tout de même un rendement satisfaisant. Comme semis fourrager, on utilise un mélange de luzerne, de mil et de trèfle. Les pâturages ne représentent que 20 acres. L'an dernier, on a aménagé un parc pavé en béton attenant à la grange-étable. Les vaches y sont nourries à l'ensilage durant toute l'année.

Les Carbonneau gardent un troupeau de 150 têtes. Trente-cinq des 85 laitières et autant de jeunes sont de race Holstein; les autres sujets sont de race Ayrshire. Le troupeau est inscrit au contrôle R.O.P. D'après les chiffres de la comptabilité, la moyenne se situerait à 11,056 livres de lait pour la dernière année. Ce lait va à la transformation.

Les bâtiments ont été rafraîchis. Depuis 1971, notons l'érection d'un silo de 20′ × 72′, la construction d'un garage qui sert en même temps d'atelier et d'une cabane à sucre de 45′ × 50′. À l'étable, où plus de 100 bêtes peuvent être attachées, règne une propreté rigoureuse.

L'outillage est assez considérable. Notons un système de collecte sous vide pour l'érablière. Le séchoir à maïs est propriété d'un syndicat formé avec deux autres cultivateurs.

Malgré l'importance de leur ferme, les concurrents trouvent le temps de se consacrer aux organisations professionnelles. Des travaux d'artisanat occupent agréablement les temps libres de mesdames Carbonneau. La famille de Pierre compte deux jeunes enfants.

10 Léo Roy
Barnston (Stanstead) — Ferme Barroy
855 points

Construite en 1975, la grange-étable mesure 36' × 212'.

La maison a subi des rénovations.

Un outillage moderne facilite la fenaison

Monsieur Léo Roy fut décoré de la médaille d'argent en 1966. Le domaine de 160 acres qu'il exploitait alors a été considérablement agrandi depuis. Sur une étendue globale de 485 acres possédées actuellement, 145 sont en forêt; on y exploite une érablière de 1,600 entailles. Rolland, qui a terminé son cours à l'Institut de Technologie, travaille avec son père.

Les cultures, toutes faites en sol franc, se répartissent en 70 acres de grains mêlés, 49 de maïs fourrager, 110 de prairies et 111 de pâturages. Le plan de drainage est préparé. Certaines baissières, pour donner des rendements convenables, nécessitent la pose de drains. Les prairies où croissent la luzerne, le trèfle et le mil, donnent de bons rendements; le pourcentage de légumineuses est cependant très variable d'un champ à l'autre. Le maïs est une récolte prometteuse, de même que les grains mélangés; on remarque une bonne densité et un développement uniforme. Les pâturages suffisent aux besoins du troupeau: ils sont divisés en plusieurs enclos et pâturés en succession. Dix-huit acres, réservées aux taures, ont été ensemencées en millet. Il aurait fallu y contrôler plus rigoureusement les mauvaises herbes, notamment la moutarde.

Depuis 5 ans, les champs ont reçu 350 tonnes de calcaire. Chaque année, la fertilisation comprend l'application de 20 à 30 tonnes d'engrais chimiques.

Le troupeau de 135 têtes en compte 98 de type Holstein et 37 de type Jersey. Les laitières, au nombre de 82, sont soumises au contrôle R.O.P.; en 1975, d'après les chiffres du GERA, leur production moyenne fut de 10,444 livres de lait.

L'ancienne grange a été conservée: on y garde le jeune bétail. La grange-étable principale, construite l'an dernier, mesure 212 pieds de longueur sur 36 de largeur. Elle est entièrement recouverte de tôle. Cent bêtes adultes peuvent y trouver place. Le bois provient de la ferme.

La machinerie agricole, qui répond aux besoins, est bien entretenue et remisée dans des hangars appropriés.

Les abords de la ferme sont très bien tenus. Une maison entièrement rénovée et modernisée, de la verdure, des arbres et un magnifique jardin forment un ensemble harmonieux. La famille Roy se compose de 8 enfants âgés de 7 à 21 ans.

Bien que son exploitation ne lui laisse que très peu de temps libres, monsieur Roy manifeste de l'intérêt pour les affaires publiques: il est maire de Barnston, président de l'UPA de Coaticook et directeur de la Société d'agriculture.

11 Douglas Mackinnon
Barnston (Stanstead) — Broadview Farm
846 points

La maison des Mackinnon offre un joli coup d'oeil dans son cadre de verdure.
The Mackinnon's house is a pleasant sight in its garden setting.

L'expertise de cette ferme s'est effectuée le 21 juillet en l'absence du propriétaire. Denis Boisvert, qui connaît très bien l'exploitation puisqu'il y travaille à plein temps, a guidé les juges.

Il s'agit d'une exploitation de 396 acres dont une bonne partie, 166 acres, est boisée. À cette superficie s'ajoutent 100 acres sous location pour un total de 330 acres en culture.

Le concurrent pratique le chaulage depuis qu'il est à son compte, soit depuis 13 ans. En ces cinq dernières années, il a appliqué 250 tonnes de chaux. Le fumier est épandu au printemps et à l'automne sur la plupart des champs. En 1976, 40 tonnes d'engrais chimiques ont complété la fertilisation. Alors que pour les prairies on suit un cycle de 6 ans, les 130 acres de pâturages sont soumises à une rotation de 5 ans.

L'avoine Glen, dont l'apparence est gâtée par quelques plants de moutarde, est suffisamment dense et vigoureuse; elle occupe 14 acres. Le maïs, 35 acres, promet une récolte abondante. L'étendue en pâturages est divisée en 8 champs. On a récolté le foin de quelques enclos. Les fourrages produits à la ferme étant insuffisants, on doit en acheter environ 150 tonnes annuellement.

Le bétail laitier constitue maintenant l'unique source de revenu. Il se compose de 166 têtes: 1 taureau, 75 vaches et 90 taures et génisses. Le taureau, 42 laitières et 45 jeunes sont de race Holstein. D'après le rapport du R.O.P. de 1974, celui de l'an dernier étant introuvable, 48 vaches ont produit 565,855 livres de lait. L'indice a été de 106-107.

Les bâtiments se ressentent d'un manque d'entretien. Avec l'agrandissement de l'étable, l'an dernier, le nombre d'attaches est passé de 75 à 105. Le fumier est conservé sur une plate-forme de 50' × 60'.

L'équipement est évalué à $35,000. La boutique est embarrassée et peu outillée.

Monsieur et Madame MacKinnon ont 4 enfants dont les âges s'échelonnent de 7 à 12 ans.

The farm was judged on July 21, 1976 in the owner's absence. Denis Boisvert who is very familiar with the enterprise since he works there full-time, showed the judges around.

The enterprise takes up 396 acres, a good number of which (166) are wooded. To this, add the 100 acres on lease to obtain a total of 330 acres under cultivation.

The competitor has been liming his soil ever since he began to work on his own, that is, for the past thirteen years. In the last five years he has applied 250 tons of lime. Manure is spread on most of the fields in the spring and in the fall. In 1976, 40 tons of chemical fertilizers were used to complete the fertilization programme. The prairie is subjected to a 6-year cycle; the 130 acres of grasslands, to a 5-year rotation.

The 14 acres of Glen oats whose appearance is spoiled by a few mustard plants are sufficiently dense and vigourous. The 35 acre corn crop is expected to be good. The grassland area is divided into eight fields. Hay has been harvested from a few enclosures. Since forage crops produced on the farm are insufficient to meet its needs, some 150 additional tons must be bought each year.

At present, dairy cattle are the only source of income. The herd, numbering 166 animals, consists of 1 bull, 75 cows, and 90 young cows and heifers. Of these, the bull, 42 dairy cows and 45 calves are of Holstein breed.

According to the 1974 R.O.P. report (last year's being unavailable) 48 cows produced 565,855 pounds of milk, with an index of 106-107.

Farm buildings were found to be neglected. With last year's enlargment of the barn, the number of stalls were increased from 75 to 105. The manure is kept on a 50' × 60' platform.

Equipment is valued at $35,000. The toolshed is crowed and poorly equipped.

Mr. and Mrs. MacKinnon have four children ranging from 7 to 12 years of age.

Lauréats de la décoration d'Officier ou de Chevalier

1 Jean-Paul Vermette et Fils
Saint-Simon (Bagot)
904 points

L'équipe gagnante: monsieur Jean-Paul Vermette, Yvon, Michel, Denis et Réjean.

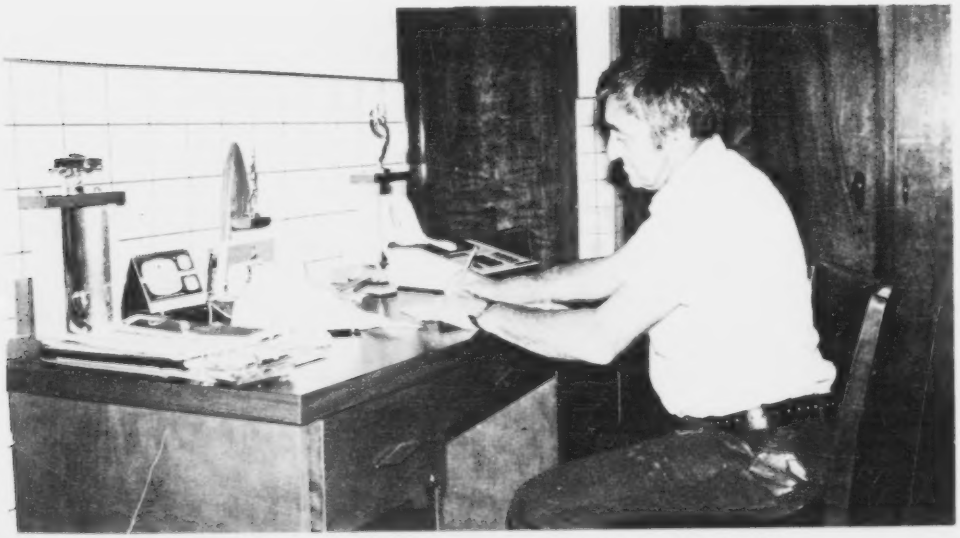

Pour une entreprise comme celle de monsieur Vermette, la comptabilité est indispensable.

L'une des quatre porcheries.

L'an dernier, 3,550 porcs ont été livrés à l'abattoir.

Toute la récolte de maïs sert à l'alimentation des porcs.

L'entreprise Vermette et Fils, de Saint-Simon, décroche cette année la première place parmi les candidats à la décoration d'officier. Monsieur Jean-Paul Vermette participait au concours du Mérite agricole pour la première fois. Il possède son exploitation depuis 1944; la culture mixte du début a fait place à l'élevage du porc qu'il pratique exclusivement depuis 1973. Depuis décembre dernier, il a formé une compagnie avec quatre de ses fils: Denis 30 ans, Michel 27, Yvon 23 et Réjean 21.

Maintenant formé de plusieurs terres, le domaine s'étend sur une superficie de 425 acres, en incluant les 163 acres sous location; 37 acres sont boisées. Le maïs, qui occupe les 388 acres en culture, sert à la fabrication des moulées pour les porcs. On achète environ 200 tonnes de concentrés par année.

À l'exception d'une quarantaine d'acres de nature sableuse, le sol est argileux. Le drainage ne fait que débuter mais, à aucun endroit, on ne remarque les effets d'un excès d'humidité, l'égouttement superficiel étant suffisamment amélioré. L'abondance de fumier de porc et les engrais chimiques, 150 tonnes cette année, expliquent la luxuriance du maïs. Tous les champs présentent les mêmes caractéristiques: propreté, densité et uniformité. Les mauvaises herbes, plutôt rares, sont tenues en échec par les herbicides auxquels s'ajoute la pratique de la jachère.

Le cheptel se compose de 3 verrats Yorkshire, 3 Duroc, 2 Hampshire et 2 Landrace et de 270 truies croisées. Environ 80 porcs quittent la porcherie chaque semaine. L'an dernier, 3,550 porcs ont été livrés à l'abattoir.

Une première porcherie a été bâtie en 1970, une seconde en 1973 et une troisième en 1974 et l'on projette d'en construire bientôt une quatrième. Deux abritent uniquement les sujets à l'engrais. La grange-étable a également été transformée; celle-ci, à deux étages, est pourvue d'un monte-charge. D'excellentes conditions sanitaires sont maintenues dans tous ces bâtiments. Un silo de 20′ × 60′ contient le maïs; celui de mêmes dimensions qui s'était affaissé l'an dernier sera remplacé par un autre de 20′ × 72′. Une bâtisse sera spécialement construite pour la préparation des moulées.

Les bâtiments secondaires sont également bien tenus. La construction d'une remise devrait bientôt se réaliser.

La famille Vermette compte 6 enfants. Les quatre garçons qui travaillent avec leur père sont mariés et habitent chacun une maison mobile. Denis et Michel sont diplômés de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

2 Marcel Bourgeois
Saint-Ours (Richelieu) — Ferme Saint-Ours
901 points

Pour faire face à l'augmentation du troupeau, la grange-étable a été agrandie à maintes reprises.

Une ancienne maison très bien conservée.

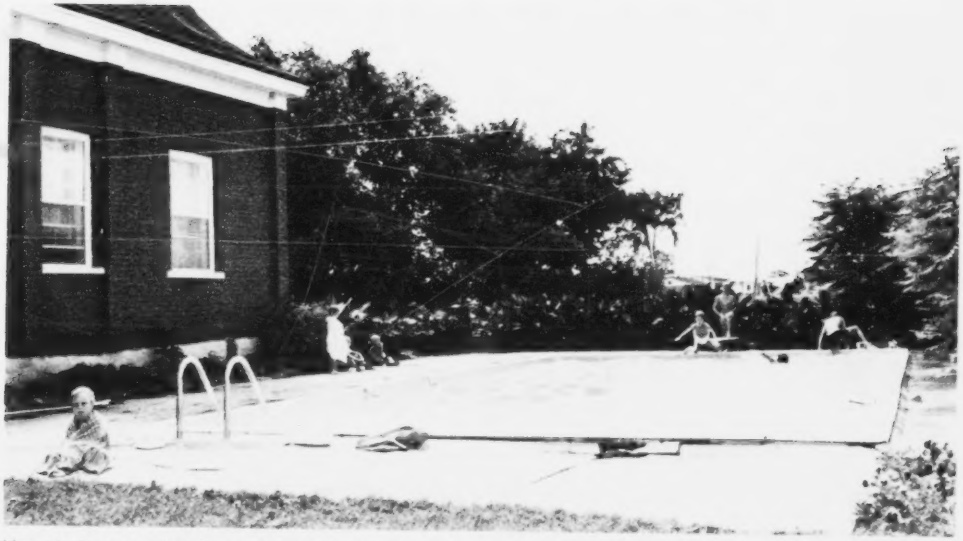

Une piscine pour l'agrément de toute la famille.

Monsieur Marcel Bourgeois, fils du commandeur Ernest-R. Bourgeois, exploite le patrimoine familial à son compte depuis 1961. Il continua d'accroître la superficie de l'exploitation tout en poursuivant l'amélioration. Avec la location d'une centaine d'acres, l'étendue en culture a été portée à 430 acres. Une soixantaine d'acres boisées incluent une érablière de 3,800 entailles.

La terre principale est entièrement drainée; ailleurs, des planches bien arrondies, de bonnes rigoles et des fossés bien nettoyés éliminent les excès d'eau. Outre le bon égouttement, les moyens pris par monsieur Bourgeois pour obtenir de belles récoltes sont ceux que commande une bonne gestion: un emploi judicieux des engrais et amendements ainsi qu'une lutte aux mauvaises herbes par la jachère et les herbicides assurent des rendements élevés.

Les cultures comprennent 80 acres de grains mêlés (avoine-blé-orge), 48 de maïs et 302 de prairies et pâturages. Le maïs, par sa croissance, sa densité et la netteté du champ, permet d'augurer une récolte abondante; c'est également le cas des grains mêlés. Les prairies incluent de belles luzernières aux regains prêts pour une seconde coupe. Quatre-vingt-cinq acres sont en pâturages. À cause du terrain trop détrempé, les vaches ont un accès limité aux pacages.

De race Ayrshire, le troupeau comprend 203 sujets: 3 taureaux, 86 laitières et 114 jeunes. Les vaches entrent dans les catégories suivantes: 2 «excellentes», 16 «très bonnes», 11 «bonnes plus» et 3 «bonnes». La production moyenne, en 1975, est de 11,253 livres de lait par vache avec un indice de 136-130. Suivent quelques records intéressants.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vélage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
S-Ours Blanche 4S	0491175	11 ans 11 mois	14736	555	171-160
St-Ours Gentille Miriella 14U	0505015	10 ans 10 mois	14537	536	165-153
Betty. S Cara Sue	0542051	10 ans 2 mois	15806	577	179-162
Clover Crest Mary Best	0578404	7 ans 7 mois	14896	547	170-154
Maple Dairy Avalon Betty	0541396	7 ans 5 mois	15804	643	177-178
St-Ours Fleur	0548386	6 ans 11 mois	13672	531	162-155
Dora. S Betty Laura	0563239	6 ans	15666	596	172-162
Porterdale Lad. S Lass	0583307	5 ans 7 mois	16106	622	181-171
White Pine Victory.S Netty	0574947	4 ans 8 mois	14268	590	164-167
St-ours Betty Minette 2	057099	3 ans 7 mois	14063	527	174-159

L'étable, agrandie à maintes reprises, n'est peut-être pas des plus fonctionnelles mais son entretien ne laisse nullement à désirer. Le plus petit des trois silos sert à l'emmagasinage du maïs égrené. Les jeunes sont en stabulation libre dans une construction sise sur la seconde terre.

L'outillage constitue un actif considérable. Certains instruments sont la propriété d'un syndicat formé du concurrent et de trois autres cultivateurs. De bonnes bâtisses protègent les machines des intempéries.

Malgré son âge, la maison est parfaitement aménagée. Madame Bourgeois, mère de 5 enfants de 7 à 17 ans, y jouit de tout le confort et l'agrément que peut souhaiter une ménagère. Deux autres résidences sont occupées par les deux employés. Très actif, monsieur Bourgeois cumule de nombreuses fonctions dans plusieurs associations en rapport avec sa profession d'agriculteur.

3 Gabriel Daudelin
Saint-Alexandre (Iberville) — Ferme Daudelino
894 points

Le bâtiment principal de la ferme Daudelino.

Il n'est pas étonnant que les champs de monsieur Daudelin soient bien travaillés.

Monsieur Gabriel Daudelin exploite, avec un employé, un domaine de 190 acres acquis en 1963 qui lui a valu une médaille de bronze au dernier concours; une centaine d'acres sous location s'ajoutent à cette superficie. Aujourd'hui, cette exploitation porte un troupeau de 115 têtes.

Tout est drainé. Les cultures se répartissent en 82 acres de maïs, 6 de blé et 97 de prairies; cinq acres servent de parc de repos. Leur luxuriance démontre qu'un sol assaini répond généreusement aux soins qu'il reçoit. Selon les recommandations, le concurrent a épandu au cours des 5 dernières années 150 tonnes de calcaire et 140 tonnes d'engrais chimiques. Les champs, bien travaillés et l'égouttement superficiel efficace sont le fait d'un agriculteur ordonné et progressif.

Les cultures sont très propres. Les 25 acres de prairies ensemencées sans plante-abri offrent une excellente pousse de luzerne. Dans les autres champs, à cause de l'hiver trop rigoureux, la luzerne a cédé le pas aux graminées, principalement au brome. Grâce au vasage effectué ce printemps, le pourcentage de la légumineuse s'accroîtra sûrement. Le blé et le maïs sont prometteurs.

Les récoltes sont assez abondantes pour alimenter en fourrages 75 vaches et 40 taures et génisses. Quarante bêtes adultes et 24 jeunes sont de race Holstein. Ces animaux sont d'une assez bonne conformation. Pour 1975, le rendement annuel des laitières, déterminé par le contrôle R.O.P. s'établit à 11,823 livres de lait avec un indice de 112-105.

La grange-étable est flanquée de deux silos mesurant respectivement 20 pieds de diamètre sur 50 de hauteur et 24 sur 72. L'un contient du maïs et l'autre du foin. Au centre de l'étable, où l'on compte 84 logettes pour les vaches, les ensilages de maïs et de foin en mélange sont distribués automatiquement dans un râtelier.

La machinerie est des plus complètes; elle figure à l'inventaire pour une valeur de $81,000. Les juges ont été particulièrement intéressés par une niveleuse de bonnes dimensions dont se sert le concurrent pour aplanir ses champs. Une remise de 48' × 104' avec structure en métal a été érigée en 1974.

La maison a subi, à l'intérieur et à l'extérieur, des modifications importantes. Elle est très confortable et possède tous les avantages qu'une ménagère peut désirer. Nathalie et Chantal sont âgées respectivement de 6 et 10 ans.

Monsieur Daudelin est un homme actif qui accepte de bonne grâce les charges publiques que lui confient ses concitoyens: il est directeur de l'UPA, du club Holstein, de la Société d'agriculture et du Syndicat de gestion Iberville-Missisquoi.

4 **Gilles Palardy**
Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
892 points

Du beau blé

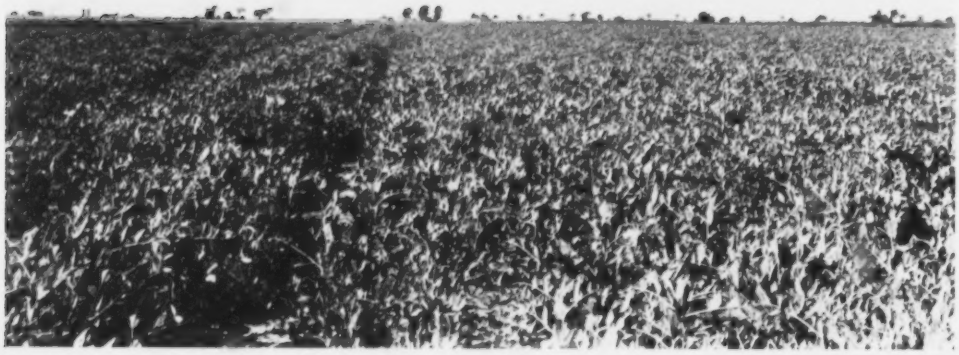

Les pois occupent une superficie de 40 acres.

Un joli bungalow.

La ferme de monsieur Gilles Palardy, à Saint-Damase, ressemble à celle de son frère, aspirant au titre de commandeur au présent concours. Elle est d'ailleurs voisine de celle de Gabriel; mêmes types de sol s'adaptant à des cultures diverses. Cependant, les revenus proviennent uniquement des productions végétales.

Comme son frère, le concurrent cultive une seconde terre à environ 2 milles de sa ferme. Les cultures se répartissent comme suit: 70 acres de maïs-grain, 40 de blé, 40 de pois, 35 de haricots, 30 de betterave sucrière et 25 de maïs sucré.

Les mauvaises herbes ont été remarquablement bien contrôlées; il faut dire que monsieur Palardy pratique la jachère en plus d'utiliser judicieusement les herbicides. Semée trop tôt au printemps, la betterave sucrière a mal levé. Par contre, les autres cultures sont uniformément prospères. Le sol est amendé et fertilisé selon les besoins. Depuis cinq ans, le concurrent a appliqué 150 tonnes de chaux. Il achète une cinquantaine de tonnes d'engrais chimiques annuellement. Bien sûr, le drainage est complété.

Monsieur Palardy dispose de la machinerie essentielle à son exploitation. Certains travaux sont effectués à forfait ou par la conserverie. Cet outillage est rangé dans des bâtisses modestes mais pratiques. À la boutique, on trouve les outils ordinaires.

On vient de terminer l'installation d'une piscine. La maison est une construction neuve. Les abords en sont bien aménagés. Le gazon et les arbustes forment avec la maison un ensemble d'une magnifique apparence.

Madame Palardy sait goûter la vie qu'elle mène dans un décor si agréable avec ses deux enfants Martin et Anne âgés respectivement de 11 et 14 ans. Son époux est directeur de l'UPA et du comité des loisirs de Saint-Damase.

5 Jean-Guy Raymond
Saint-Alexandre (Iberville)
890 points

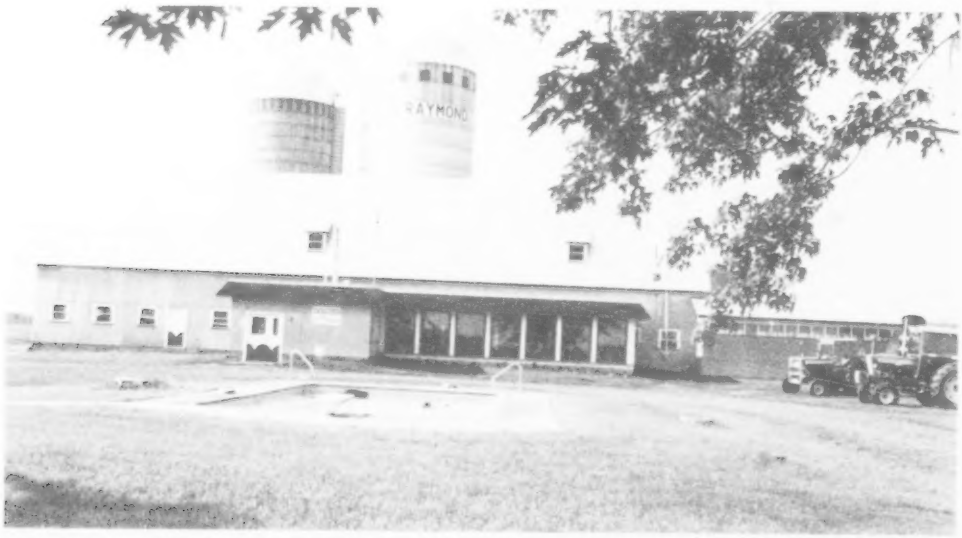

Une vaste et moderne étable à logettes: à l'avant, la salle de traite et la laiterie

La maison est de construction récente

Le domaine de monsieur Jean-Guy Raymond, dans le rang Sainte-Anne à Saint-Alexandre, comprend 148 acres qu'il exploite à titre de propriétaire. Trois acres sont boisées. L'entreprise est destinée à l'industrie laitière. Le concurrent sait en tirer de bonnes récoltes. Le sol, de nature plutôt légère, est drainé sur toute sa superficie.

Les cultures se répartissent comme suit: 55 acres de maïs, 11 de blé et 79 de prairies. Grâce à une bonne fertilisation, 40 tonnes d'engrais chimiques, et des façons culturales appropriées, ces récoltes ont belle apparence.

Le maïs devrait fournir de hauts rendements: la densité et l'uniformité en sont l'indice. Le blé est tout aussi prometteur. L'avoine, ensemencée avec un mélange de luzerne, de brome et de Ladino, ira dans le silo. Dans toutes les prairies, le foin est abondant. Conséquence de l'hiver, le pourcentage de luzerne est variable d'un champ à l'autre. Les vaches ne vont plus au pâturage; à l'année, elles reçoivent de l'ensilage de foin et de maïs.

Monsieur Raymond garde 50 vaches de type Holstein, dont 7 de race et une trentaine de jeunes. La production est destinée à la consommation en nature. Le rapport du P.A.T.L.Q. Régulier de juin indique une production moyenne de 12,894 livres de lait.

Le troupeau est logé dans une étable à logettes; on compte 64 places pour les vaches et 31 pour le jeune bétail. La salle de traite peut accomoder 4 vaches à la fois. Deux silos se dressent à l'arrière de la grange.

Les constructions secondaires sont également très bien tenues. Une vaste remise avec plancher en béton abrite l'ensemble des instruments et un garage contient nombre d'outils.

Monsieur Raymond manifeste de l'intérêt non seulement pour l'amélioration de son domaine mais aussi aux affaires publiques: il est président du Syndicat de gestion, vice-président de l'UPA et marguillier.

Un joli bungalow de brique fournit tout le confort à la famille de deux enfants, Florent et Michel, âgés respectivement de 13 et 16 ans.

6

Paul Bellefroid
Pike River (Missisquoi)
889 points

La ferme de monsieur Paul Bellefroid à Pike-River.

Depuis 1971, monsieur Bellefroid ne fait que des productions végétales.

Ce concurrent, qui en était à sa première participation au concours, ne fait que des productions végétales depuis 1971. Dans son exploitation de 309 acres, il produit du maïs, du blé et du foin.

Il s'agit d'un sol argileux entièrement drainé. Monsieur Bellefroid, par de bonnes méthodes de culture, sait en tirer des récoltes abondantes. Les amendements comme les engrais chimiques y sont employés selon les recommandations découlant de l'analyse du sol. En 1976, 85 tonnes de fertilisants ont été épandues. La rotation est la suivante: 5 à 7 ans de maïs, puis 2 ans de blé et 2 à 3 ans de luzerne.

Le maïs-grain et le blé Glenlea, 204 et 37 acres respectivement, sont très prometteurs; l'emploi d'herbicides a permis de les protéger contre l'envahissement des mauvaises herbes qui sont plutôt rares. La luzerne est bien implantée dans les prairies. L'an dernier, on a vendu 120 tonnes de foin, 567 tonnes de maïs et 1,707 boisseaux de blé.

Le concurrent ne possède pas personnellement toute la machinerie nécessaire à son exploitation. Il trouve plus économique de faire exécuter certains travaux à forfait. C'est le cas pour la récolte du maïs et du blé.

Il n'y a rien de spécial à signaler au chapitre des bâtiments. Trois silos en métal servent à l'entreposage du grain. L'étable est utilisée maintenant pour remiser certains instruments aratoires; on y trouve aussi un petit atelier.

La maison, modernisée, occupe le centre d'un vaste parterre. L'ordre et la propreté qui règnent aux abords laissent deviner la rentabilité de l'entreprise. La famille est composée de 3 enfants: Pierre 14 ans, Diane 12 et Nathalie 6.

Bon citoyen, monsieur Bellefroid ne se refuse pas aux tâches publiques; il est vice-président du Syndicat de gestion Iberville-Missisquoi, directeur de l'UPA et animateur pour la coopérative de Granby.

7 Éloi Lemoine
Saint-Robert (Richelieu)
888 points

La récolte de blé s'annonce excellente.

La grange-étable sert maintenant d'entrepôt à grains et de remise à machinerie.

Monsieur Lemoine, décoré de la médaille de bronze en 1971, exploite un domaine de 225 acres s'étendant de part et d'autre du rang Picoudie à Saint-Robert. L'entreprise est vouée uniquement aux productions végétales, l'industrie laitière étant abandonnée depuis 9 ans.

Au dernier concours, on produisait du maïs, de la betterave sucrière, de l'orge et des concombres. Monsieur Lemoine a conservé sensiblement la même superficie en maïs, soit 107 acres, et a remplacé les autres cultures par le blé, qui occupe cette année 114 acres. En plus, quelques acres servent de pâturages aux deux chevaux d'équitation.

Avec la pose de 52,000 pieds de lignes souterraines cet automne, le programme de drainage sera terminé. De bons fossés reçoivent l'eau des drains. Grâce à une excellente fertilisation, 45-50 tonnes par année, et aux amendements, 320 tonnes depuis 5 ans, accompagnés des façons culturales nécessaires, les récoltes ont belle apparence; elles sont uniformes et d'une bonne densité.

Les mauvaises herbes sont bien contrôlées; on semble toutefois éprouver certaines difficultés avec la prêle des champs.

Le blé est destiné à l'alimentation humaine. La paille est achetée par des propriétaires de chevaux de Montréal. Le maïs, pour les deux tiers environ, va aux distilleries et le reste aux meuneries. Ces deux cultures alternent d'année en année.

Les bâtisses de ferme sont très bonnes. La grange est une solide construction dont l'extérieur est bien entretenu. Elle sert maintenant d'entrepôt à grains et de remise à machinerie.

Le concurrent possède tous les instruments que nécessite son exploitation. Toute cette machinerie est en bon ordre.

La maison, qui a été rénovée, est parfaitement aménagée. Le couple Lemoine a 3 enfants âgés de 3 à 13 ans. Madame Lemoine est secrétaire de l'A.F.E.A.S. Son époux est président de la Caisse populaire et secrétaire de la municipalité.

8 Robert Lefebvre

Saint-Félix-de-Kingsey (Drummond) — Ferme Bois Mou

886 points

Monsieur Lefebvre a débuté à son compte sur le bien paternel en 1968.

La grange-étable a été agrandie l'an dernier.

Robert Lefebvre
Saint-Félix-de-Kingsey (Drummond) — Ferme Bois Mou
886 points

A 31 ans, monsieur Robert Lefebvre, de Saint-Félix-de-Kingsey, fait sa marque comme éleveur de bétail Hostein. En 1975, selon le contrôle officiel (R.O.P.), 27 vaches ont donné 452,141 livres de lait. Suivent les chiffres concernant quelques productrices.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vêlage	Production (305 jours)		Indice B.C.A.
			Lait	Mat. gr.	
Bois mou Misette suprême Lad	1896857	10 ans 7 mois	17767	635	161-160
Bois mou José Lison A	2347481	5 ans 3 mois	18732	672	158-155
Bois mou Minette Boy Rockman	2464483	4 ans 7 mois	21649	871	186-203
Bois mou Mona Petro	2488194	3 ans 5 mois	18874	704	177-179
Bois mou Poune Rockman	2534134	3 ans 3 mois	19907	725	195-193
Bois mou Judy Boy Rockman	2534133	3 ans 3 mois	18724	721	183-192
Bois mou Julie Boy Rockman	2534132	3 ans 2 mois	20177	783	199-210
Bois mou Mina Boy Rockman	2534131	3 ans 2 mois	15455	715	153-192
Bois mou Penny Reflection Marqui	2606357	2 ans 4 mois	14707	551	163-167
Bois mou Linda Rockman	2657998	2 ans 3 mois	14989	583	176-187

L'indice moyen des laitières contrôlées était de 152-161 et la production moyenne de 16,177 livres de lait. Cette année, le troupeau compte 1 taureau, 32 laitières et 37 jeunes d'élevage. Tous les sujets sont de race. Sept vaches sont classées «très bonnes» et 13 «bonnes plus».

Le concurrent a acheté la terre paternelle en 1968. C'est une exploitation de 150 acres dont 145 sont en culture. La terre voisine, 77 acres, est également sous location. Bien que facilité par la topographie du terrain, l'égouttement n'est pas encore parfait. L'exécution du plan de drainage, 17,000 pieds à date, se poursuit.

Le blé, qui touche à maturité, occupe une partie considérable de la ferme, soit 55 acres; la densité et le développement sont uniformes. Le maïs, couvrant 44 acres dont la moitié environ est destinée à l'ensilage, est prometteur. La netteté de ces champs est remarquable.

Dans les mélanges à prairies, on retrouve la luzerne, le brome, le trèfle rouge et le mil. La seconde coupe de certaines soles a été faite, la dernière semaine de juillet. Les fourrages récoltés à la ferme suffisent amplement à l'alimentation du bétail. Les vaches ont 42 acres de pâturages à leur disposition. Les 8 enclos sont fauchés régulièrement.

Les dépendances n'ont rien d'éclatant, mais elles sont solides et propres. La grange-étable a été agrandie l'an dernier. Les réparations ne sont pas encore terminées. Le silo de 16' × 60' est en béton coulé. Les autres bâtiments comprennent plusieurs constructions d'un certain âge dont on s'accomode.

Entourée de pelouse et d'arbres de diverses espèces, la vieille maison a bel air sous son revêtement moderne. Le père du concurrent s'y est réservé quelques pièces.

La famille compte 1 fille et 2 garçons. Monsieur Lefebvre, malgré le temps qu'exige son exploitation, en trouve encore à consacrer aux associations professionnelles.

9

Réal Laflamme
Sainte-Rosalie (Bagot)
884 points

Âgé à peine de 29 ans, monsieur Réal Laflamme a un bel avenir devant lui.

La famille Laflamme habite une maison moderne.

Réal Laflamme
Sainte-Rosalie (Bagot)
884 points

Avec sa maison neuve, ses bâtiments d'une excellente tenue et la verdure qui leur sert de décor, la ferme de monsieur Réal Laflamme donne, dès l'arrivée, des indices de rentabilité que confirme une visite détaillée.

Le concurrent a acheté sa première ferme en 1968. Située dans une région aux terres fertiles, l'exploitation comprend aujourd'hui 250 acres de sols argileux. La production laitière et la culture des céréales constituent les deux sources de revenus.

Les terres sont bien aménagées. Les solides ponceaux qui enjambent les fossés permettent à la machinerie de circuler partout sans heurts ni perte de temps. Il ne reste plus que 40 acres à drainer. On apporte aussi un grand soin à la défense des cultures contre les herbes nuisibles et à la fertilisation. Cinq cent tonnes de calcaire ont été épandues au cours des cinq dernières années. Les cultures de 1976 ont reçu 50 tonnes d'engrais chimiques.

Les façons culturales sont exécutées avec soin. Soixante-dix acres de maïs, 45 de blé et 30 d'orge présentent des caractéristiques identiques. Toutes ces cultures sont de très belle venue et fourniront de gros rendements. Développement égal, semis régulier et netteté des champs sont remarquables. L'an dernier, 45 tonnes de blé et 90 tonnes de maïs ont été vendues. La récolte de foin, dont une partie va à l'usine de déshydratation, est abondante. Dans certaines soles la deuxième coupe de luzerne a été faite.

Le cheptel laitier compte 2 taureaux, 62 laitières, et 19 jeunes sujets. Monsieur Laflamme se propose d'entreprendre le contrôle laitier prochainement. D'après les ventes, la moyenne se situerait aux environs de 13,000 livres de lait par vache. À la fin de juillet, la gent porcine comprenait 2 verrats et 37 truies. Le concurrent débute dans cet élevage. Les porcelets ne seront pas engraissés à la ferme.

La grange-étable est une bâtisse à toit français qui date de 1962. Entièrement lambrissée de tôle, elle a belle apparence. Les deux silos qui s'y adossent mesurent 16 ′× 48 ′ et 16 ′× 56 ′. On est à réaménager une ancienne grange pour les porcs.

Dans un bon garage pavé en béton, muni de 3 grandes portes, on retrouve un atelier chauffé bien pourvu d'outils. La machinerie répond amplement aux besoins de la ferme. Le concurrent travaille fréquemment avec son père, chacun possédant ses instruments.

Les parties de la cour où doit circuler la machinerie sont asphaltées. Un gazon dense et rasé de frais occupe le reste de l'espace. La maison forme avec les autres bâtiments un ensemble d'une apparence remarquable. Monsieur et madame Laflamme ont 3 enfants, 2 filles et 1 garçon.

Depuis 8 ans qu'il a débuté à son compte, le concurrent a constamment amélioré et agrandi son exploitation. Il se fait maintenant aider d'un employé. Bien que le travail ne manque pas, il trouve quand même le temps d'occuper certaines fonctions: il est directeur de l'UPA et de la coopérative de Sainte-Rosalie et délégué pour la Raffinerie de sucre. Âgé à peine de 29 ans, il a devant lui un bel avenir.

10 Roger et Raymond Proulx
Saint-Jean-Baptiste (Nicolet)
878 points

Les frères Proulx sont spécialisés dans la production d'avoine de semence; les quatre silos ont une capacité de 21.000 boisseaux.

Roger habite la maison paternelle.

10 Roger et Raymond Proulx
Saint-Jean-Baptiste (Nicolet)
878 points

En 1974, les frères Proulx se sont départis de leur troupeau laitier pour ne plus s'intéresser qu'à la production d'avoine de semence et de foin. Ils possèdent aujourd'hui 310 acres et sont locataires de 235. Chacun est propriétaire de son fond de terre, les machines et les bâtisses sont propriété commune.

Tout est mis en oeuvre pour assurer à ce sol franc une productivité maximale. Les terres qui appartiennent aux concurrents sont drainées. L'emploi des amendements et des fertilisants selon les besoins décelés par l'analyse, et l'usage des herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes sont les facteurs importants dont on sait tirer parti. Cette année, l'avoine Garry (Enregistrée) occupe 227 acres et 89 acres sont ensemencées en avoine Scott: Select 1.5 acres, Fondation 8 et Enregistrée 79.5.

Tous les champs sont rigoureusement exempts de mauvaises herbes; le rendement sera sans doute excellent. Les prairies comprennent de très belles luzernières aux regains touffus. Le criblage du grain se fait à la ferme même. Les criblures sont achetées par les meuneries. Le foin et la paille sont vendus à d'autres cultivateurs.

Une bâtisse en acier de 40' × 80' abrite la machinerie pour le criblage. Tout à côté, les quatre silos en métal, servant à l'emmagasinage et au séchage du grain, ont une capacité de 21,000 boisseaux. Le fenil de la grange est équipé d'un séchoir à foin. L'étable est utilisée comme remise à machinerie. Une boutique contient les outils nécessaires aux réparations courantes. Les instruments aratoires, en très bon état, suffisent aux exigences de l'exploitation.

La famille de Raymond, qui compte 2 enfants de 5 et 9 ans, est logée dans une spacieuse et confortable maison de style canadien. Roger, célibataire, habite la maison paternelle; c'est lui qui s'occupe de la comptabilité.

11 La Ferme Clémentale Inc.

Johnville (Sherbrooke)
874 points

Une belle récolte de luzerne

Toute la famille prend quelques instants de repos

Diplômé de l'école Noé-Ponton, monsieur Robert Clément exploite avec deux employés un domaine de 490 acres dont 225 sont sous location. Le concurrent tire son revenu de la vente du lait et des oeufs.

Sauf à certains endroits, où d'ailleurs on a posé des drains, l'égouttement est facilité par la pente naturelle du terrain. Les récoltes, soumises à une rotation de 4 ans, comprennent du maïs, de l'avoine et du foin. En moyenne, elles reçoivent de 50 à 60 tonnes d'engrais chimiques annuellement.

L'avoine Garry, occupe une quarantaine d'acres. Le maïs, couvrant 68 acres, présente une pousse uniforme; quelques ronds, très rares, souffrent d'un excès d'humidité. Ces cultures sont propres. Certaines prairies sont excellentes à tout point de vue; les regains de luzerne sont prêts pour une seconde coupe. La superficie des pâturages fertilisés se limite à 25 acres, les vaches étant surtout alimentées à l'étable.

Le cheptel laitier Holstein se compose de 85 vaches et de 90 jeunes. Ce sont des animaux bien sélectionnés et bien nourris inscrits au contrôle R.O.P. La production moyenne, pour le dernier exercice, fut de 12,816 livres de lait avec un indice de 117-113. L'aviculture tient aussi une place importante dans cette exploitation. Monsieur Clément garde 13,500 poules; l'an dernier, il a vendu 275,000 douzaines d'oeufs.

La grange-étable, construite en 1950, a dû être considérablement agrandie ces dernières années pour loger le troupeau actuel. À la laiterie, on retrouve deux bassins réfrigérants, l'un d'une capacité de 8,000 livres et l'autre de 2,000 livres. Le poulailler, à deux étages, est proprement tenu.

Rien ne manque en ce qui concerne l'outillage. Il faudra agrandir la remise qui ne répond plus aux besoins.

L'embellissement des abords de la ferme est digne de mention. Les deux maisons, entourées d'arbres d'ornement et de gazon, respirent le confort. Une piscine permet à la famille de passer d'agréables moments de détente. Les époux Clément ont 4 enfants.

12 Roger Hébert
Sainte-Edwidge (Compton)
872 points

Dans cette remise de 40' × 100', la machinerie est bien abritée.

L'extérieur de la maison a été refait.

12 Roger Hébert
Sainte-Edwidge (Compton)
872 points

Le domaine de monsieur Roger Hébert, à Sainte-Edwidge, comprend la terre paternelle acquise en 1964, consolidée d'une seconde ferme 4 ans plus tard. Le concurrent, lauréat de la médaille de bronze en 1971, a continué d'améliorer ses champs et son troupeau laitier.

Sur une superficie totale de 335 acres, 135 sont boisées, l'érablière de 2,200 entailles n'est plus exploitée. Les récoltes comprennent 13 acres d'avoine Scott, 12 de maïs, 6 d'orge Loyola et 79 de foin. Les pâturages fertilisés occupent 40 acres et les pâturages naturels 50.

On applique annuellement 25 tonnes d'engrais chimiques comme complément au fumier dont bénéficient le maïs et les prairies de deuxième et de troisième année. L'égouttement a été sensiblement amélioré, il faut dire que 47,000 pieds de drains ont été posés.

Le maïs, qui n'a été mis en terre que le 5 juin, est peu avancé. L'orge est belle, par contre, l'avoine souffre d'un excès d'humidité. Les prairies, qui suivent un cycle de cinq ans, sont à base de trèfle et de mil. Le pourcentage de trèfle est élevé dans les soles de première année. Dans les pâturages, en rotation de six ans, la végétation est assez dense.

Le troupeau de race Holstein est composé de 31 laitières et de 41 jeunes. Les vaches soumises au contrôle R.O.P. ont eu une production moyenne de 12,473 livres de lait avec un indice de 115-113 en 1975. La dernière classification s'établit ainsi: 2 «très bonnes», 20 «bonnes plus» et 9 «bonnes». Les juges n'ont cependant pu voir les taures, réfugiées dans les bois.

Les bâtisses de ferme sont très bonnes. La grange-étable est une solide construction dont l'extérieur est fort bien entretenu. La propreté règne dans l'étable. Il n'y a rien à redire sur la tenue de la laiterie qui loge un bassin de 600 gallons vers lequel le lait est acheminé par un semi-pipe-line.

Une remise de 40' × 100' a été construite en 1974. En plus de la machinerie courante, monsieur Hébert est copropriétaire de quelques instruments dont une épierreuse.

La maison, qui a reçu un nouveau revêtement extérieur, a été complètement transformée depuis le dernier concours. La famille compte 5 enfants, âgés de 6 mois à 12 ans. Monsieur Hébert apprécie l'aide qu'il reçoit de son père. Il est président du C.A.B. de Coaticook, directeur de la Société d'agriculture du comté de Compton et vice-président du Club Holstein Saint-François et de la coopérative de Coaticook.

13 Adrien Fleury
Arthabaska (Arthabaska)
871 points

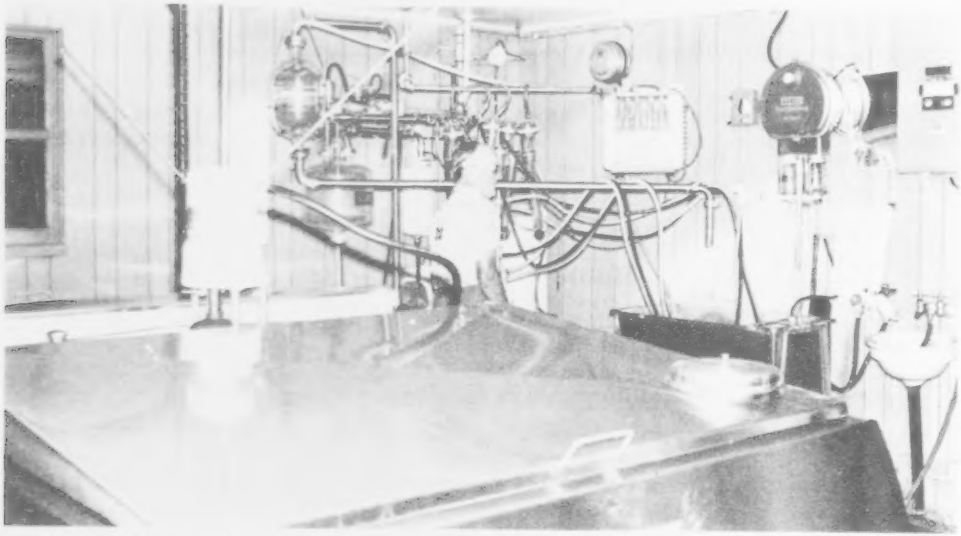

La laiterie est d'une grande propreté.

Monsieur Fleury habite un bungalow tout neuf construit à proximité de l'ancienne maison.

13 Adrien Fleury
Arthabaska (Arthabaska)
871 points

Âgé de 57 ans, monsieur Adrien Fleury cultive sa ferme à son compte depuis 1954. Il l'exploite maintenant en collaboration avec son fils Jean-Albert. C'est d'ailleurs ce dernier qui, en l'absence de son père, a conduit les juges.

Le domaine de 217 acres réparties en deux terres, l'une à Arthabaska et l'autre à Saint-Norbert, comprend 197 acres en culture et 20 en bois. Les deux tiers environ sont constitués de sols plutôt légers, la balance est de nature organique.

De belle venue en général, les cultures, orientées vers la production des herbages et des fourrages, suivent un cycle de six ans que l'on tend à prolonger le plus possible. Des 29 acres semées en grains mélangés (avoine Garry-orge Bonanza-blé Selkirk), 14 ne sont pas récoltées pour le grain. Cinquante acres sont consacrées aux pâturages. Il arrive aussi que certaines prairies soient pacagées après la récolte du foin.

Les champs sont proprement tenus. À certains endroits, on a enfoui à ce jour, une trentaine de mille pieds de drains. Le chaulage, pratiqué depuis le début, se poursuit chaque année. Le sol a reçu 200 tonnes de calcaire depuis 5 ans et 20 tonnes d'engrais chimiques cette année.

La ferme porte un troupeau de bovins Holstein composé de 45 laitières et de 45 jeunes; on garde aussi 1 taureau. Les animaux ont une belle conformation et des aptitudes laitières marquées, conséquences d'une sélection sévère et d'une bonne hérédité. En 1975, 42 vaches au contrôle R.O.P. ont eu un rendement moyen de 16,193 livres de lait avec un B.C.A. de 149-151. Il vaut la peine de consigner ici la production de quelques sujets.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vêlage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
Des Briques Anitoune	1612120	13 ans 1 mois	20549	812	182-201
Vignela Jeanne	1998945	9 ans 5 mois	20132	708	179-174
Fleury Violette Argentier	2358577	5 ans 8 mois	19510	787	161-176
Fleury Lucia Argentier	2415699	4 ans 11 mois	19645	704	169-163
Fleury Marseille Emperor	2424502	4 ans 10 mois	25947	885	223-205
Fleury Blanchette Elmside	2470710	4 ans 6 mois	19359	703	175-171
Fleury Gogette Pilot	2466569	4 ans 6 mois	18098	715	159-169
Fleury Jupiter Benoîte	2526113	4 ans 1 mois	19502	722	175-175
Fleury Jupiter Andy	2514573	3 ans 11 mois	20006	781	180-190
Fleury Jupiter Bruna	2582679	2 ans 9 mois	15091	575	163-169
Fleury Lorin Brenda	2697237	2 ans 2 mois	16348	572	181-173

Les dépendances sont en excellent ordre. L'étable, dont les murs sont peints aluminium, a été agrandie il y a quelques années; elle fait place à 58 bêtes adultes. On y observe une grande propreté. Le jeune bétail, qui a son local, hiverne en stabulation libre. Le pipe-line se déverse dans un bassin de 5,409 livres.

Un bâtiment, qui a de l'âge mais encore solide, sert de remise pour la machinerie. L'ancienne laiterie est devenue un atelier, les vis, les boulons et les écrous sont rigoureusement classés dans des contenants appropriés au sous-sol de la maison.

Monsieur et madame Fleury viennent d'emménager dans un bungalow neuf construit à proximité de l'ancienne maison qu'occupe leur fils.

Les juges ont trouvé cette visite intéressante; ils déplorent cependant le fait de n'avoir pu consulter aucune comptabilité détaillée.

14 Albert Mailloux

Sainte-Angèle-de-Monnoir (Rouville)

870 points

Les champs sont bien égouttés

Monsieur Mailloux a pris possession du bien paternel en 1955

14 Albert Mailloux
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Rouville)
870 points

Cette exploitation est constituée de la ferme paternelle dont monsieur Mailloux a pris possession en 1955 et qu'il a consolidée par l'achat d'une première terre en 1959 puis d'une seconde cette année. Cette dernière, d'une superficie de 64 acres, est sise de l'autre côté du rang Saint-François, face à la terre principale. Les juges n'en ont pas tenu compte dans leur appréciation, étant d'acquisition trop récente.

Les champs sont plans. Le sol, plutôt fertile, est en majeure partie argileux. Grâce à des fossés profonds et à des planches bien arrondies, les cultures ne semblent pas affectées par un mauvais égouttement. Depuis 21 ans, le concurrent a corrigé l'acidité du sol par des applications abondantes de calcaire, 800 tonnes en ces cinq dernières années. La fertilisation comprend 25 tonnes d'engrais chimiques annuellement. On fait la lutte aux mauvaises herbes au moyen des herbicides et la pratique de la jachère.

L'avoine, 16 acres, ne donnera qu'un faible rendement, le sol ayant été bouleversé au bulldozer l'automne dernier. Le maïs, 40 acres, est clair et mal levé. Par contre dans les prairies, le foin est abondant et de qualité. C'est la luzerne qui est la plante dominante dans la plupart des champs. La luzernière de ce printemps, 25 acres, est très belle. Celle de deuxième année laisse voir des regains magnifiques. Sur l'entière superficie de la ferme, la rotation est la suivante: 2 ans de maïs et luzerne, établie sans plante-abri, aussi longtemps que les rendements s'avèrent satisfaisants. Les plus vieilles prairies servent de pâturages.

Bien que de conformation moyenne, les vaches ont atteint un rendement de 15,727 livres de lait et un indice de 143-147 en 1975. Voici quelques chiffres tirés du rapport de l'an dernier.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrument	Âge au vêlage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
Beauvide Reflection Nicole	2017966	8 ans 11 mois	21353	678	175-154
Werrcroft Rockman Irene	2250039	6 ans 9 mois	19083	783	167-187
Val des Cotes Remonde	2309754	5 ans 6 mois	18276	662	155-153
Beauvide Bonaventure Lisa	2374623	5 ans 5 mois	17945	656	161-159
Beauvide Magistrate Joan	2432796	4 ans 9 mois	18116	647	155-150
Roseholm Celine	2365704	4 ans 8 mois	20861	800	181-187
Diagonal Kathou Sovereign	2373160	4 ans 5 mois	18870	724	166-172
Alexie Modele	2524725	4 ans 4 mois	16750	705	146-168
Beauvide Amos Valerie	2528910	3 ans 2 mois	15022	572	151-156
Beauvide Klondike Yvette	2607118	2 ans 1 mois	14113	578	161-182
Beauvide Mougette Citation-Red	2693775	2 ans	14488	546	166-171

Toutes les bêtes sont de race Holstein, au début de juillet, on dénombrait 45 laitières et 46 jeunes.

La grange-étable est une construction à comble français qui se prolonge d'une annexe à étage unique. Deux silos, l'un de 20′ × 40′ et l'autre de 18′ × 52′ se dressent à une extrémité. L'étable offre de l'espace pour 44 bêtes adultes.

Une excellente remise sert d'abri à l'outillage. L'atelier est toutefois rudimentaire. L'investissement en ce qui concerne la machinerie pour l'ensilage est réduit du fait que monsieur Mailloux s'est associé avec deux autres cultivateurs.

Monsieur et madame Mailloux habitent avec leurs 7 enfants, dont les âges s'échelonnent de 8 à 18 ans, une grande maison de brique à deux étages qui ne date que de 8 ans.

15 Bernard Demers

Sainte-Cécile-de-Levrard (Nicolet) — Ferme Levrard

869 points

Plusieurs instruments ont été achetés en copropriété avec d'autres cultivateurs.

La tenue de la comptabilité doit être suivie.

C'est par la visite de cette exploitation effectuée le 12 août, que les juges ont terminé l'expertise des 70 fermes inscrites au concours. En 1961, monsieur Bernard Demers a pris possession de la ferme paternelle qu'il a agrandie dix ans plus tard; le tout forme maintenant une exploitation de 200 acres. Ce domaine lui a valu le dix-neuvième rang chez les lauréats de la médaille de bronze en 1971. La forêt couvre 18 acres et, des 182 acres en culture, 56 sont en pâturage.

Le sol est de texture variée. En ces derniers cinq ans, les champs ont reçu 300 tonnes de calcaire et 75 tonnes d'engrais chimiques. De belle venue en général, les cultures convergent vers la production laitière.

Un champ de maïs est bien net alors que dans un autre on note la présence des mauvaises herbes; cette année, 40 acres sont consacrées à cette culture. Sept acres sont ensemencées d'un mélange blé-pois et les rendements devraient être bons. La présence d'un peu de pied-de-coq gâte l'apparence des 35 acres de grains mélangés (avoine-blé-orge). La rudesse de l'hiver dernier explique sans doute le faible pourcentage de légumineuses dans les prairies. Les vaches ont de bons pâturages à leur disposition.

Comme cheptel, monsieur Demers ne garde que des bovins Holstein. Le troupeau compte 80 têtes dont 40 vaches. Ce sont des animaux de bonne qualité bien que chez plusieurs la conformation du pis laisse à désirer. Les jeunes sujets font meilleure figure et permettent d'espérer une amélioration sensible dans l'apparence du bétail. Le concurrent pratique le contrôle R.O.P. et participe régulièrement aux expositions. En 1975, le rendement moyen fut de 12,298 livres de lait pour un indice de 114-122.

L'étable a été agrandie; elle peut maintenant loger 68 bêtes adultes. Les vaches reçoivent leur ensilage dans une annexe de 32' × 80' qui forme un angle droit avec le bâtiment principal. Le silo de 20' × 60' a été construit en 1973.

Le concurrent est copropriétaire de plusieurs instruments coûteux. La machinerie pour l'ensilage appartient à un syndicat formé de 4 cultivateurs. L'outillage est abrité adéquatement et son entretien ne laisse pas à désirer.

Monsieur et madame Demers ont une famille de 6 enfants dont l'aîné a 13 ans et le benjamin 6. Le concurrent ne fuit pas les responsabilités lorsque ses concitoyens font appel à ses services; il est président de la Caisse populaire, du GERA, de la Société d'agriculture et de l'UPA et vice-président du Club Holstein Nicolet-Yamaska.

16 Rosario Beaudet

Sainte-Sophie-de-Levrard (Nicolet)

868 points

Les bâtiments sont d'une tenue impeccable

Une excellente remise de 30' × 95', un atelier en occupe une partie

16 Rosario Beaudet
Sainte-Sophie-de-Levrard (Nicolet)
868 points

Ce concurrent a presque doublé la superficie de son exploitation depuis le dernier concours alors qu'il obtenait le titre de chevalier. Aujourd'hui, ce domaine de 329 acres porte un troupeau laitier de 139 têtes comparativement à 88 en 1971.

L'étendue totale en culture est de 272 acres. À cela s'ajoutent 17 acres incultes utilisées comme pâturages et 40 boisées. Dans certains champs, les planches ont été arrondies; le drainage n'a pas encore débuté. Le fumier est épandu à l'automne et il est appliqué sur la soie de maïs. Le concurrent emploie une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques par année. La guerre aux mauvaises herbes se fait par le recours aux herbicides.

Le maïs, 15 acres, n'est guère prometteur; sa croissance est médiocre. Vingt-quatre acres ont été ensemencées en avoine et le rendement s'annonce bon. Dans un champ, elle est fauchée en vert et servie quotidiennement aux animaux. Les graminées, à l'exclusion presque totale des légumineuses, constituent la flore des prairies. Les vaches ne vont plus au pâturage; elles reçoivent de l'ensilage et du foin sec.

Soixante-cinq laitières et 74 jeunes forment le cheptel laitier. Une trentaine de bêtes, dont 19 vaches, sont de race Holstein. La production moyenne, d'après la comptabilité, fut de 10,242 livres de lait par vache en 1975. Monsieur Beaudet vient d'inscrire son troupeau au contrôle officiel. Une partie des revenus de l'exploitation provient également de l'engraissage des porcs. À contrat pour la coopérative de Parisville, le concurrent livre environ 350 porcs à l'abattoir annuellement.

Les bâtiments forment un ensemble d'une excellente apparence. La vacherie et la porcherie sont propres et confortables. Depuis le dernier concours, on a fait l'acquisition d'un silo de 24' × 65'. On vient de terminer la construction d'une remise de 30' × 95' dont une extrémité servira d'atelier. L'outillage de ferme, d'une valeur de $27,600, est en bon ordre et répond aux exigences de l'exploitation.

La maison a été restaurée il y a 3 ans. Rien n'y manque pour assurer le confort de ses habitants. Madame Beaudet aide volontiers son mari à la ferme quand son concours est requis. Les six enfants, dont les âges varient de 6 à 21 ans, sont encore tous aux études.

17 **Paul Leclerc**
Saint-Zéphirin (Yamaska)
867 points

C'est le temps des foins

La maison a été joliment rénovée

Paul Leclerc
Saint-Zéphirin (Yamaska)
867 points

Monsieur Leclerc, de Saint-Zéphirin, a conquis la médaille de bronze en 1971. En incluant les 47 acres sous location, son domaine couvre une superficie de 171 acres. 10 acres sont boisées.

Le sol est d'une bonne productivité naturelle, c'est de la terre argileuse à l'exception d'une trentaine d'acres de sol léger. Le drainage ne fait que débuter; des planches arrondies facilitent l'égouttement superficiel.

L'exploitation est consacrée à la production de grains et de fourrages destinés à l'alimentation du bétail laitier. Le maïs occupe 40 acres, les grains mêlés 12, l'avoine Garry 16 et l'orge Conquest 6. Le reste est en prairies et en pâturages.

Les céréales, dans l'ensemble, rendront normalement. Le maïs est beau mais on y déplore la présence de mauvaises herbes. Les grains mélangés comprennent avoine, blé, orge et pois. Dans les 40 acres de prairies, la luzerne a passablement disparu. Les pâturages sont divisés en 7 soles; le bétail broute l'avoine semée comme plante-abri dans la pièce rajeunie chaque année. Dans les endroits accidentés, on a semé du lotier en mélange avec le Ladino.

La production moyenne par vache a subi une baisse en ces dernières années; elle n'a pas atteint les 11,000 livres en 1975. Le troupeau est composé de 1 taureau, 40 laitières et 34 jeunes, les sujets, pour la moitié, sont de race Holstein. C'est le P.A.T.L.Q. Officiel qui est en vigueur.

Depuis le dernier concours, l'étable a été équipée d'un pipe-line et un silo en douves de béton de 18′ × 50′ a été érigé. Un vieux nettoyeur a été transformé en convoyeur pour l'ensilage.

Une excellente remise, construite en 1973, munie de trois grandes portes, répond à de multiples usages: un petit atelier a été aménagé et on y entrepose les grains.

La maison a été modernisée et est maintenant pourvue de toutes les accommodations susceptibles d'alléger la tâche de madame Leclerc, mère de 3 enfants. Membre d'un GERA, monsieur Leclerc est vice-président de l'UPA et marguillier.

18 Jean-Paul Poirier

Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)

866 points

Le troupeau compte 80 têtes.

Une ancienne maison entièrement refaite.

18 Jean-Paul Poirier
Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
866 points

Ce concurrent, qui a pris la succession de son père en 1971, n'a que 26 ans. Son domaine, entièrement soumis à la culture, comprend une superficie de 107 acres. La route Argenteuil, qui conduit à Sainte-Madeleine, le longe sur une certaine distance et sert de chemin d'exploitation.

Le sol, franc pour un peu plus de la moitié et argileux pour le reste, est entièrement drainé; il se prête à des cultures variées. L'assolement de cette année comprend 24 acres de maïs, 13 de blé Opal, 12 de betterave sucrière, 30 de prairies et 28 de pâturages.

Toutes ces cultures suscitent l'admiration des juges par leur développement et l'absence de mauvaises herbes. Les pâturages, 4 enclos de 6 acres chacun, sont satisfaisants. On y passe la faucheuse après chaque période de paissance. La luzerne se retrouve en abondance dans toutes les prairies. Évidemment, en raison de leur faible étendue, elles ne produisent pas tout le foin requis; les achats de fourrages s'élèvent environ à 25 tonnes annuellement. Le concurrent ne possède cependant pas encore de séchoir à foin.

En plus du fumier qu'il épand en fin d'été sur les soles destinées au maïs ou à la betterave, monsieur Poirier fait usage chaque année de 25 à 30 tonnes d'engrais chimiques. Depuis 4 ans, le sol a reçu une centaine de tonnes d'amendements calcaires.

Le troupeau de type Holstein comprend 50 laitières et 30 jeunes. Ces animaux sont d'une conformation moyenne. Monsieur Poirier pratique le contrôle laitier postal. D'après la comptabilité, 45 vaches ont produit 537,480 livres de lait en 1975.

Les dépendances sont anciennes mais très bien conservées; elles sont toutes lambrissées de tôle. La propreté ne fait pas défaut à l'étable qui a été agrandie en 1974. Le silo en douves de béton mesure 18 pieds de diamètre sur 55 de hauteur. Une ancienne porcherie ne sert que pour le jeune bétail. La laiterie a été construite à l'intérieur de la grange; elle est un peu sombre.

Monsieur Poirier échange du temps avec son frère Gaétan qui exploite une ferme avoisinante. Chacun possède cependant sa machinerie.

L'habitation a été entièrement refaite. La cour de ferme est agrémentée d'arbres et de fleurs. Le jardin figure parmi l'un des plus beaux que les juges ont eu à apprécier. Deux jeunes enfants égaient le foyer.

19 Gaston Gagné
Saint-Félix-de-Kingsey (Drummond)
865 points

Vingt-quatre acres sont en maïs.

Des gens heureux.

Gaston Gagné
Saint-Félix-de-Kingsey (Drummond)
865 points

A sa première participation au concours, monsieur Gaston Gagné se classe parmi les lauréats de la médaille d'argent. Il exploite et améliore sa ferme depuis 1960, un domaine de 120 acres, agrandi de 90 acres en 1972; en plus, 38 acres sont sous location. Une douzaine d'acres sont incultes et 60 boisées incluent une érablière de 1,000 entailles.

Les cultures comprennent 24 acres de maïs, 12 d'un mélange blé-pois, 10 d'avoine-pois-lentilles, 9 d'avoine, 8 d'orge, 71 de prairies et 42 de pâturages. Cette année, elles ont nécessité l'achat de 28 tonnes d'engrais chimiques. Un bon égouttement superficiel complète le drainage, 40,000 pieds.

L'ensemble des champs laisse prévoir des rendements convenables. Les mauvaises herbes sont plutôt rares dans les cultures de céréales et on peut y voir un beau départ des plantes fourragères. Les grains entrent dans la fabrication des moulées que le concurrent fait préparer à la coopérative. La récolte de foin suffira aux besoins du bétail. Dans une luzernière de ce printemps, une première coupe a fourni une abondance de foin de qualité. Les pâturages sont divisés en 4 enclos où les animaux trouvent une nourriture abondante à base de Ladino.

Vingt vaches sur 44 sont de race Holstein, de même que 35 des 41 jeunes. La production du troupeau est destinée à la transformation. Les laitières soumises au contrôle R.O.P. ont eu un rendement moyen de 13,971 livres en 1975. Monsieur Gagné n'a recours qu'à l'insémination pour la fécondation de ses vaches.

La grange-étable est un bâtiment vétuste qui ne manque cependant pas de confort. Une bonne couche de peinture ou de chaux en rehausserait l'apparence extérieure. Un silo de 18' × 50' s'y adosse. L'étable est équipée d'un pipe-line.

Pour abriter sa machinerie, monsieur Gagné vient de construire une bonne remise de 45' × 100'. Cette bâtisse sert également à l'entreposage des grains.

La vieille maison a été rénovée de façon à assurer le confort de ses habitants. On note un effort d'embellissement. Un seul des 6 enfants a quitté le toit familial. Réjean, 21 ans, travaille avec son père. L'initiative et le talent de monsieur Gagné ont été reconnus par ses concitoyens qui l'ont élu directeur de la coopérative, vice-président de l'UPA, administrateur de la Fédération des producteurs de lait de Nicolet et animateur de la Coopérative de Granby.

20

François Jutras
Saint-Zéphirin (Yamaska)
864 points

Des bâtiments sans luxe mais bien entretenus.

20 François Jutras
Saint-Zéphirin (Yamaska)
864 points

Monsieur Jutras fut décoré de la médaille de bronze en 1971. D'une superficie totale de 192 acres, le domaine en compte 166 en culture; 20 acres sont sous location. Le concurrent tire son revenu de la production laitière et de l'exploitation d'une érablière de 2,300 entailles.

Établi dans sa ferme depuis 12 ans, le concurrent en poursuit chaque année l'amélioration foncière. Les pentes abruptes ont été abaissées. Il s'efforce aussi de bien égoutter ses champs: 80,000 pieds de drains ont été posés. En ces cinq dernières années, 400 tonnes de chaux et 120 tonnes d'engrais chimiques ont été appliquées.

Pour cette année, les récoltes comprennent 30 acres de maïs, 10 de grains mêlés, 5 d'un mélange blé-pois et 71 de foin. Les pâturages, 50 acres, sont soumis à une rotation de 4 ans.

D'une bonne densité et uniforme, le maïs devrait fournir une bonne récolte. Les autres céréales promettent également un bon rendement. On remarque cependant quelques plants de pied-de-coq dans les grains mélangés. La récolte de foin ne suffit pas à l'alimentation du troupeau, il faut en acheter environ une dizaine de tonnes annuellement. On a dû pratiquer le vasage dans certaines soles où le gel avait causé des dégâts. Une luzernière de sixième année est encore en bon état de production. Quarante acres de pâturages sont à la disposition des laitières; divisés en 5 enclos, ils sont fauchés à tour de rôle. Dans les pentes, on a employé un mélange de lotier, luzerne et Ladino.

Le troupeau a été grossi de 23 unités depuis 5 ans. Il comprend cette année un taureau, 41 laitières et 26 jeunes; neuf bêtes sont de race Holstein. La production est contrôlée par le P.A.T.L.Q. Officiel. En 1975, 491,113 livres de lait ont été vendues.

Si la grange-étable est d'apparence quelque peu vétuste, on n'y trouve pas moins une vacherie confortable, vaste et bien éclairée. À l'avant s'élève un silo en acier de 16' × 40'. Le bassin réfrigérant d'une capacité de 3,483 livres est alimenté par un pipe-line.

L'outillage comprend la plupart des instruments nécessaires à pareille exploitation. La nouvelle remise construite l'an dernier mesure 40' × 60'.

La maison, devenue trop exiguë pour la famille de trois enfants, est l'objet d'un agrandissement. Les abords sont des plus agréables avec le gazon et les arbres.

Infirmière avant son mariage, madame Jutras travaille encore à l'extérieur à l'occasion.

21 Antonio Tourigny

Sainte-Victoire (Arthabaska) — Ferme des Lacs

863 points

Le troupeau de la ferme des Lacs s'illustre aux expositions.

Gilles et Jacques habitent chacun leur maison construite sur la ferme.

21 Antonio Tourigny
Sainte-Victoire (Athabaska) — Ferme des Lacs
863 points

Monsieur Antonio Tourigny est un excellent éleveur qui connaît beaucoup de succès aux expositions qu'il fréquente. Son troupeau compte 123 têtes Holstein: 53 laitières et 70 jeunes. La dernière classification est la suivante: 1 «excellente», 2 «très bonnes», 14 «bonnes plus» et 2 «bonnes». Selon le rapport du contrôle R.O.P., 34 vaches ont eu en 1975 un rendement moyen de 16,680 livres de lait par tête; l'indice fut de 155-165. Il vaut la peine de consigner les productions de quelques sujets.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrument	Âge au vêlage	Production (305 jours) Lait	Mat. gr.	Indice B.C.A.
Des Lacs Sylvie	2060513	8 ans 11 mois	25024	901	204-202
Des Lacs Principale	2055129	8 ans 6 mois	20569	775	176-183
Jelcar Freda Ormsby	2361579	5 ans 6 mois	21048	808	177-183
A Frantony New Dawn Ann	2729171	5 ans 5 mois	18689	737	162-173
Gauthelle Ideal Hollow	2408096	4 ans 7 mois	19930	719	180-177
Des Lacs Citation Fannie	2472862	4 ans 4 mois	16639	873	152-215
Des Lacs Boy Prince Lina	2484180	4 ans	17806	686	171-178
Des Lacs Boy Prince Juliette	2537674	3 ans 5 mois	15398	640	156-176
Des Lacs Réflection Boy Samanta	2571862	3 ans 3 mois	20848	758	199-196
Des Lacs Master Luce President	2580541	3 ans 2 mois	15508	688	151-181
Des Lacs Citation Master Berthe	2640449	2 ans 6 mois	15932	617	173-183
Des Lacs Klondike Monique R A	2659719	2 ans 3 mois	18493	690	203-206

La vente de 25 têtes a rapporté des revenus appréciables au cours de l'an dernier.

Le domaine du concurrent couvre 181 acres en culture: 160 lui appartiennent et 21 sont louées. Le drainage est complété. Les productions végétales comprennent 34 acres d'avoine, 82 de prairies et 65 de pâturages.

L'avoine, moyenne dans son ensemble, souffre en certains endroits d'un excès d'humidité. La fenaison est terminée et 12,000 balles de foin ont été engrangées. Les regains, composés presque exclusivement de mil, sont beaux. Une luzernière de ce printemps, sans plante-abri, est manquée; l'herbicide serait en cause. Les pâturages des vaches sont de mauvaise qualité et les mauvaises herbes y foisonnent. On leur sert quotidiennement du foin fraîchement coupé et elles ont constamment du foin sec à leur disposition.

La grange-étable est une bâtisse de 47′ × 217′. Le fenil est équipé de trois séchoirs artificiels. Quatre-vingt-quatre bêtes adultes peuvent être attachées à l'étable. Le jeune bétail est en stabulation libre dans un local à une extrémité. La laiterie est à l'intérieur, tout près, on a aménagé un petit bureau.

L'outillage comporte toute la gamme des instruments aratoires courants. On se propose de démolir les bâtisses vétustes pour construire une remise qui répondrait mieux aux besoins.

Gilles et Jacques, présentement à salaire, travaillent avec leur père en attendant de former une société. Ils habitent chacun leur maison construite sur la ferme. Monsieur Tourigny est commissaire d'école et directeur du Club Holstein des Bois-Francs.

C'est la femme de Jacques qui se charge de la comptabilité.

22 Laurier Campbell
Sainte-Sabine (Missisquoi)
862 points

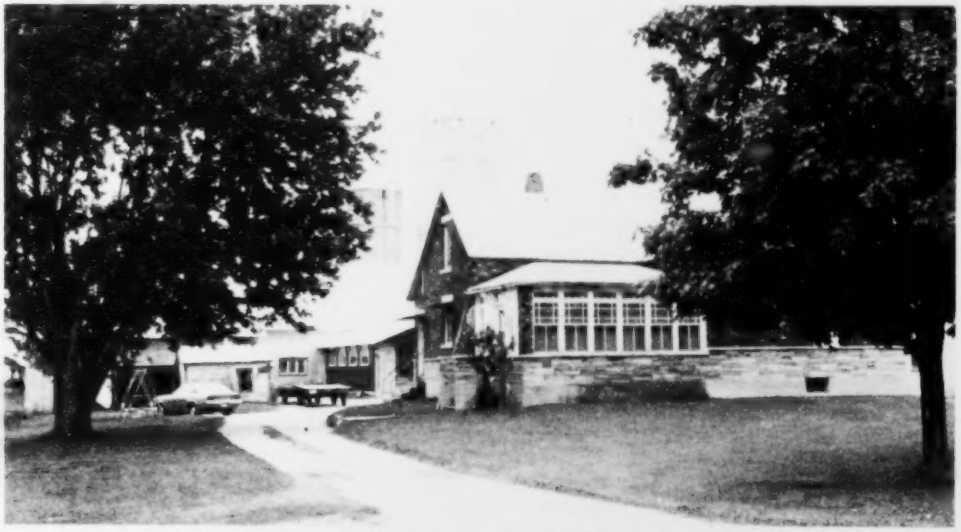

Une belle maison et de beaux arbres créent une atmosphère où il est sans doute agréable de vivre.

La salle de traite a été construite en 1974.

Comme la plupart des fermes inscrites au concours cette année, celle de monsieur Laurier Campbell est une exploitation laitière. Le concurrent exploite depuis 12 ans le bien paternel agrandi en 1972 de la terre voisine. D'une étendue totale de 220 acres, le domaine en compte 188 en culture.

Environ un tiers de la superficie est drainé et le creusage de décharges permettra de poursuivre cette amélioration foncière. L'égouttement est en effet l'obstacle majeur à l'obtention de rendements élevés; les fertilisants, 25-30 tonnes par année, ne donnent pas leur pleine efficacité dans ce sol humide.

Aucune rotation rigide n'est suivie. Le maïs, la seule céréale cultivée, couvre 89 acres. Réparti sur plusieurs soles, il présente un développement variable conditionné par l'efficacité de l'égouttement. Certains champs sont très beaux tandis que d'autres souffrent d'un excès d'humidité. Dans l'un deux, l'eau demeure à la surface du sol bien que le terrain soit drainé.

Dans les prairies, la luzerne n'a subsisté que par plaques au centre des planches. Dans la sole de quatrième année, la récolte de foin est abondante. La luzernière de ce printemps, 12 acres, établie sur un retour de maïs est prometteuse. Le pâturage des laitières se réduit à un parc d'exercice de 7 acres.

Le troupeau, qui compte 115 sujets, est composé de bêtes de race. Les animaux Ayrshire sont graduellement remplacés par des sujets Holstein. Cinquante-cinq vaches sur 68 sont de race Ayrshire. Ces dernières, selon le R.O.P., ont eu une production de 10,782 livres de lait en 1975 pour un indice de 132-125.

Les bêtes sont en stabulation libre. L'étable est munie d'un soigneur automatique; on y compte 95 logettes. La salle de traite, très moderne, a été construite en 1974. Deux silos en béton coulé, l'un de 16′ × 52′ et l'autre de 24′ × 72′, se dressent derrière le bâtiment principal. Une seconde bâtisse, en blocs de béton, est à l'usage du jeune bétail.

L'outillage comprend la plupart des machines que requiert une telle exploitation, dont l'outillage pour la préparation des moulées. La boutique est plutôt rudimentaire.

La maison de briques date de 75 ans. Une belle pelouse et des érables lui constituent un décor agréable. La famille compte 2 garçonnets, Charles et David, âgés respectivement de 6 et 8 ans.

Monsieur Campbell est marguillier, directeur du Club Ayrshire de Bedford et du Syndicat de Gestion Iberville-Missisquoi.

23 Yvon Martel
Aston Jonction (Nicolet)
861 points

La grange-étable de monsieur Martel, à l'avant se trouvent la laiterie et une remise à machinerie.

La spacieuse maison loge les deux familles.

Ce concurrent cultive à son compte depuis 10 ans un bien sur lequel ont vécu avant lui son père et son grand-père. Il fut décoré de la médaille de bronze en 1971.

Les cultures, toutes faites en sol franc, se répartissent en 22 acres de blé Glenlea, 8 de maïs, 75 de prairies et 34 de pâturages. Elles suivent une rotation de 4 années. Le cycle est le même pour les pâturages. Depuis 5 ans, le drainage a été complété: 120,000 pieds de drains ont été posés. Les rendements dépassent la moyenne grâce à une bonne fertilisation, une trentaine de tonnes par année, et à l'amendement du sol.

Le blé est suffisamment dense, vigoureux et net. Les plantes fourragères (luzerne-brome-mil) y sont bien implantées. Le maïs promet une excellente récolte. Les pâturages, que complètent certains regains de prairies, sont divisés en 4 champs soumis à la paissance en rotation. L'avoine, qui est pacagée sert de plante-abri dans la sole rajeunie chaque année. Les juges ont pris bonne note de l'adduction d'eau aux pâturages. Comme chez la plupart des concurrents cette année, la luzerne n'a pas survécu à l'hiver.

Le troupeau Holstein compte 1 taureau, 37 vaches et 21 jeunes. C'est un troupeau de bonne qualité mais chez bon nombre de sujets la conformation du pis laisse à désirer. Monsieur Martel fait le contrôle R.O.P. et le rapport de 1975 témoigne d'un rendement moyen de 12,563 livres de lait par vache pour un indice de 115-116.

Les animaux logent dans une vacherie moderne où règne une propreté rigoureuse. La laiterie est aménagée dans une bâtisse qui s'aboute à la grange-étable et dont une extrémité sert de garage; elle abrite un bassin d'une capacité de 600 gallons.

Monsieur Martel possède 3 tracteurs et tout l'équipement nécessaire à l'exploitation de son domaine, à l'exception de la machinerie destinée à l'ensilage. Chaque machine est soigneusement entretenue. Le concurrent exécute lui-même les réparations courantes.

La maison à deux étages est spacieuse. Les parents du concurrent en habitent le rez-de-chaussée. Dans les moments libres que lui laissent ses deux enfants, madame Martel s'adonne à la couture et au tricot; elle exécute aussi certaines pièces au métier avec sa belle-mère.

Monsieur Martel a 39 ans. Il est diplômé de l'École d'Agriculture de Nicolet. Il est secrétaire du GERA et directeur du C.A.B.

24 Pierre-Paul Vouligny
La Visitation (Yamaska)
860 points

L'ensemble des bâtiments de monsieur Vouligny.

Monsieur Vouligny exploite la ferme paternelle achetée en 1969. Maintenant propriétaire d'un domaine de 232 acres, il en cultive 195, 10 sont en pâturages naturels et 27 en bois.

On a eu recours à la machinerie lourde pour adoucir les versants des coulées, ce qui a permis d'accroître le terrain cultivable et de faciliter les opérations culturales. L'égouttement superficiel est favorisé par des planches arrondies; le concurrent a fait préparer un plan de drainage.

Cette année, monsieur Vouligny a ensemencé 35 acres de maïs-grain et à ensilage et 20 acres d'avoine. Ces champs sont bien nets; les traitements aux herbicides ont donné de bons résultats. La fertilisation et l'usage d'amendements calcaires sont pratiqués en fonction des exigences des cultures.

L'avoine est belle, mais elle commence à verser. Bien que l'on note une certaine faiblesse de la densité du maïs, le rendement s'annonce élevé. Suite à un hiver peu favorable, le pourcentage de luzerne est faible. La qualité du foin serait meilleure si la légumineuse était récoltée à un stade moins avancé. Il y aurait avantage à réduire la superficie consacrée aux pâturages des laitières et à les subdiviser en plusieurs enclos.

Le troupeau de type Holstein est composé d'un taureau, de 44 laitières et de 28 jeunes; une dizaine de sujets sont de race. On pratique l'insémination; le contrôle P.A.T.L.Q. Officiel mentionne une production moyenne de 12,136 livres de lait et un indice de 116-112 pour 1975. Ce lait est destiné à la transformation.

Les bâtiments de ferme, sans être neufs, sont solides et bien entretenus. Les murs de l'étable sont en brique; elle offre de l'espace à 49 bêtes adultes. Un silo de 20' × 50' se dresse à l'arrière de la grange-étable.

Les constructions d'utilité, remises et boutique, sont également bien tenues. La machinerie agricole est conforme aux besoins de l'exploitation.

La confortable maison abrite une famille de 3 enfants.

25 **Bernard Pelletier**
Saint-Aimé (Richelieu)
859 points

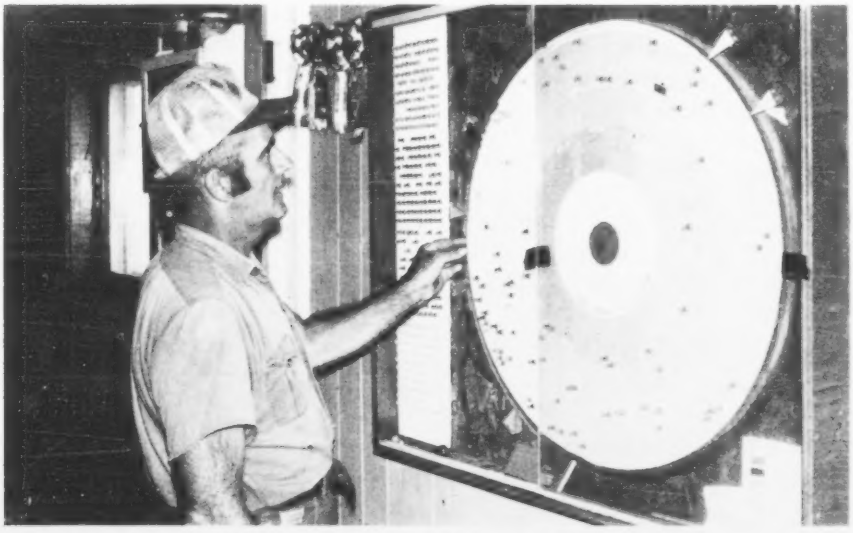

Le cadran de régie, un outil que l'on retrouve chez de plus en plus de cultivateurs.

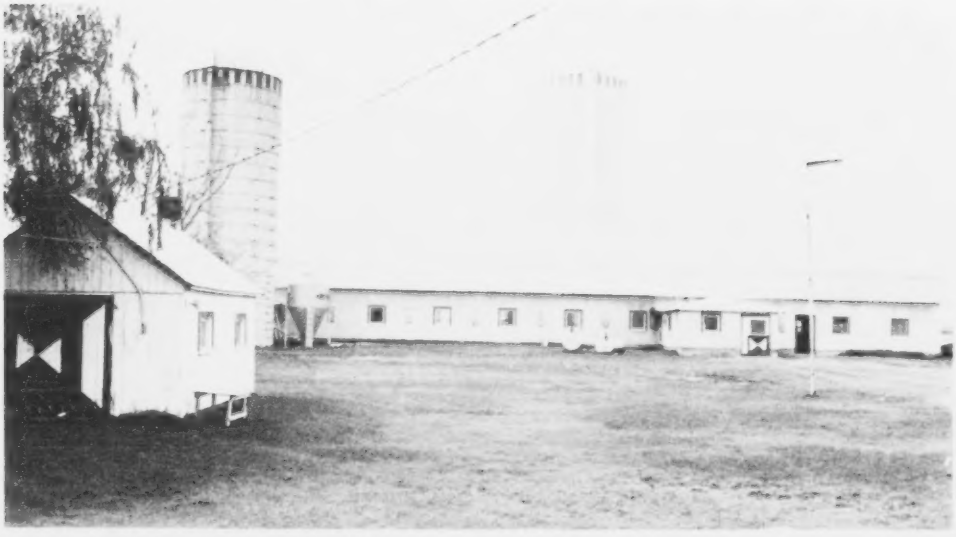

La grange-étable a été construite en 1965 à la suite d'un incendie.

Monsieur Bernard Pelletier cultive depuis 27 ans; il en a 50. Il a reçu la médaille de bronze du Mérite agricole au concours de 1971. La superficie des champs qui était alors de près de 300 arpents carrés a été portée à 377 par l'acquisition récente d'une terre de 80 arpents; de ce total, 117 sont sous location.

Le concurrent s'efforce de bien égoutter ses champs. Bien que dans la plupart des fossés l'eau cherche en vain à s'écouler, les cultures ne semblent pas souffrir d'un excès d'humidité; soixante arpents sont drainés. Cette année, on a appliqué une trentaine de tonnes d'engrais chimiques. L'usage du calcaire a débuté il y a 20 ans.

L'exploitation est consacrée à la production de grains et de fourrages destinés à l'alimentation du bétail laitier. Le maïs occupe 84 arpents, l'avoine 38, les grains mélangés 24. Le reste est en prairies et en pâturages.

Un champ de maïs est envahi de souchet; par contre, les autres soles sont bien nettes et il faut s'attendre à une récolte normale. Les autres céréales promettent également un bon rendement mais on y remarque un peu de mauvaises herbes de même que dans les prairies où le trèfle et la luzerne viennent bien. Dans certaines prairies, les légumineuses ont cédé le pas aux graminées. Les regains sont prêts pour une seconde coupe. Les pâturages, particulièrement ceux des taures et des vaches taries, sont ras. Les laitières reçoivent constamment de l'ensilage et du foin sec.

Le concurrent a abandonné l'engraissage du porc pour se consacrer exclusivement à la production du lait. Le nombre de têtes est passé de 81 à 135: 2 taureaux, 77 laitières et 56 jeunes. Cent sept sujets sont de race Holstein. La production moyenne a été de 12,180 livres de lait par vache et l'indice de 116-115. Le troupeau est inscrit au P.A.T.L.Q. Officiel.

La grange a été construite en 1965, à la suite d'un incendie. Depuis le dernier concours, un silo de 24′ × 60′ a été érigé. L'étable est un logement confortable, maintenu proprement. L'an dernier, on a également construit une grande remise de 40′ × 130′ pour abriter la machinerie. Au chapitre de l'équipement, rien ne manque. Monsieur Pelletier possède même l'outillage pour la préparation des moulées.

Centenaire, la maison a subi d'importantes rénovations en 1973. À proximité, un potager retient l'attention par la variété et la propreté de ses récoltes. Huit enfants habitent encore avec leurs parents; deux travaillent sur la ferme. Les juges n'ont cependant pas fait la connaissance de madame Pelletier.

Monsieur Pelletier s'intéresse à la chose publique et aux activités professionnelles; il est vice-président de la coopérative de Fort Richelieu et directeur de la Caisse populaire de Saint-Aimé.

26 Jean-Marie Paré
Saint-Nazaire (Bagot)
858 points

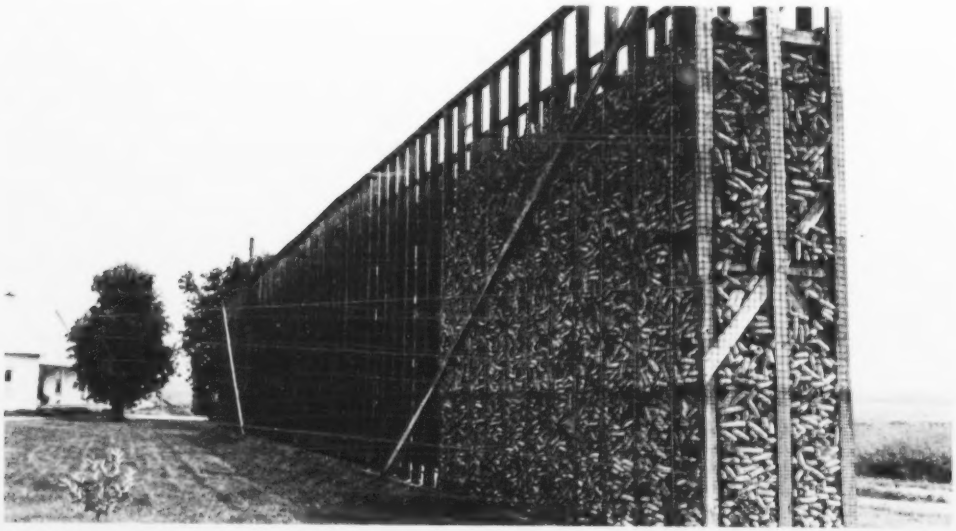

Trois cribs d'une longueur combinée de 530 pieds assurent l'entreposage et le séchage des épis de maïs.

Une maison sans prétention mais qui fait l'objet d'un entretien suivi.

Faute de main-d'oeuvre, monsieur Jean-Marie Paré a délaissé la production laitière en 1971 pour se consacrer à la culture des céréales et à l'engraissement des bovins de boucherie. À cause des faibles profits que lui a laissés cet élevage, il achève de vendre les dernières têtes de bétail pour consacrer tout son temps aux productions végétales.

Le domaine représente 305 acres au total; 25 acres sont boisées. Les cultures se pratiquent en sol franc presque entièrement drainé. De profondes décharges reçoivent l'eau des drains. Ce sont des terres fertiles auxquelles des apports importants d'amendements et d'engrais chimiques font donner des rendements bien au-dessus de la moyenne. Il ne saurait être question non plus d'être parcimonieux lorsqu'il s'agit de protéger ces cultures contre les mauvaises herbes. Les herbicides sont utilisés au besoin.

Cette année, les cultures comprennent 55 acres d'orge Loyola, 105 d'avoine des variétés Scott, Alma et Yamaska, et 120 de maïs-grain. Les juges ont été impressionnés par le développement, la densité et l'uniformité des cultures. Les mauvaises herbes sont presque totalement absentes.

Sans être absolument rigoureuse, la rotation répartit généralement les cultures de la façon suivante: 2 ans de maïs et 2-3 ans d'orge ou d'avoine selon les besoins du marché. Le 5 août, la moisson de l'orge a débuté. L'orge et l'avoine sont vendues à un poste de criblage de Saint-Hugues. La paille est achetée par d'autres cultivateurs qui viennent la chercher sur le champ au moment de la récolte.

Le grain est entreposé et séché dans une bâtisse de 40′ × 72′. Deux silos en métal équipés de séchoirs reçoivent aussi une partie de la récolte. Le maïs va dans trois cribs d'une longueur combinée de 530 pieds. Les autres bâtiments, qui ne sont plus d'aucune utilité, sont vétustes et manquent d'entretien.

En ce qui concerne la machinerie, monsieur Paré ne possède que le strict minimum. Il préfère, avec raison, confier la plupart des travaux à des gens qui ont l'outillage nécessaire.

La petite maison blanche, ombragée, a belle allure au milieu du gazon. Tout à côté, un beau grand jardin, où les fraises et les framboises tiennent une place abondante, contient une variété de légumes. Trois des six enfants sont mariés. Aucun ne semble intéressé à prendre la relève de leur père.

27 **Philippe Véronneau**
Barnston (Stanstead)
857 points

Les bâtiments sont construits sur une butte.

Une nouvelle annexe a été construite l'an dernier.

Ce concurrent cultive 225 acres d'une ferme dont la superficie totale est de 315 acres. Chaque année, on fait reculer la forêt de quelques acres. La production laitière constitue l'unique source de revenu.

Pour corriger l'égouttement, insuffisant en certains endroits, le concurrent a fait enfouir 6,000 pieds de drains. En général, les cultures sont belles grâce à des applications raisonnables de chaux et d'engrais chimiques.

Le maïs, 25 acres, donnera un gros rendement; sa densité et son développement sont bons. Il faut en dire autant de l'avoine qui couvre 27 acres. L'avoine Dorval est particulièrement remarquable. On peut cependant craindre la verse. Monsieur Véronneau introduit progressivement la luzerne dans les prairies; elle semble bien se maintenir. Quatre-vingt acres sont en pâturages et ceux des vaches sont divisés en 7 parcelles. Le Ladino y est abondant et, malheureusement aussi, les chardons.

Dans la comptabilité du GERA de 1975, on note une production moyenne de 10,049 livres de lait par vache. Les 59 laitières croisées laissent à désirer sous le rapport de la conformation; elles sont soumises au contrôle postal. Le troupeau compte encore 43 jeunes et 1 taureau. Les vaches sont inséminées alors que les taures sont saillies par le taureau.

Les bâtiments, construits sur une élévation, dominent la route de plusieurs pieds. Érigée l'an dernier, la nouvelle étable, d'un seul étage, forme un «L» avec l'ancienne grange maintenant réservée aux vaches taries et au jeune bétail; elle peut accommoder 56 sujets adultes. Un silo de 18′ × 45′ emmagasine la récolte de maïs. Le pipe-line fait partie des nombreuses commodités destinées à simplifier le travail. Cependant, la laiterie n'est pas trop spacieuse pour loger un bassin d'une capacité de 4,343 livres.

Monsieur Véronneau possède toutes les machines aratoires d'usage courant. Afin d'investir le moins possible à ce poste, il est copropriétaire avec son frère des machines pour l'ensilage.

L'intérieur de la maison, entièrement refait, est tout à fait moderne. La famille compte deux garçonnets, Dominique et Martin, âgés respectivement de 2 et 8 ans.

28 Jean-Marie Landry
Saint-Albert (Arthabaska)
856 points

Originaire de Saint-Bruno de Kamouraska, monsieur Jean-Marie Landry est arrivé à Saint-Albert en 1962.

La famille Landry est bien logée.

Natif de Saint-Bruno (Kamouraska), monsieur Jean-Marie Landry venait prendre possession d'une ferme à Saint-Albert en 1962. La somme de travail qu'il y a accomplie depuis 14 ans est impressionnante: défrichage d'une centaine d'acres, drainage, érection et réfection des bâtiments, construction de la maison.

Actuellement les cultures occupent 356 acres; 3 acres sont en pâturages naturels, 56 boisées. Les soles pour l'année en cours comprennent 27 acres d'avoine, 15 de maïs, 237 en prairies et 77 en pâturages.

Les pâturages sont destinés exclusivement aux taures. Les prairies donnent de bons rendements; 38 acres sont à base de luzerne pure alors que 199 sont ensemencées de trèfle et de mil. Le foin est séché artificiellement au fenil. L'avoine et le maïs offrent un développement remarquable. Les cultures, protégées contre les mauvaises herbes par des herbicides, sont très propres. Les fertilisants et amendements, dont l'efficacité est favorisée par un égouttement à point, sont appliqués en conformité avec les besoins. Depuis 1971, monsieur Landry a incorporé au sol 1,500 tonnes de chaux et 250 tonnes d'engrais chimiques.

Le troupeau de type Holstein est constitué de 85 laitières et de 101 taures et génisses. L'indice établi pour 42 bêtes est de 114-107. Les vaches ont donné en moyenne 12,163 livres de lait destiné à la transformation. La fécondation naturelle et artificielle est en usage.

Les animaux sont abrités dans une étable spacieuse et confortable. Au-delà de 100 bêtes adultes peuvent y trouver place. La laiterie, où il n'y a rien à redire en ce qui concerne la propreté, renferme un bassin d'une capacité de 1,000 gallons. Le silo, en béton coulé mesure 20' × 72'.

Parmi les constructions secondaires, il importe de mentionner une vaste remise de 45' × 125' pour la machinerie. L'ensemble des instruments aratoires représente une capitalisation considérable.

La maison, un bungalow de briques, a été bâtie il y a 14 ans. Au sous-sol se trouve la chambre de l'employé. Monsieur et madame Landry ont 4 enfants dont les âges varient de 5 à 12 ans.

Le concurrent a 39 ans. C'est un homme actif qui n'a jamais dédaigné avoir beaucoup de pain sur la planche. Il est maire de Saint-Albert depuis 4 ans.

29 Donatien Fournier
Sainte-Sophie-de-Lévrard (Nicolet)
855 points

La grange-étable est une solide construction bien entretenue.

Une abondance d'arbres et d'arbustes encadre la maison.

Le concurrent s'établissait sur une petite terre de 26 acres, voisine du bien paternel, en 1956. L'exploitation, sise dans le cinquième rang, a aujourd'hui une superficie de 115 acres dont 7 sont encore boisées. Avec 16 acres louées, l'étendue en culture représente donc 124 acres.

L'égouttement superficiel est généralement à point. Monsieur Fournier se propose cependant de débuter le drainage prochainement. On circule facilement dans toute la ferme.

L'assolement de 1976 comprend 5 acres d'avoine Garry et 17 de maïs. Ces cultures sont uniformément prospères et la rareté des mauvaises herbes y est remarquable. Bien que le pourcentage des légumineuses ait été affecté par le gel, la repousse dans les prairies, à base de mil, de trèfle et de luzerne, est vigoureuse. Généralement, le concurrent achète annuellement 10 tonnes de foin. Vingt-quatre acres sont réservées aux pâturages des vaches dont 8 sont en avoine. Le Ladino vient en abondance dans ces champs mais on doit tout de même laisser paître les regains des prairies. Le pâturage des taures est sur la terre louée.

Le troupeau laitier comprend un taureau de type Holstein, 38 vaches dont 15 de race et une vingtaine de jeunes d'élevage. La comptabilité indique une production moyenne de 10,254 livres de lait pour l'année dernière alors qu'elle atteignait 11,000 livres en 1971. C'est le P.A.T.L.Q. Officiel auquel on a recours pour contrôler le rendement du troupeau. On trouve à la porcherie 90 porcelets. Monsieur Fournier livre environ 160 porcs à l'abattoir chaque année.

Les bâtiments sont de solides constructions dont l'apparence extérieure ne laisse aucunement à désirer. Il est malheureux qu'ils soient si près les uns des autres. À l'étable, il y a de l'espace pour 45 vaches. Depuis le dernier concours, on a fait l'installation d'un pipe-line. Les moulées sont entreposées dans l'ancien silo de bois.

En homme qui sait ce qu'il en coûte pour remplacer la machinerie, monsieur Fournier prend un grand soin de ses instruments par un entretien suivi et en les abritant dès qu'ils ne sont pas en usage.

La maison, très accueillante, est partiellement dissimulée de la route par de nombreux arbres et arbustes. Âgé de 53 ans, monsieur Fournier, père de 5 enfants, ne peut malheureusement compter sur aucune relève. Après avoir occupé diverses fonctions dans plusieurs associations, il est encore directeur de la Mutuelle d'assurance-feu de Saint-Pierre-les-Becquets.

30 Gaston Raymond

Saint-Charles (Saint-Hyacinthe)
854 points

Une maison neuve

Monsieur et Madame Raymond, Patrick, Chantal et Ghislain.

La municipalité de Sainte-Monique (Deux-Montagnes) étant située dans la zone expropriée en vue de la construction de l'aéroport Mirabel, monsieur Gaston Raymond a dû venir s'établir à Saint-Charles en 1970; il avait alors 29 ans. Actuellement l'exploitation couvre au total 246 acres dont 100 sont sous location. La texture du sol y est surtout franche.

Des 222 acres en culture, 40 ont été ensemencées en grains mêlés (avoine-orge-blé) et 46 en maïs. Le sol, naturellement alcalin, ne requiert pas d'amendements calcaires. Des fossés, que le concurrent a fait approfondir, et des planches arrondies assurent l'efficacité de l'égouttement; une trentaine d'acres sont drainées.

Semés tard, les grains mêlés sont peu avancés le 9 juillet, date de la visite. Dans certains champs, la densité du maïs pourrait être meilleure; toutefois, la récolte s'annonce abondante. Tous ces champs sont exempts de mauvaises herbes. La pratique de la jachère d'été ajoute ses bons effets à l'utilisation des herbicides.

Les prairies sont à base d'un mélange de luzerne, mil et brome; les rendements sont bons. En général, elles sont soumises à une rotation de six ans. Le semis s'effectue toujours sans plante-abri. Les pâturages sont subdivisés en 5 enclos; le bétail broute l'avoine semée comme plante-abri dans la sole rajeunie au printemps.

En plus de ses 44 laitières de type Holstein, le concurrent garde 31 jeunes et 2 taureaux dont 1 est enregistré. D'après le rapport du GERA, le rendement moyen s'établit à 10,859 livres de lait pour 1975. La production est contrôlée par le P.A.T.L.Q. Régulier. La conformation de la plupart des bêtes laisse beaucoup à désirer. À cause des nombreuses difficultés qu'il a éprouvées, monsieur Raymond a abandonné l'insémination.

La grange-étable à toit français, à laquelle une annexe a été ajoutée, est flanquée d'un silo de 18′ × 45′. La vacherie est peinte en blanc; il y règne une propreté rigoureuse. Elle peut loger 70 bêtes adultes et on y trouve 5 parcs. La laiterie, méticuleusement entretenue, est pourvue d'un bassin réfrigérant d'une capacité de 3,608 livres.

La machinerie, qui figure à l'inventaire pour une somme de $31,000, est bien remisée dans deux bonnes bâtisses. On trouve, soigneusement rangés dans la boutique, les outils nécessaires aux travaux d'urgence.

La maison, claire et confortable, a été bâtie il y a quelques années seulement. Madame Raymond, mère de trois enfants, tient son foyer avec soin et aide volontiers son mari à la ferme. Celui-ci est directeur de l'UPA de Saint-Charles.

31 Lionel Giroux
Barnston (Stanstead)
853 points

Le maïs est prometteur.

L'étable a été élargie de 18 pieds en 1974.

C'est en 1961 que monsieur Lionel Giroux, qui jusque là avait travaillé sur la ferme familiale, se lança en agriculture à son compte en faisant l'acquisition de la ferme qu'il exploite présentement. Elle comprend 265 acres; la partie cultivable, qui s'agrandit chaque année de quelques acres, représente 180 acres de sols francs.

Céréales, prairies et pâturages constituent l'ensemble des cultures. Les amendements, les engrais chimiques et un bon égouttement superficiel expliquent les résultats qu'on observe dans les champs. Le maïs occupe 38 acres, les prairies 87 et les pâturages 55.

Le maïs présente une densité et une uniformité remarquables; son développement est excellent et on peut prévoir des rendements en conséquence. Les prairies sont de belle venue. Les pâturages, subdivisés en 9 parcs, sont à base de trèfle Ladino; ils méritent la même appréciation que les prairies.

En 1961, le troupeau ne comptait que 32 têtes. Il est aujourd'hui composé de 68 vaches et de 42 jeunes; environ le tiers des sujets sont enregistrés. Monsieur Giroux pratique le contrôle laitier postal. La conformation des vaches comme des jeunes laisse quelque peu à désirer. Pour 1975, la production moyenne dépasse légèrement 11,000 livres de lait par vache. Bien que l'on garde un taureau de race, on recourt également à l'insémination.

L'étable a été élargie de 18 pieds en 1974; on y trouve maintenant 108 attaches et 2 parcs. Deux silos de 14' × 45' dominent la grange-étable. On se sent cependant un peu à l'étroit dans la laiterie qui renferme un bassin d'une capacité de 800 gallons.

Les principaux travaux s'effectuent en collaboration entre le concurrent et son beau-frère, chacun étant propriétaire de sa machinerie. Pour remiser les instruments, on s'accommode d'une vieille bâtisse.

La résidence, moderne et très confortable, est amplement spacieuse pour la famille de trois enfants.

32 Gaétan Poirier
Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)
852 points

Un joli bungalow agrémenté de verdure.

Une bonne remise.

Aujourd'hui propriétaire d'une exploitation de 102 acres, entièrement en culture, monsieur Gaétan Poirier a débuté à son compte en 1965. Cette superficie se partage en 70 acres de sol franc et 32 de terre argileuse. Le concurrent tire le maximum de son domaine en combinant la culture des légumes de conserverie, l'industrie laitière et l'engraissage des porcs.

Les cultures destinées à la conserverie représentent une superficie de 30 acres, soit 10 de maïs sucré, 10 de pois et 10 de fèves. Elles sont uniformément prospères et propres lors de la visite des juges, le 6 juillet. Il faut dire que l'on prend tous les moyens pour obtenir un produit abondant et de qualité. Les amendements et les fertilisants appliqués dans un sol entièrement drainé sont en mesure de donner toute leur efficacité.

Un champ d'avoine Garry d'une dizaine d'acres donnera un rendement au-dessus de la moyenne. Le maïs fourrager promet une récolte abondante; il couvre 5 acres. Les champs de betterave sucrière, 20 acres, figurent parmi les plus beaux que les juges ont eu à apprécier au cours de leurs visites. En dépit d'un bon rendement, les fourrages récoltés à la ferme ne suffisent pas à l'alimentation du bétail. Quant aux concentrés, il faut en acheter une centaine de tonnes annuellement.

Le cheptel vif comprend 29 bovins et 75 porcs à l'engrais. La production moyenne par vache, telle que précisée par le contrôle P.A.T.L.Q., joue autour de 11,000 livres. L'an dernier, les ventes de lard se sont élevées à 24,605 livres.

Si modestes qu'elles soient, la grange-étable et la porcherie sont suffisantes et leur entretien est soigné. Il importe de mentionner une remise de construction récente de 30′ × 60′; on y a aménagé un petit atelier chauffé et un carré pour l'entreposage et le séchage du grain. Ces bâtiments sont disposés autour d'une vaste cour recouverte de pierre concassée.

La machinerie répond amplement aux besoins de la ferme.

La résidence, agrémentée de gazon et de fleurs, est un joli bungalow. La jeune famille comprend trois enfants.

33 Liboire Veilleux
Kingscroft (Stanstead)
851 points

Il ne manque pas d'espace pour abriter la machinerie.

Lauréat de la médaille de bronze en 1971, monsieur Liboire Veilleux exploite depuis 13 ans un domaine de 200 acres dont 148 sont en culture. Cette terre, qui forme un carré presque parfait, s'avère très avantageuse à cultiver. Le boisé comprend une érablière de 2,000 entailles.

Afin de compléter l'égouttement superficiel, le concurrent a fait poser 16,000 pieds de drains dans les baissières. En plus du fumier de ferme, on utilise chaque année de 20 à 25 tonnes d'engrais chimiques. Depuis 5 ans, 125 tonnes d'amendements calcaires ont été épandues.

Le maïs destiné à l'ensilage, 32 acres, est fort prometteur. L'avoine Garry, qui occupe une douzaine d'acres, a un feuillage pâle, indice d'un niveau trop élevé d'humidité. Huit acres de blé Selkirk annoncent un rendement élevé. Les mauvaises herbes sont plutôt rares dans tous ces champs. Il y a abondance de foin. Le gel de l'hiver a détruit les légumineuses que le mil a remplacées. Les pâturages représentent 54 acres; ils sont suffisants.

Le troupeau compte 48 laitières, soit 10 de plus qu'en 1971; on dénombre également 30 jeunes. La moyenne de production s'est légèrement accrue, passant de 8,980 à 10,664 livres de lait par vache.

Monsieur Veilleux est à faire certaines améliorations à l'étable. Les poteaux de bois ont été remplacés par d'autres en métal, ce qui a permis de réduire leur nombre. On vient également d'installer un pipe-line. Une bonne couche de peinture rehausserait cependant l'apparence extérieure de la grange-étable.

Le concurrent travaille en coopération avec un autre cultivateur, chacun étant propriétaire de sa machinerie. Une bonne remise de 40′ × 100′ a été construite en 1974.

La maison a été rénovée petit à petit. Cinq enfants, de 10 à 17 ans, y bénéficient de tout le confort.

34 Gustave Benoît
Sainte-Brigitte-des-Saults (Nicolet)
850 points

Monsieur Benoît est diplômé de l'École d'agriculture de Nicolet; il cultive à son compte depuis 1956.

Madame Benoît s'occupe du lavage des ustensiles.

Diplômé de l'École d'Agriculture de Nicolet, monsieur Benoît cultive à son compte depuis 1956. Il a décroché une médaille de bronze au concours du Mérite agricole de 1971.

De ce domaine de 226 acres, 44 sont en forêt. Le terrain en culture représente une surface globale de 182 acres. On y trouve 106 acres de sol sableux et 76 de terre franche.

Les cultures, soumises à une rotation de 4 ans, comprennent 37 acres d'avoine, 27 de maïs, 57 de prairies et 61 de pâturages. Pour faciliter l'égouttement superficiel, monsieur Benoît a poursuivi l'arrondissement des planches depuis 5 ans. Le drainage n'a pas encore débuté.

L'avoine Yamaska assurera une bonne récolte; une douzaine d'acres sont utilisées comme pâturages. Vigoureux et uniforme, le maïs est fort prometteur. La rudesse de l'hiver explique la faible proportion de légumineuses dans les différentes soles. La plupart des prairies et les pâturages ont dû être ensemencés au printemps.

Le cheptel se compose d'un taureau, de 40 vaches dont 25 de race Holstein et de quelques jeunes. Seules les meilleures productrices reçoivent la semence des taureaux du Centre d'insémination de Saint-Hyacinthe. Faute d'espace, on ne fait pas d'élevage. Monsieur Benoît pratique le contrôle P.A.T.L.Q. En 1975, 595,971 livres de lait ont été vendues pour la transformation.

La visite des bâtiments ne détruit en rien l'excellente impression qu'ils donnent de l'extérieur. L'étable est claire et propre. Le concurrent projette de l'agrandir l'an prochain de 36′ × 90′ pour loger le jeune bétail. Le silo coulé mesure 18′ × 60′.

La ferme est pourvue de l'équipement indispensable à son exploitation. Une bonne remise de 28′ × 84′ avec grandes portes répond aux besoins.

On attache beaucoup d'importance à l'entretien des abords de la ferme. La maison, blanche, a bel air avec les arbres qui l'ombragent. Le jardin potager bien fourni est sous la responsabilité de madame Benoît. Seul l'aîné des 6 enfants a quitté le foyer. Monsieur Benoît accepte volontiers les charges publiques qu'on veut lui confier.

35 Pierre Demers

Sainte-Cécile-de-Lévrard (Nicolet) — Ferme Ombre du Clocher

849 points

La maison de monsieur Demers, la façade donne sur la route qui conduit à Sainte-Sophie.

La grange-étable est propre et confortable.

Comme son nom l'indique, cette ferme est située dans le village de Sainte-Cécile-de-Lévrard. Longeant la route 218 qui conduit à Sainte-Sophie, elle s'étend sur 112 acres. Monsieur Pierre Demers a acheté le bien paternel en 1970. Il cultive aussi, dans le quatrième rang, une seconde terre de 53 acres appartenant encore à son père.

En plus des prairies et pâturages, maïs et grains mélangés forment l'ensemble des cultures qui laisse présager de bonnes récoltes.

Le concurrent se préoccupe d'accroître la fertilité du sol en assurant un égouttement adéquat: la ferme principale est drainée dans sa totalité. Les amendements calcaires, 383 tonnes depuis 5 ans, les engrais chimiques, 28 tonnes cette année et l'utilisation judicieuse des herbicides, sont autant de facteurs dont le concurrent sait tirer profit. Le fumier, appliqué sur les soles destinées à la culture du maïs, complète la fertilisation.

Les grains mélangés (avoine-blé-orge) couvrent 22 acres et donneront de bons rendements: le mil et la luzerne y sont drus et vigoureux. Le maïs à ensilage qui croît sur une superficie de 18 acres est bien développé et net. Dans les prairies, le pourcentage de luzerne a été affecté par le gel de l'hiver mais les rendements en foin sont bons. Douze acres ont été ensemencées en luzerne sans plante-abri. Les pâturages, divisés en trois soles, sont à base de trèfle. Les grains mélangés destinés à la paissance auraient dû être pâturés à un stade moins avancé.

De race Holstein, le cheptel vif est de bonne qualité tant par sa conformation que par ses aptitudes laitières. Il comprend 30 laitières et 33 jeunes. Pour le dernier exercice, la production annuelle se situe à 12,667 livres de lait et l'indice est de 118-127 selon le contrôle R.O.P. Cette année, monsieur Demers a participé à l'exposition de Trois-Rivières. La vente de quelques têtes pour la reproduction s'ajoute au revenu provenant du lait.

Les dépendances sont en excellent état et répondent aux besoins de l'exploitation. L'étable est pourvue d'une ventilation adéquate; on y compte 50 attaches. Du polyéthylène sur les murs contribue à la maintenir dans un grand état de propreté. Un pipe-line assure une économie de main-d'oeuvre et de temps. Un silo de 16′ × 50′ contient les aliments succulents. Deux remises permettent de mettre à l'abri tous les instruments de culture. L'ancienne laiterie est devenue un atelier bien outillé. Monsieur Demers préfère faire effectuer les travaux d'ensilage à forfait. Il a partagé l'achat de la faucheuse-conditionneuse avec un autre cultivateur.

La maison a été modernisée et pourvue de toutes les accommodations susceptibles d'alléger la tâche de madame Demers. L'âge des trois enfants varie de 1½ mois à 7 ans. Le père du concurrent habite une autre maison tout près de celle de son fils. Les deux familles se partagent l'entretien du jardin. Monsieur Demers est président du Comité des Loisirs, conseiller, directeur de la Caisse populaire et marguillier.

36 Marcel Tousignant
Manseau (Nicolet)
848 points

Monsieur et madame Tousignant, Manuel et Daniel.

Quatre-vingt-deux têtes forment le troupeau.

Après avoir exploité son domaine en société avec son père pendant cinq ans, monsieur Marcel Tousignant, un diplômé de l'École d'agriculture de Nicolet, en devenait l'unique propriétaire en 1972. D'une superficie totale de 245 acres, l'exploitation en compte 143 en culture, 100 acres étant encore boisées et 2 incultes. Ce sont des sols plutôt légers que l'on se propose de débuter à drainer cet automne.

La totalité des revenus de l'entreprise provient de la production laitière. Les cultures de céréales comprennent 33 acres d'avoine et de maïs, 73 acres en prairies et 37 en pâturages.

En général, ces cultures donneront de bons rendements. Le maïs est avancé et bien net. Le 6 août, la deuxième coupe de foin est terminée. Les 15 acres de luzerne ensemencées sans plante-abri ont été fauchées. Le pourcentage de légumineuses est cependant plutôt faible dans les vieilles prairies. Les pâturages des vaches divisés en quatre parcelles fournissent une herbe de qualité où prédomine le Ladino.

Quarante-cinq laitières et 37 jeunes issus de l'insémination composent le troupeau de type Holstein; quelques têtes sont enregistrées. La conformation des sujets de remplacement permet de constater que le troupeau est en voie d'amélioration. Soumises au contrôle P.A.T.L.Q. Officiel, les vaches ont à leur crédit une moyenne de 13,430 livres de lait et un indice de 124-115 pour la dernière année. Ce lait est destiné à la transformation.

L'étable, perpendiculaire à l'ancien bâtiment, a été construite en 1967; elle offre de l'espace à 45 bêtes adultes. On aimerait y retrouver autant de soin à l'entretien de l'intérieur qu'on en apporte à l'extérieur. À l'avant, s'élèvent deux silos de 16′ × 50′. La laiterie renferme un bassin de 500 gallons qu'alimente un pipe-line. Le jeune bétail hiverne dans un second bâtiment sis sur la terre voisine.

La machinerie est complète et bien abritée.

Le concurrent est un citoyen très apprécié de son entourage; il est conseiller municipal, directeur de la Caisse populaire, du C.A.B. et de la Société d'agriculture et animateur pour la Coopérative de Granby. Madame Tousignant, membre du comité d'école, se charge de la tenue des livres. Les deux garçonnets, Manuel et Daniel, sont âgés respectivement de 3 et 6 ans.

37 Florent Tougas
Pike River (Missisquoi)
847 points

Aspect général de la ferme de monsieur Florent Tougas.

Le domaine agricole dont monsieur Tougas est propriétaire depuis 1968 s'étend sur 168 acres. À cette superficie, il faut ajouter 52 acres sous location pour un total de 202 en culture, 16 acres étant boisées et 2 incultes. Il s'agit en majeure partie, de sols francs et argileux que le drainage, complété l'an dernier, rend plus productifs.

Quarante-trois acres sont en grains mêlés (avoine-orge-blé), 39 en maïs, 100 en prairies et 20 en pâturages. Depuis 5 ans, les champs ont reçu près de 400 tonnes d'amendements calcaires. Cette année, en plus du fumier produit à la ferme et celui acheté, les cultures ont bénéficié d'une application de 38 tonnes d'engrais chimiques.

Les prairies, à base de mil et de luzerne, présentent une belle repousse; la première coupe a été ensilée. Quoique les mauvaises herbes n'y aient pas été contrôlées à cent pourcent, le maïs devrait fournir une récolte normale. Les grains mêlés, qui montrent une tendance à la verse, sont également une belle venue. Cinq acres de Sudax sont destinées à l'enfouissement.

Quatre-vingt-cinq bovins composent le troupeau; 6 sujets sont de race Holstein. Les vaches, au nombre de 45, ont eu pour 1975 une production moyenne de 10,163 livres de lait. Monsieur Tougas ne pratique que l'insémination et c'est le contrôle P.A.T.L.Q. Officiel qui est en vigueur.

La grange-étable, dont la construction remonte à 1964, est un vaste bâtiment à comble français à l'avant duquel se dresse un silo de 18′ × 68′. L'étable peut loger 70 bêtes adultes. La laiterie, équipée d'un bassin d'une capacité de 3,522 livres, est propre.

Le concurrent fait le gros des travaux avec l'un de ses frères.

L'imposante maison de briques, qui a subi des rénovations importantes, offre plus d'espace qu'il n'en faut à la famille de trois jeunes enfants.

38 J.-Adrien Robert
Sainte-Brigide (Iberville)
846 points

De belles constructions.

La fraise, une culture importante chez monsieur Robert.

Ce concurrent cultive 158 acres dont 108 sont sa propriété. La production laitière constitue la première source de revenus, cependant, la culture des fraises s'avère intéressante.

Le sol est de nature argileuse sur 108 acres et sableuse sur 50. Tous les champs, propriété de monsieur Robert, sont drainés. Un étang, dans lequel se déversent les drains, alimente le système d'irrigation qui s'avère indispensable pour la culture des fraises. Les différentes soles comprennent 15 acres de blé, 60 de maïs-grain et à ensilage et 7 de fraises. Les prairies et les pâturages occupent respectivement 45 et 31 acres. Ces cultures reçoivent annuellement une quarantaine de tonnes d'engrais chimiques.

Le 28 juin, la récolte des fraises est avancée. La nouvelle fraisière et celle en production sont remarquables par la propreté des champs; par contre, la sole de deuxième année est salie par les mauvaises herbes. Les petits fruits sont vendus au détail, aux commerçants ou à des gens qui viennent les cueillir eux-mêmes.

Les prairies ont dû être réensemencées ce printemps. Les rendements en foin sont bons. À cause de la mauvaise température, un champ, fauché depuis plusieurs jours, est perdu. Le blé est avancé et les plantes fourragères (luzerne et mil) y ont pris un bon départ. Semé en avril, le maïs a mal levé; la plupart des champs ont dû être réensemencés et devraient fournir une bonne récolte. Les pâturages fournissent de l'herbe en quantité; certaines soles devraient être fauchées.

Un taureau, 37 laitières et autant de jeunes forment le troupeau de race Holstein. L'an dernier, la production, contrôlée par le R.O.P., a été de 13,333 livres par vache pour un indice de 123-126. La dernière classification est la suivante: 22 «bonnes plus» et 9 «bonnes».

Les animaux sont abrités dans une grange-étable très confortable et bien entretenue. À l'avant s'élève un silo de 20' × 60'. Le pipe-line fait partie de l'équipement.

L'investissement à l'item de la machinerie est passablement réduit, monsieur Robert préférant faire exécuter à forfait la plupart des travaux.

La maison du concurrent, un plain-pied construit en 1966, est sise sur une vaste pelouse que l'on entretient avec le plus grand soin. Madame Robert, une femme très active, malgré la besogne qu'impose une famille de cinq enfants, trouve le temps d'aider son mari dans certains travaux de sa compétence.

39 Benoît De Serres

Tingwick (Arthabaska) — Ferme Perlée
845 points

La machinerie coûte cher; elle nécessite la construction de remises de plus en plus vastes.

La ferme de monsieur De Serres comprend aujourd'hui une superficie de 215 acres. Ce domaine est formé de deux terres non contiguës. La terre où il réside est réservée en bonne partie aux pâturages des vaches laitières.

Comme la plupart des terres de la région d'Arthabaska, celle du concurrent a exigé beaucoup de travaux d'épierrage et d'égouttement; le drainage est terminé. Six mille pins et épinettes ont été replantés dans les pentes trop abruptes.

Sur un total de 140 acres en culture, 90 sont en prairies et 50 en pâturages. On ne récolte aucune céréale, les différentes soles sont ensemencées sans plante-abri et généralement relevées tous les six ans. Le concurrent utilise annuellement une quinzaine de tonnes d'engrais chimiques. Le fumier, conservé sur une plate-forme en béton, est épandu au printemps et en fin d'été sur les vieilles prairies.

Une prairie de huitième année a fourni un bon rendement. Dans celle de première année, la pousse des plantes fourragères est retardée, selon le concurrent, par une application inadéquate d'herbicides. Par contre, les regains de luzerne sont luxuriants dans celle de deuxième année. Dans les pâturages des laitières 40 acres divisées en 4 champs, le trèfle blanc est abondant.

Le troupeau comprend 74 sujets de race Holstein: 36 laitières et 38 jeunes. La production moyenne par vache s'accroît d'année en année. En 1975, elle a atteint 13,227 livres de lait pour un indice de 122-117.

Une nouvelle étable a été construite l'an dernier. Elle fournit un logement confortable à 45 bêtes adultes. L'ancien bâtiment est à l'usage du jeune bétail.

Deux excellentes remises abritent la machinerie. L'atelier, essentiel pour l'entretien des instruments aratoires, pourrait être mieux outillé.

Monsieur et madame De Serres ont 4 enfants dont les âges s'échelonnent de 5 à 16 ans. Le concurrent est directeur du Club Holstein.

40 Jean-Noël Beauchemin
Saint-Ours (Richelieu)
844 points

L'outillage est complet.

Des annexes ont été ajoutées à la grange-étable.

Originaire de Sainte-Madeleine, monsieur Beauchemin venait s'établir à Saint-Ours, dans le rang Saint-Pierre, en 1961. La ferme initiale s'étendait sur 145 acres. À la suite d'achats successifs, la superficie de l'exploitation a été portée à 345 acres dont 265 sont présentement en culture. Le concurrent est également locataire de 140 acres.

Sauf sur la dernière terre acquise, où une telle amélioration ne saurait tarder, le drainage est complété. Les amendements et les fertilisants sont ainsi en mesure de donner toute leur efficacité. On pratique le chaulage depuis 1965; en ces cinq dernières années, le sol a reçu 340 tonnes de chaux. Quant aux fertilisants, on en utilise environ 70 tonnes annuellement. Les 347 acres de céréales se répartissent ainsi: 9 acres d'avoine, 60 de grains mélangés et 278 de maïs.

Dans l'ensemble, ces cultures annoncent de bons rendements. Les grains mélangés devraient fournir une bonne récolte. L'avoine (sur la terre louée) souffre d'un excès d'humidité; la même remarque s'applique au maïs semé sur le terrain non drainé. Bien sûr, la récolte de maïs dépasse largement les besoins du troupeau. Les surplus sont vendus à des meuneries et à d'autres cultivateurs. Les pâturages, qui ne couvrent que 11 acres, servent de parc d'exercice.

Monsieur Beauchemin garde un troupeau de 115 têtes, 60 laitières et 55 jeunes. Le rendement des laitières a été de 11,000 livres en 1975. La production est contrôlée par le P.A.T.L.Q. Officiel.

Après l'addition de plusieurs annexes, la grange-étable est aujourd'hui un grand bâtiment qui répond aux besoins. Une partie loge les bovins adultes et une autre, à stabulation libre, abrite les jeunes. À l'arrière s'élèvent deux silos, l'un de 20' × 50' et l'autre de 20' × 60'.

Au nombre des constructions secondaires, il importe de mentionner une remise en acier qui sert à entreposer le maïs, une boutique fort bien outillée et 3 silos à grains. À l'item de la machinerie, rien ne manque; notons principalement une moissonneuse-batteuse, un séchoir à maïs et l'outillage pour la préparation des moulées. Les instruments trouvent place dans de vieilles granges.

La maison est un plain-pied dont la construction date de 1973. Au sous-sol, on retrouve un bureau pour la comptabilité et une chambre pour l'employé permanent. Les âges des 5 enfants varient de 3 à 14 ans.

41 Égide Chabot

Saint-Albert (Arthabaska) — Ferme Chabert

841 points

L'an dernier, la maison et la grange-étable ont subi d'importantes transformations.

Propriétaire d'un domaine de 197 acres constitué de deux fermes non contiguës respectivement achetées en 1970 et 1973, monsieur Chabot cultive 192 acres; la différence comprend 3 acres incultes et 2 boisées. Les deux tiers des étendues en culture sont de sols argileux et le reste de sols francs. Soixante-dix acres sont drainées.

Les prairies donneront un rendement réduit en luzerne vu les manques attribuables au gel au cours de l'hiver. L'absence de mauvaises herbes et l'uniformité des plants sont la garantie d'une bonne récolte de maïs qui occupe 30 acres. La pousse des grains mélangés permet d'escompter un rendement normal. Les pâturages des laitières, 40 acres, sont divisés en 4 champs. Il faudrait y contrôler plus sévèrement les mauvaises herbes, notamment les chardons.

Quarante-sept laitières et une quarantaine de jeunes forment le troupeau; une douzaine de bêtes sont de race Holstein. Les bovins sont soumis au Programme d'analyse des troupeaux laitiers (officiel). Pour 1975, les vaches ont une moyenne de 13,660 livres de lait et un indice de 121-113. On garde aussi un taureau pour faire saillir les taures.

L'an dernier, les investissements ont porté sur les bâtiments. L'extérieur de la maison a été complètement refait, l'étable a été agrandie et un silo de 18′ × 70′ a été érigé.

Rallongée de 55 pieds, l'étable peut maintenant loger 62 têtes de bétail adulte et 4 parcs sont disponibles pour de jeunes animaux. La laiterie attenante est pourvue d'un bassin d'une capacité de 4,343 livres.

Les instruments aratoires, dont les plus coûteux sont propriété du concurrent et de son père, sont bien remisés et parfaitement entretenus.

La maison a reçu un lambris de briques. Les deux enfants, Sébastien et Mélanie, âgés de 2 et 4 ans, y trouvent tout le confort.

42 Gaétan Richard

Saint-Denis (Saint-Hyacinthe)
840 points

Les animaux reçoivent de l'ensilage et du foin sec.

Une spacieuse maison.

En 1970, à l'âge de 24 ans, monsieur Gaétan Richard a pris possession de la ferme que cultivait son père dans le quatrième rang à Saint-Denis. Après plusieurs acquisitions successives, dont la dernière ne date que de quelques mois, l'exploitation totalise 585 acres en incluant les terrains loués. Le boisé, qui couvre 192 acres, comprend une érablière de 1,200 entailles. L'ampleur de l'exploitation motive le travail d'un employé permanent.

Le concurrent poursuit chaque année les travaux d'aménagement et de défrichage dans son domaine. L'an dernier, une cinquantaine d'acres ont été récupérées sur la forêt. On prévoit débuter bientôt le drainage; les plans sont prêts.

Les semis de 1976 comprennent 28 acres de betterave sucrière, 33 de blé, 40 d'orge, 90 d'avoine et 150 de maïs. Les applications d'engrais chimiques qui s'élèvent à 92 tonnes cette année, contribuent à l'obtention de bonnes récoltes qui pourront encore s'accroître lorsque le drainage aura été effectué. Le fumier est épandu à l'automne sur les soles destinées à la culture du maïs. On recourt à la jachère et aux herbicides pour contrôler les mauvaises herbes.

Le maïs donnera de bons rendements; les mauvaises herbes sont rares, toutefois, la densité est un peu faible dans certains champs. On note quelques manques dans la betterave sucrière. L'orge commence à mûrir. Par contre, le blé et l'avoine, mis en terre au début de juin, sont peu avancés. Dans une sole, l'avoine, qui n'a pu recevoir un traitement contre les mauvaises herbes, est moyenne et on y remarque quelques plants de moutarde.

Une luzernière de ce printemps, sans plante-abri, est très belle. La récolte de foin devrait répondre aux besoins du troupeau qui comprend 2 taureaux, 55 laitières et 35 taures et génisses; 25 bêtes sont de race Holstein. Ce sont des animaux d'une bonne conformation. Pour le dernier exercice, le rendement moyen, selon le P.A.T.L.Q. Régulier, fut de 12,763 livres de lait par vache. Le cheptel vif se complète d'un cheval que l'on utilise pour l'exploitation de l'érablière.

De bonnes bâtisses, bien entretenues, abritent le bétail et la machinerie. Agrandie en 1971, l'étable est une construction moderne pouvant loger 54 bêtes adultes. On y observe une grande propreté. Deux silos de 20' × 60' s'y adossent. À l'arrière, les animaux s'alimentent à un râtelier où on leur sert de l'ensilage et du foin sec.

Le maïs est conservé dans un crib d'une longueur de 300 pieds.

Une solide remise de 30' × 165' protège les instruments aratoires des intempéries. Au chapitre de l'outillage, tout est complet.

Une grosse maison de brique fournit amplement d'espace à la jeune famille qui compte 2 enfants.

43 John Brus
Sainte-Catherine-de-Katevale (Stanstead)
839 points

Beau décor.
Attractive surroundings.

Arrivé de Hollande il y a 25 ans, monsieur John Brus est venu s'établir à Sainte-Catherine-de-Katevale pour y vivre de l'agriculture. Secondé par deux de ses fils, Garry et Charles, il possède maintenant un immense domaine de 1,500 acres. Les cultures, en sol franc, occupent 500 acres.

Dans cette région montagneuse, le travail d'aménagement a porté surtout sur l'aplanissement. À ce jour, 22,000 pieds de drains ont été enfouis.

Cette année, le concurrent a ensemencé 50 acres de grains mélangés (avoine Garry-orge Bonanza-blé Neepawa), 60 acres de maïs pour l'ensilage et 10 acres de maïs sucré qui sera vendu aux villégiateurs.

Les grains mélangés sont remarquables. L'uniformité et la densité du maïs assureront une bonne récolte; un champ, où des travaux d'aplanissement ont été effectués en 1974, est cependant moins prometteur. La pousse dans les prairies est vigoureuse, malheureusement la luzerne y est absente. Les pâturages, particulièrement ceux des taures, qui sont à base de flore naturelle, sont moyens. Les vaches reçoivent une bonne ration d'ensilage et du foin sec durant tout l'été.

Le troupeau Holstein compte 200 sujets: 90 vaches et 110 jeunes. La dernière classification est la suivante: 42 «bonne plus» et 32 «bonnes». Le rendement laitier n'est malheureusement pas aussi élevé qu'on aurait pu l'espérer. En 1975, selon le R.O.P., la moyenne fut de 10,771 livres de lait pour un indice de 96-102.

Les bâtiments sont bien entretenus et propres. L'étable fait place à 122 sujets adultes. Deux silos de 20' × 70' assurent l'emmagasinage des aliments succulents.

La machinerie est remisée adéquatement.

L'aménagement des abords de la ferme mérite une mention spéciale. Un vaste parterre, enjolivé de fleurs et d'arbustes, et un petit étang, donnent à l'ensemble un aspect qui sort de l'ordinaire.

Monsieur et madame Brus, citoyens très sociables, ne refusent pas les responsabilités qu'on veut leur confier.

43 John Brus
Sainte-Catherine-de-Katevale (Stanstead)
839 points

Arriving from Holland 25 years ago, John Brus settled on a farm in Sainte-Catherine-de-Katevale. With the help of his two sons, Garry and Charles, he now farms a vast estate of 1,500 acres. The crops occupy 500 acres of loam soil.

In this mountainous area, the improvements have consisted mostly of levelling. So far, 22,000 feet of subdrainage have been installed.

This year, the competitor sowed 50 acres of mixed grains (Garry oats, Bonanza barley, Neepawa wheat) 60 acres of silage corn, and 10 acres of sweet corn which will be sold to vacationists.

The mixed grains are remarkable. The uniformity and density of the corn will ensure a good harvest; however, one field, where levelling work was done in 1974, is less promising. The growth in the hayfields is vigorous but, unfortunately there is no alfalfa in them. Pastures, especially those for heifers, which consist mainly of the natural flora, are average. The cows receive a good ration of silage and hay throughout the summer.

The Holstein herd comprises 200 head: 90 cows and 100 young stock. The last type classification was as follows: 42 "good plus" and 32 "good". Unfortunately, the milk yield is not as high as might be hoped. In 1975, according to the R.O.P. records, the herd average was 10,771 pounds of milk for B.C.A.'s of 96 and 102.

The buildings are neat and well maintained. The barn has stabling for 122 mature animals. Two silos of 20' × 70' provide storage for succulent feed.

The machinery is adequately housed.

The farm surroundings deserve special mention. A spacious lawn, adorned with flowers and shrubs, and a small pond give the farm an unusually attractive look.

Mr. and Mrs. Brus, very sociable people, do not hesitate to shoulder the responsibilities urged upon them.

44 Jean-Paul Paquette

Ham-Nord (Wolfe)
837 points

Chez monsieur Paquette, on retrouve le souci d'embellir la propriété.

Un potager bien entretenu.

4.4 Jean-Paul Paquette
Ham-Nord (Wolfe)
837 points

Ce concurrent a travaillé durant 11 ans comme fabricant de fromage avant de se lancer en agriculture à son compte; c'était en 1967.

Monsieur Paquette possède 435 acres. Le domaine, situé en pleine montagne, apparaît comme le plus difficile à mettre en valeur de tous ceux que les juges ont visités pendant le concours. Près de la moitié, 210 acres est en bois et 74 acres sont en pâturages incultes. Il reste 151 acres pour fins agricoles.

Les champs sont constitués de terre franche. Ils étaient au début encombrés de pierres qu'on a fait enfouir. Encore aujourd'hui, pour cultiver sans encombre, il n'en faut pas moins consacrer plusieurs jours chaque année au ramassage des pierres. C'est pourquoi monsieur Paquette tend à labourer le moins souvent possible.

La pente générale des champs est souvent très prononcée, mais l'égouttement n'en reste pas moins très difficile à certains endroits à cause des nombreuses sources. À date, on a fait la pose de 25,000 pieds de drains.

Le concurrent cultive selon une rotation de 4 ans. Les semis de cette année se limitent à 20 acres de maïs et à quelques acres d'avoine qu'on laisse pâturer. La densité et la croissance du maïs permettent d'en attendre une récolte normale; les mauvaises herbes sont rares. La fenaison permettra d'emmagasiner une abondante récolte de foin qui se compose presque exclusivement de mil, le trèfle n'ayant pas subsisté à l'hiver.

Le 22 juillet, lors de l'expertise, l'exploitation portait le cheptel suivant: 32 vaches et 36 jeunes. Les sujets, pour la moitié, sont de race Holstein. Les laitières sont inscrites au P.A.T.L.Q. Officiel. Leur production moyenne, pour les trois dernières années, approche les 13,000 livres. On n'a recours qu'à l'insémination pour la fécondation des femelles.

La grange-étable est un solide bâtiment à comble français, elle est flanquée d'un silo de 18' × 45'. La vacherie, bien blanchie, est très confortable. On y compte 45 attaches pour les bêtes adultes et 19 pour les jeunes. La bâtisse qui servait auparavant de silo horizontal est utilisée pour l'entreposage du bran de scie et de la machinerie.

Monsieur Paquette possède toute la machinerie nécessaire à son exploitation. Il a cependant partagé l'achat du coupe-fourrage avec un autre cultivateur.

La maison a reçu un nouveau revêtement. Une pelouse, des arbres et des arbustes en enjolivent les abords. Elle loge confortablement une famille comprenant 1 fille et 2 garçons. Monsieur Paquette s'intéresse aux affaires de sa municipalité en siégeant au conseil.

45 Réal Raymond
Sainte-Edwidge (Compton)
836 points

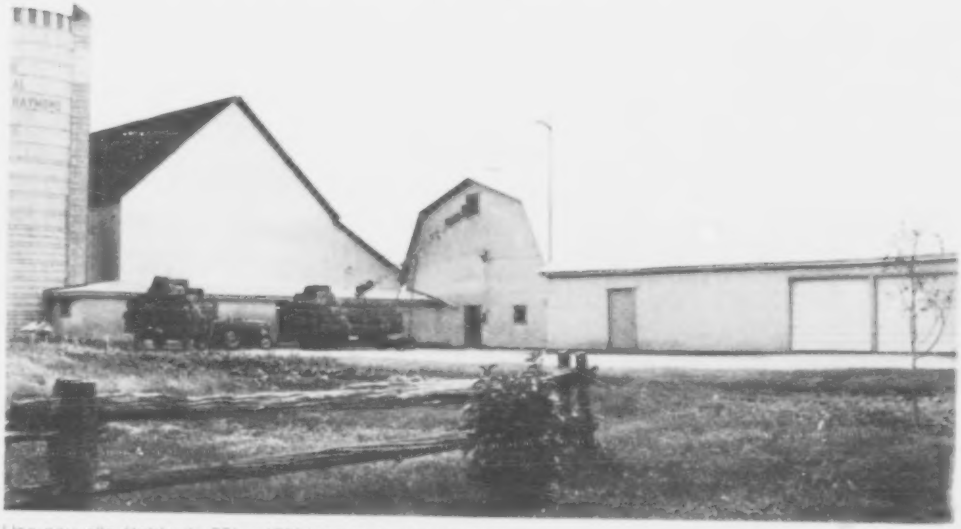

Une nouvelle étable de 36' × 150' loge toutes les laitières

45 Réal Raymond
Sainte-Edwidge (Compton)
836 points

Âgé de 50 ans, monsieur Réal Raymond possède un domaine de 540 acres qu'il exploite avec son fils Daniel. Deux cents acres encore boisées et 40 incultes réduisent à 300 acres la superficie en culture. Le sol, peu profond, est franc.

Les cultures céréalières, avoine et maïs, occupent respectivement 24 et 30 acres. Les champs bénéficient d'applications annuelles d'engrais chimiques au taux d'environ 20 tonnes tandis que le fumier est épandu sur les prairies.

La densité et le développement du maïs permettent de prévoir une bonne récolte. L'avoine, trop longue, commence à verser. Les pâturages sont variables d'une soie à l'autre. Les prairies, ensemencées de mil et de trèfle, sont satisfaisantes mais on devra tout de même acheter une quarantaine de tonnes de foin pour répondre aux besoins du troupeau de 134 têtes dont 22 sont de race Holstein: 2 taureaux, 60 laitières, 65 jeunes et 7 bouvillons. Monsieur Raymond vient d'abandonner le contrôle laitier. En 1975, la production moyenne aurait été de 10,000 livres de lait par vache.

Les constructions de ferme sont excellentes. Deux étables, aussi bien tenues à l'intérieur qu'à l'extérieur, abritent le bétail. L'étable principale de 36' × 150' a été construite en 1974. Elle permet d'attacher 64 laitières. Les jeunes ont leurs quartiers d'hiver dans l'ancienne grange.

Les bâtisses secondaires comprennent une bonne remise pour les instruments aratoires. L'entretien de la machinerie est suivi grâce à un atelier assez bien outillé.

Les abords de la ferme font l'objet d'un grand soin. La maison, aux lignes sobres, est sise sur un vaste parterre. La famille Raymond compte 8 enfants; trois sont mariés.

46 Fernand Langevin
Coaticook (Stanstead)
835 points

Chez monsieur Fernand Langevin

46 Fernand Langevin
Coaticook (Stanstead)
835 points

C'est en 1957 que monsieur Langevin est devenu propriétaire de la ferme de 150 acres qu'il exploite présentement. Vingt-cinq acres sont boisées. Les cent vingt-cinq acres en culture sont constituées de sols argileux. Bien que superficiel, l'égouttement ne semble pas poser de problèmes majeurs.

Les cultures sont orientées vers la production du lait: 20 acres sont en maïs, 10 en avoine, 72 en prairies et 23 en pâturages. Avec le fumier enfoui par le labour d'automne dans les vieilles prairies et les soles destinées à la culture du maïs, une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques complètent la fertilisation.

La densité et l'uniformité de l'avoine laissent présager un très bon rendement. Le développement du maïs permet également de prévoir une récolte normale. La fenaison bat son plein le 19 juillet; les prairies rendent bien. Le trèfle est abondant dans la sole de première année mais c'est le mil qui domine dans les autres champs. Il faudrait subdiviser le pâturage en plusieurs enclos et y passer la faucheuse.

Le concurrent possède un troupeau Holstein de qualité. La dernière classification donne une idée de sa valeur: sur un total de 42 laitières, 2 sont «excellentes», 24 «très bonnes» et 14 «bonnes plus». Le contrôle R.O.P. indique une production moyenne de 16,275 livres de lait par vache pour un B.C.A. de 143-140. Voici quelques productions individuelles.

Noms des sujets	Numéro d'enregistrement	Âge au vêlage	Production (305 jours)		Indice B.C.A.
			Lait	Mat. gr.	
Béliveau Adèle Imperial	1900100	10 ans 1 mois	18324	681	154-158
Bleury Trojan Princesse	2095774	8 ans	18378	678	153-155
Marfield Rag Apple Connie	2096969	7 ans 11 mois	20139	698	167-159
Desprerie Lisette Triune	2222980	6 ans 5 mois	17954	676	150-154
Armford Clipper Abbie	2251918	6 ans 5 mois	17464	644	152-153
Holmhurst Dinah Lassie	2370693	5 ans 7 mois	21488	673	177-152
Maska Pompette President	2330093	5 ans 5 mois	18116	730	152-168
Isidorus Rockman Greta	2340914	5 ans 2 mois	21572	911	188-216
Langevin Klarice	2448870	4 ans 6 mois	18457	688	172-173
Isidorus Rockman Jacqueline	2504031	4 ans 3 mois	18912	697	167-168

Les dépendances ne sont plus très jeunes mais elles répondent aux besoins. La grange-étable, lambrissée de tôle est flanquée d'un silo en béton coulé de 16' × 60'. Un autre silo est disponible pour l'emmagasinage des moulées reçues en vrac. Un peu sombre, l'étable n'a pas été blanchie.

La machinerie, dont seule celle pour le foin est complète, est en bon état. Un petit atelier installé dans le garage attenant à la maison rend sans doute de grands services.

Monsieur et madame Langevin ont 6 enfants de 10 à 21 ans; l'aînée est mariée.

47 Roger Boivin
Saint-Rosaire (Arthabaska)
834 points

Une vaste grange-étable.

La remise à machinerie. À remarquer, à droite, la «tour d'observation».

47 Roger Boivin
Saint-Rosaire (Athabaska)
834 points

Ce concurrent a pris à son compte en 1970 le bien contigu à celui de son père; depuis quelques années, ce dernier lui loue sa terre. L'exploitation représente une superficie de 278 acres en culture. Le sol est de nature sableuse sur 200 acres et franche pour le reste. Cent quarante-trois acres sont boisées et 6 incultes.

On a mis du soin à l'aménagement du domaine. Des planches convexes et des fossés profonds facilitent l'écoulement des eaux de surface. Monsieur Boivin a également fait préparer un plan de drainage.

Le concurrent produit en rotation de l'avoine et des herbages. La sole d'avoine, qui a été travaillée au bulldozer ce printemps, est peu prometteuse. La céréale est retardée et on la laissera sans doute pâturer. Quoique les prairies donnent d'assez bonnes récoltes de mil et de trèfle, on doit acheter environ 80 tonnes de foin annuellement. Les 24 acres de pâturages pour les vaches, divisées en 2 champs, sont à base de mil et de Ladino; il faudrait les faucher pour uniformiser la paissance.

Les laitières de type Holstein, au nombre de 49 lors de l'expertise, ont produit l'an dernier 12,900 livres de lait en moyenne. Leur rendement augmente d'une année à l'autre. Le troupeau compte encore 67 jeunes. Le concurrent se prévaut des services du Centre d'Insémination de Saint-Hyacinthe.

L'entretien des dépendances ne laisse rien à désirer. Construite en 1974, l'annexe réservée aux taures forme un angle droit avec l'étable des vaches. Bien qu'elles ne soient pas blanchies, ces deux étables sont rigoureusement propres. La laiterie, qui renferme un bassin réfrigérant de 1,000 gallons, est cependant un peu sombre.

En plus de l'outillage le plus courant, monsieur Boivin possède une moissonneuse-batteuse. Afin de mieux protéger sa machinerie, il a bâti une remise en acier de 40' × 80'. Un autre garage en blocs de béton abrite une boutique où l'on retrouve les outils les plus usuels. Le concurrent s'est construit une tour d'observation qui lui permet de voir tout ce qui se passe sur sa ferme sans devoir se rendre sur les lieux.

La maison est un vaste plain-pied de brique rouge; les parents de monsieur Boivin y ont leurs appartements. La plantation de quelques arbres ajouterait à son apparence.

48 Rénald Lafrenaye
Saint-Jude (Saint-Hyacinthe)
830 points

Monsieur Lafrenaye garde 6 verrats et 125 truies; il vend environ 1,800 porcelets par année.

Un petit atelier rend de nombreux services.

48 Renald Lafrenaye
Saint-Jude (Saint-Hyacinthe)
830 points

Natif de Saint-Jude, monsieur Renald Lafrenaye a acheté dans cette paroisse, en 1964, une ferme située dans le rang 48. D'une superficie globale de 300 acres en incluant les 32 acres sous location, le domaine comprend un boisé de 45 acres. La production laitière et la production porcine constituent les deux sources de revenus de l'entreprise.

On a fait des efforts considérables pour mettre en valeur la partie cultivable. La machinerie lourde a été utilisée au maximum pour combler des dépressions et adoucir les versants des coulées, ce qui a permis de récupérer plusieurs acres pour la culture.

Monsieur Lafrenaye épand chaque année une centaine de tonnes de chaux et 25 tonnes d'engrais chimiques. Il achète en plus du fumier de volaille qui vient s'ajouter à celui de la ferme.

Les cultures suivent une rotation de quatre ans. Quarante-huit acres ont été ensemencées d'un mélange de blé, d'orge et d'avoine; on peut s'attendre à ce qu'ils donnent une bonne récolte et les plantes fourragères auxquelles ils servent de plantes-abri ont pris un bon départ. Le maïs, 85 acres, est uniforme et bien développé. Le 8 juillet, les croix sortent.

Le mil et le trèfle poussent bien dans les prairies; toutefois, on devra acheter une vingtaine de tonnes de foin. La luzerne se maintient difficilement. Les vaches reçoivent du foin et de l'ensilage de maïs durant tout l'été.

De type Holstein, les bovins comprennent 2 taureaux, 64 laitières dont 44 de race et 45 jeunes. Soumises au contrôle P.A.T.L.Q., les vaches ont donné en moyenne, au cours des trois dernières années, 12,000 livres de lait. Agissant seulement comme naisseur, monsieur Lafrenaye vend environ 1,800 porcelets par année. Il garde 6 verrats et 125 truies.

La grange-étable, dont une partie construite en 1974 et à étage unique, est flanquée de deux silos en douves de béton dont l'un de 16′ × 40′ et l'autre de 20′ × 50′. L'outillage semble adapté à l'importance de l'exploitation. Monsieur Lafrenaye possède la machinerie pour la culture du maïs; il est cependant copropriétaire de la casseuse à épis. Quand ils ne sont pas en usage, les instruments sont abrités dans de bonnes remises.

On note beaucoup d'efforts d'embellissement autour de la maison. Madame Lafrenaye, une ancienne institutrice, s'adonne à la couture et au tricot dans les temps libres que lui laisse sa jeune famille de trois enfants. Le concurrent est directeur de l'UPA et animateur pour la Coopérative de Granby. Il ne tient malheureusement de comptabilité qu'aux fins de l'impôt.

49 Gérard Carbonneau

Stanstead (Stanstead)
829 points

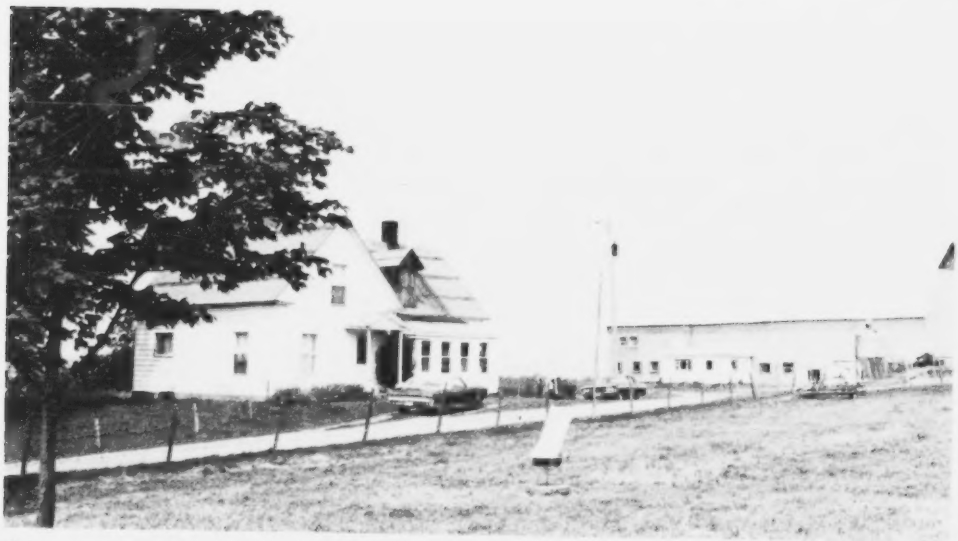

Maison et grange-étable de monsieur Gérard Carbonneau.

Le terrain est accidenté.

49 Gérard Carbonneau
Stanstead (Stanstead)
529 points

Monsieur Gérard Carbonneau est un jeune agriculteur de 28 ans qui a acheté la ferme paternelle en 1971. C'est une terre de 168 acres. Les 118 acres cultivées sont constituées surtout de terre franche d'une assez bonne fertilité. La pente naturelle du terrain aidant, il ne semble y avoir aucun problème majeur d'égouttement.

Le concurrent fait suivre à ses champs une rotation de 5 ans. Il a semé cette année 14 acres d'avoine, dont 8 pour le pâturage et 16 acres de maïs. En plus du fumier, conservé sur une plate-forme de 40′ × 40′, on épand annuellement une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques. Depuis 5 ans, le sol a reçu 200 tonnes de chaux.

L'avoine est salie par la moutarde. Par contre, le maïs est bien net et d'une bonne densité. L'engazonnement des prairies est constitué de mil, de trèfle et de luzerne. Ce mélange subsiste bien et donne un rendement satisfaisant. Les trente-cinq acres de pâturages sont divisées en plusieurs parcelles qu'on relève à tour de rôle.

Des 33 laitières Holstein du troupeau, 18 sont enregistrées. Les rendements moyens par vache, contrôlés par le R.O.P., sont de 12,843 livres en 1975 pour un indice de 119-115. Vingt-huit jeunes sujets, issus de l'insémination, sont prometteurs.

Les dépendances sont modestes. Monsieur Carbonneau vient de faire l'achat d'un silo de 18′ × 50′; lors du passage des juges, les fondations étaient prêtes. La vacherie, plutôt ancienne, n'a pas été rafraîchie à l'occasion du concours.

Le concurrent possède la plupart des instruments nécessaires, sauf ceux pour l'ensilage. Pour les abriter, il s'accommode d'une ancienne bâtisse qui a vraiment fait son temps.

Monsieur et madame Carbonneau ont deux fillettes, Isabelle et Nathalie, âgées respectivement d'un an et de trois ans. Monsieur Carbonneau remplit les fonctions de directeur de la Caisse Populaire et de président du C.A.B.

50 Eugène Fortin

Pike River (Missisquoi)
828 points

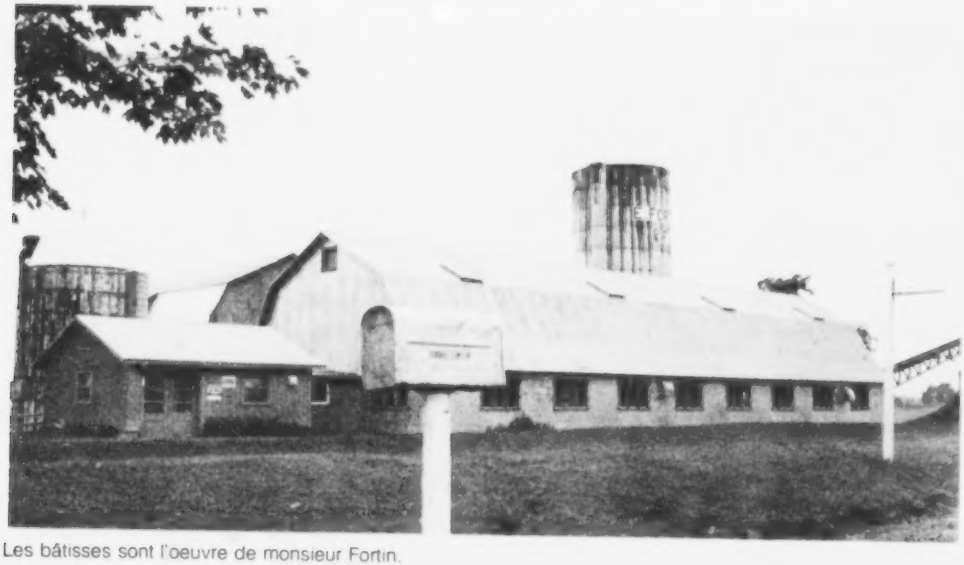

Les bâtisses sont l'oeuvre de monsieur Fortin.

50 Eugène Fortin
Pike River (Masséquoi)
328 points

Ce concurrent possède à Pike River un domaine de 250 acres; 17 acres sont en boisé. Il est aussi locataire de 65 acres.

Le sol est d'une assez bonne productivité naturelle. C'est de la terre franche à l'exception d'une douzaine d'acres de terrain plutôt sableux. L'aménagement se poursuit chaque année.

L'exploitation est consacrée à la production de grains et de fourrages destinés à l'alimentation du bétail laitier. Les céréales occupent 131 acres. Dans certaines soles, le maïs est avancé et promet une récolte abondante, dans d'autres il est plus court. L'avoine et les grains mêlés, 45 acres, ont été semés trop forts, ce qui sera sans doute préjudiciable aux plantes fourragères, mil et trèfle. Les épis de maïs vont dans trois cribs, le surplus est vendu.

Pour la première fois cette année, monsieur Fortin a fait l'essai de la luzerne. La légumineuse, ensemencée sans plante-abri sur une superficie de 6 acres, a pris un bon départ mais subit la concurrence des mauvaises herbes. On trouve du trèfle en abondance dans la sole de première année, alors que dans les autres c'est surtout du mil. Les pâturages, de piètre qualité, n'ont pas été fauchés. Les bêtes s'accommodent également de certains regains de prairies et des pièces où croît une flore naturelle.

En 1975, les laitières de type Holstein ont produit en moyenne 11,204 livres de lait; ce chiffre est basé sur les ventes puisqu'on ne pratique aucun contrôle. Le concurrent, qui élève ses sujets de remplacement, garde 85 têtes dont 42 vaches.

Les bâtisses sont l'oeuvre de monsieur Fortin. Deux silos, l'un en bois et l'autre en béton, encadrent la grange-étable. Les laitières logent dans un local dont la construction ne date que de 1973.

La machinerie est assez considérable; il ne manque que la moissonneuse-batteuse. Pour l'abriter, le concurrent a construit deux excellentes remises.

La maison a été entièrement rénovée. Clément est marié et travaille avec son père. Des huit autres enfants, quatre sont mariés.

51 Bertrand Allard
Sainte-Séraphine (Arthabaska)
826 points

La grange-étable est constituée de trois bâtiments jumelés.

51 Bertrand Allard
Sainte-Séraphine (Anticosti)
825 points

Monsieur Bertrand Allard, de Sainte-Séraphine, est un jeune agriculteur de 28 ans qui a pris à son compte, en 1970, le bien paternel. L'exploitation couvre 300 acres, le bois en occupe 132. Il loue en plus un lopin d'une vingtaine d'acres.

Les réalisations du concurrent depuis 6 ans sont impressionnantes. 83 acres ont été défrichées, les cours d'eau améliorés et les planches arrondies. Un excellent chemin gravelé permet de visiter sans encombre tous les champs. Malgré le travail énorme déjà accompli, il reste encore beaucoup à faire concernant l'égouttement. Une bonne partie de l'exploitation est de sol sableux, pauvre en humus et acide. Monsieur Allard l'enrichit par des applications de fumier, il ne se contente pas de celui produit à la ferme et en achète des quantités importantes. Les épandages de calcaire se sont élevés à 250 tonnes depuis 5 ans.

Très clair et inégal, le maïs, 70 acres, est loin d'être prometteur; celui sur la terre louée est plus beau. Ce sont les graminées qui croissent dans les prairies, à l'exclusion presque totale des légumineuses. Tout le foin est ensilé sous forme demi-sec. Les pâturages sont ensemencés de mil et de Ladino. De l'ensilage et du maïs complètent la ration des laitières au cours de l'été.

Le cheptel laitier de 63 têtes, dont 7 de race Holstein, compte 1 taureau, 42 vaches et 20 jeunes. Les bêtes affichent une assez bonne conformation. L'an dernier, la production moyenne des laitières a légèrement dépassé 14,000 livres pour un indice de 129-125. Agissant comme finisseur, monsieur Allard livre annuellement environ 600 porcs à l'abattoir.

La grange-étable est constituée de trois bâtiments jumelés qui offrent de l'espace à 52 bêtes adultes. Elle est flanquée de 2 silos de 16' × 56' et d'un autre de 12' × 40', ce dernier est empli de maïs humide. La laiterie est vaste et très propre. La porcherie est sise sur un autre lot, à environ trois quarts de mille de la ferme principale. On s'apprête à y ériger un silo de 14' × 50'.

Monsieur Allard est copropriétaire des machines servant à l'ensilage. Un instrument mérite une mention particulière: il s'agit d'une machine qui moud directement le maïs lors de la récolte.

La maison, à deux étages, est très confortable. La cour est pavée d'asphalte. Madame Allard est une jeune maîtresse de maison très active. Son foyer est des plus ordonnés malgré la présence de trois bambins dont l'aîné n'a que 4 ans.

52 André Raiche
L'Avenir (Johnson)
822 points

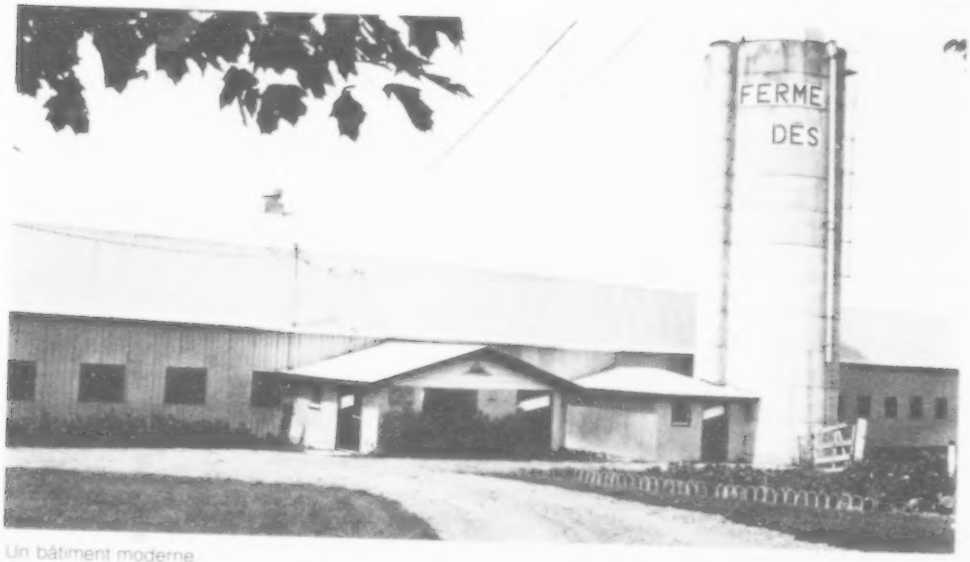

Un bâtiment moderne

Les trois terres dont monsieur Raiche est propriétaire forment au total une superficie de 328 acres. Le boisé couvre 111 acres; le concurrent y exploite une érablière de plus de 2,800 entailles dont il écoule le produit au détail. L'an dernier, il a vendu 850 gallons de sirop. La sève parvient à la cabane grâce au nouveau système de collecte sous vide.

La faible épaisseur de terre empêche le drainage. D'ailleurs, pour approfondir certains fossés, il a fallu avoir recours à la dynamite. C'est ce qui explique l'évacuation difficile des eaux à certains endroits. Les pierres ont servi à la construction d'un chemin dans l'érablière.

Les productions végétales se répartissent comme suit: 38 acres d'avoine, 19 de maïs, 117 en prairies et 43 en pâturages. Au cours des derniers cinq ans, monsieur Raiche a employé 408 tonnes de calcaire. Cette année, il a épandu une trentaine de tonnes d'engrais chimiques.

L'avoine et le maïs devraient donner de bons rendements. Dans les prairies, le concurrent utilise un mélange de trèfle rouge, de mil et de brome. La récolte de foin dépasse les besoins du troupeau: on en vend une cinquantaine de tonnes par année. Les pâturages pour les laitières, subdivisés en 4 enclos, couvrent 20 acres. Les vaches reçoivent de l'ensilage et ont du foin sec constamment à leur disposition.

En 1975, le rendement des laitières a dépassé 11,300 livres de lait par vache. Le troupeau comprend 1 taureau, 40 vaches et 49 jeunes. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité de ce troupeau. La conformation des sujets de remplacement laisse à désirer. Une sélection judicieuse et l'insémination à laquelle le concurrent commence à avoir recours donneront sans doute de bons résultats.

Une étable bien aménagée, à laquelle s'adosse un silo de 16' × 52', procure tout le confort nécessaire aux bêtes. Monsieur Raiche a installé un long convoyeur de sa fabrication qui répartit uniformément les balles de foin sur toute la surface du fenil où il achève de sécher grâce à un puissant ventilateur. La laiterie, moderne et propre, assure la conservation du lait dans les meilleures conditions. Un pipe-line fait partie de l'équipement.

Une remise neuve de 36' × 70' abrite des instruments de culture en parfait ordre.

En plus des nombreuses occupations que lui apporte l'exploitation de son entreprise, monsieur Raiche ne se tient pas pour autant à l'écart des activités de son milieu. Son épouse, très intéressée, s'emploie à l'entretien de la maison et de la famille qui compte 2 enfants, Michel et Chantal, 9 et 12 ans respectivement. La tenue de la comptabilité accapare une partie de son temps.

53 Jean-Paul Fafard
Saint-Nazaire (Bagot)
821 points

Des dépendances modestes qui suffisent à l'exploitation.

Fils d'agriculteur, monsieur Fafard travailla quelques années à Montréal avant de venir s'établir à Saint-Nazaire. Il cultive aujourd'hui deux fermes formant un domaine de 192 acres. Une centaine d'acres sont de terre franche et le reste de sol léger.

Il y avait fort à faire à l'arrivée du concurrent en 1963. Les améliorations ont porté sur l'arrondissement des planches et le creusage des fossés. L'égouttement, passablement amélioré à la ferme principale, laisse cependant beaucoup à désirer sur la seconde terre où ces travaux n'ont pas encore débuté; heureusement le sol y est léger. Lors de l'expertise, le 5 août, toute la famille s'affairait au ramassage des pierres dans une pièce que venait de quitter le bulldozer.

En général, les cultures sont belles grâce à des applications assez généreuses d'engrais chimiques. Le maïs, 25 acres, donnera un bon rendement; les mauvaises herbes y ont été bien contrôlées. L'avoine et les grains mélangés (avoine-blé-orge-pois) étalent une croissance normale. Les prairies produisent convenablement. Les fourrages récoltés suffisent aux besoins du troupeau. Quarante-et-une acres sont en pâturages; celui des vaches est réduit à un parc d'exercice.

Monsieur Fafard garde 35 laitières Holstein dont 10 de race et 25 jeunes. Ces animaux laissent à désirer sous le rapport de la conformation. Le rendement moyen, au cours des trois dernières années, s'établit à 12,400 livres de lait. Ce lait est destiné à la transformation. Le contrôle P.A.T.L.Q. Officiel est en vigueur. Le cheptel vif compte aussi 2 verrats et 25 truies.

Le concurrent tire parti de dépendances modestes et anciennes qui lui permettent d'exercer ses talents de menuisier. La grange-étable a été rallongée de 25 pieds l'an dernier. Il ne semble pas que l'on apporte tout le soin voulu à son entretien intérieur. Le logement des porcs, adjacent à celui des vaches, n'est pas très fonctionnel.

La seule construction neuve est une remise à machinerie, érigée en 1974, dont une extrémité sert de garage pour l'auto et d'atelier. Afin de restreindre l'investissement au poste de l'outillage, le concurrent a partagé l'achat des instruments pour l'ensilage avec deux autres cultivateurs.

Monsieur et madame Fafard habitent, avec leurs trois enfants, une maison confortable, pourvue des accessoires courants. Le système de comptabilité suivi est celui de Can Farm. Le concurrent s'est vu confier le poste de directeur de l'UPA; son frère travaille avec lui.

54 Blanchette et Fils

Saint-Pierre-les-Becquets (Nicolet)
820 points

Le maïs est dense et vigoureux

Venu de Lemieux en 1971, monsieur Georges-Emile Blanchette s'est établi dans un bien de 138 acres dans le deuxième rang de Saint-Pierre-les-Becquets. Âgé de 49 ans, il envisage cependant de revendre prochainement sa ferme à son fils René qui travaille avec lui actuellement.

Des 127 acres en culture, 122 sont constituées de sol argileux, le reste est sableux. L'égouttement est vraiment le problème numéro un que l'on devra résoudre si l'on veut accroître le rendement des champs. Le concurrent a creusé de nombreuses rigoles pour faciliter l'évacuation des eaux de surface, ce qui n'est pas sans compliquer les travaux culturaux. Le drainage s'avère nécessaire, les plans sont prêts.

Le maïs est la seule céréale ensemencée cette année, il couvre 55 acres. Tout comme l'égouttement, les champs n'ont guère une productivité uniforme. Dans une sole de 16 acres, ensemencée sans plante-abri ce printemps, la luzerne se ressent d'un excès d'humidité; de plus, les mauvaises herbes lui livrent une lutte sans merci. Par contre, le maïs compte parmi les plus beaux champs que les juges aient vus au cours de la saison. L'engazonnement des prairies se compose exclusivement de graminées. On achète chaque année de 2,000 à 2,500 balles de foin. Les 32 acres de pâturages sont fertilisées.

Les 44 laitières sont d'un poids satisfaisant et généralement bien conformées, une trentaine sont de race Holstein. Soumises au contrôle R.O.P., elles ont produit en moyenne 12,800 livres de lait en 1975. Le troupeau compte aussi 38 jeunes d'élevage.

Les constructions comprennent plusieurs bâtisses vouées à la démolition. La grange-étable est entièrement revêtue de tôle. À l'avant se dressent deux silos de 20' × 50'. L'étable, dont les murs sont de briques, est propre et confortable. On peut y attacher 46 vaches. On l'a agrandie en 1973 pour loger le jeune bétail.

La machinerie, évaluée à $37,000, comprend tout l'équipement nécessaire à l'exploitation. La boutique, très embarrassée, contient un établi et de nombreux outils.

Monsieur et madame Blanchette habitent une maison sans luxe mais confortable. La famille compte 4 enfants, une des trois filles est mariée.

55 Albert Vermeulen

Notre-Dame-de-Stanbridge (Missisquoi) — Ferme des Rivières
816 points

La ferme des Rivières, propriété de monsieur Albert Vermeulen

Belge d'origine, monsieur Vermeulen est arrivé au pays avec ses parents en 1951. Établi à son compte depuis 13 ans, il cultive 400 acres comme propriétaire et 100 comme locataire.

Les cultures, toutes faites en sol argileux, comprennent 65 acres de grains mêlés, 60 de maïs, 200 de prairies et 175 de pâturages. Le fumier, transporté aux champs tous les jours, va au maïs et aux pâturages. On épand chaque année environ 50 tonnes d'engrais chimiques.

Il semble bien qu'un meilleur égouttement assurerait un accroissement des rendements et favoriserait l'établissement de la luzerne. Dans la prairie de première année, le trèfle est abondant, de même que le chiendent. Le maïs est clair et de croissance inégale. Mis en terre au début d'avril, les grains mélangés sont avancés; la récolte s'annonce très bonne. Dans les pâturages, les animaux doivent se contenter de mil.

Le troupeau, au total 125 sujets, compte 35 vaches sur 50 de race Holstein et 75 jeunes. Le R.O.P. révèle une production annuelle moyenne de 13,141 livres de lait par vache pour un B.C.A. de 117-120. Ces animaux, d'un bon état de chair, présentent une belle conformation.

Après de nombreux agrandissements, la grange-étable offre suffisamment d'espace pour loger le troupeau et les récoltes. Deux grandes remises, dont l'une pour les grains, répondent aux besoins. L'outillage de ferme est complet.

La modeste maison n'a reçu aucune toilette particulière à l'occasion du concours. Monsieur et madame Vermeulen ont trois enfants dont l'aîné a 6 ans et le cadet 1½ ans. Les parents du concurrent habitent avec la famille.

56 Cyrille Gervais
Saint-Guillaume (Yamaska)
810 points

Une maison éminemment confortable

Cyrille Gervais
Saint-Guillaume (Yamaska)
810 points

La terre de monsieur Cyrille Gervais, dans le rang Sainte-Julie, est un rectangle parfait de 6 arpents sur trente. Le sol, de nature argileuse, est drainé sur une centaine d'arpents. Trois arpents sont incultes.

L'assolement de cette année comprend 40 arpents de maïs, 19 d'avoine, 15 de betterave sucrière, 96 de prairies et 7 de pâturages. Les cultures ont reçu une application de 24 tonnes d'engrais chimiques. Le traitement aux herbicides ajoute ses effets à ceux de la jachère, 30 arpents annuellement.

Dans les prairies, la luzerne s'est implantée solidement. Les regains, après une première coupe, sont vigoureux. Le maïs donnera un rendement satisfaisant. L'avoine fournira une récolte bien au-dessus de la moyenne. Monsieur Gervais pratique la paissance mécanique, c'est-à-dire que le fourrage est apporté quotidiennement au bétail et que les pâturages sont réduits au minimum. La betterave est manquée: une application d'herbicides à [illegible] dose trop élevée, au dire du concurrent, en serait la cause.

Le troupeau laitier est composé de 33 vaches et de 19 jeunes. Monsieur Gervais pratique le contrôle P.A.T.L.Q. Officiel: le rendement des laitières est en augmentation constante.

La grange-étable est une construction de fort belle apparence. On s'attendrait d'y trouver un meilleur entretien à l'intérieur. L'éclairage laisse à désirer. Parmi les autres bâtisses, très vétustes, plusieurs ont déjà été démolies ou le seront bientôt. Monsieur Gervais projette la construction d'une remise.

Le concurrent et son frère Hubert effectuent la plupart des gros travaux ensemble. Ils ont également mis en commun certaines machines dispendieuses.

Madame Gervais aide volontiers son mari aux besognes de la ferme. Elle consacre à son petit jardin les rares moments libres que lui laisse sa jeune famille de trois enfants.

57

Yves Petit
Sainte-Hélène (Bagot)
804 points

Une superbe grange-étable

Établi à son compte sur le bien paternel depuis 8 ans, le concurrent a porté l'étendue de son domaine à 295 acres en faisant l'acquisition d'une seconde ferme en 1972. Une trentaine d'acres sous location s'ajoutent à cette superficie. Dix acres sont boisées.

Le système de culture correspond à celui suivi par la plupart des producteurs laitiers: céréales, prairies et pâturages. La fertilisation comprend chaque année une trentaine de tonnes d'engrais chimiques; le fumier est utilisé surtout sur les soles de maïs.

Il faut s'attendre à une bonne récolte de maïs, 100 acres. Les soixante acres de grains mélangés devraient procurer de bons rendements. Les prairies comprennent des soles très productives où le trèfle est plutôt rare. Le foin qui, à cause de la mauvaise température, a séjourné trop longtemps sur le champ, a été haché et servira de litière pour les porcs. Les pâturages sont de qualité très variable: d'aucuns sont riches en trèfle Ladino, alors que d'autres sont très moyens.

D'après le contrôle P.A.T.L.Q. Régulier, les 70 laitières ont un rendement moyen, établi sur les chiffres des deux dernières années, de 12,000 livres; leur conformation laisse à désirer. On recourt à l'insémination pour plus de la moitié des vaches. Monsieur Petit garde aussi un taureau et quelques bouvillons à l'engrais. Il vient de débuter dans l'élevage du porc. À la fin de juillet, la porcherie abrite 30 truies et le concurrent veut porter ce nombre à 50.

La grange-étable est un excellent bâtiment construit il y a deux ans en même temps que le silo de 20' × 65'; elle peut loger 78 bêtes adultes. La laiterie relie la nouvelle bâtisse à l'ancienne qui est maintenant réservée au jeune bétail et à l'entreposage du foin. La porcherie est une vieille construction que l'on a réaménagée.

L'outillage figure à l'inventaire pour une somme de $73,265; il comprend tous les instruments pour la culture du maïs. Les moyens d'abri sont cependant plutôt limités.

Malgré la besogne que lui impose son exploitation, monsieur Petit se dévoue comme vice-président de la coopérative et directeur de l'UPA. Il doit retenir les services d'un employé à l'année. La famille compte 4 enfants, 3 filles et 1 garçon.

58 Hercule Paré
Compton (Sherbrooke)
799 points

Madame Paré apporte beaucoup de soin à l'entretien de son jardin.

Âgé de 40 ans, ce concurrent exploite avec son fils Jean-Pierre une ferme de 250 acres en vue de la production laitière. Les cultures occupent 225 acres; 25 acres sont boisées. Il s'agit d'un sol franc où un meilleur égouttement accroîtrait les rendements. Alors que l'on voit de beaux champs à la ferme principale où le drainage est avancé, ceux de la seconde terre, située à un peu plus d'un mille de la première, sont moyens.

Les cultures sont ainsi réparties: grains mêlés (orge-blé-avoine), 30 acres; maïs 55; prairies 62 et pâturages 78. Bien que d'une densité un peu faible, le maïs est prometteur. On peut escompter un bon rendement des grains mélangés. Les pâturages des laitières sont de belle qualité; cependant, ceux des taures, sur la seconde terre, sont médiocres, malgré la déclivité très prononcée du sol, l'égouttement n'y est pas à point. Dans les prairies, les soles les mieux égouttées procurent de bons rendements.

Le concurrent doit acheter plusieurs tonnes de fourrages pour alimenter son troupeau de 126 têtes: 1 taureau, 52 laitières et 73 jeunes. En plus du troupeau laitier, il garde une vingtaine de bovins à l'engrais. D'après les ventes de lait, la moyenne serait d'environ 12,000 livres de lait par vache.

La grange-étable, dont l'apparence extérieure donne le meilleur effet, a une longueur de 200 pieds. L'étable est plutôt sombre. Un meilleur entretien rehausserait l'apparence intérieure et ajouterait au confort des bêtes.

Deux bonnes remises abritent la machinerie.

La maison est un joli bungalow construit il y a 10 ans. À l'arrière, c'est le jardin, un des plus beaux que les juges aient vus au cours de leurs visites. Outre Jean-Pierre dont il a été fait mention au début, la famille compte 3 enfants. Monsieur Paré est directeur de la coopérative de Compton.

59 Jules Lavoie

Marieville (Rouville)
776 points

Les Lavoie viennent d'emménager dans une maison neuve

Monsieur Jules Lavoie possède à Marieville un domaine de 192 acres; toute cette superficie, sauf quatre acres boisées, est en culture. Il reste encore beaucoup à accomplir, surtout au chapitre de l'égouttement, pour faire donner à ce sol argileux son plein rendement. Le concurrent en est bien conscient lui aussi puisqu'il a déjà débuté le drainage; à date, 50 acres ont été drainées.

La répartition des cultures est la suivante: avoine 24 acres, maïs 40, prairies 94 et pâturages 30. Le développement du maïs est irrégulier et on note beaucoup de manques. L'avoine présente une croissance inégale. Certaines prairies sont passables alors que d'autres sont envahies de mauvaises herbes. L'application de 18 tonnes d'engrais chimiques ne donne pas les résultats qu'on aurait pu obtenir.

Les 60 laitières et les 40 jeunes laissent à désirer sous le rapport de la conformation. Le concurrent ne pratique pas de contrôle de production, ce qui lui permettrait sans doute d'effectuer une sélection sévère à l'intérieur de son troupeau.

Il faudrait effectuer certaines réparations à la grange-étable. Deux silos, l'un de 16' × 40' et l'autre de 20' × 64', contrastent avec le bâtiment principal. L'étable est équipée d'un pipe-line.

Monsieur Lavoie possède la plupart des instruments aratoires. Une génératrice s'avère fort utile en cas de panne d'électricité prolongée.

L'habitation, un bungalow en brique, a été construite l'an dernier. Madame Lavoie prend une part active à tous les travaux de la ferme. C'est d'ailleurs elle qui a conduit les juges à la visite de l'exploitation. La famille ne compte qu'une enfant, Nathalie, 3 ans.

Lauréats de la médaille d'or 1890-1976

1890 CHARLES CHAMPAGNE, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
1895 J. DRUMMOND, Petite Côte, Hochelaga
1896 JAMES COTTINGHAM, Ormstown, Châteauguay
1897 CHARLES BOUTET, Victoriaville, Arthabaska
1898 F.O. LACHAPELLE, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption
1899 JEAN et LOUIS MALTAIS, Jonquière, Chicoutimi
1900 W. W. O'GILVIE, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier
1901 JOHN MUIR, Hinchinbrooke, Huntingdon
1902 DESIRE BEGIN, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski
1903 MATHIAS O. FERLAND, Berthierville, Berthier
1904 FRANÇOIS COUTURE, Saint-Augustin, Portneuf
1905 JOHN NESBITT, Petite Côte, Hochelaga
1906 R. R. NESS, Howick, Châteauguay
1907 HYACINTHE LAUZE, Lotbinière
PAUL TOURIGNY, Victoriaville, Arthabaska (Classe B)
1908 PIERRE LAVALLÉE, Saint-Norbert, Berthier
1909 WILFRID SIMARD, Saint-Gédéon, Lac-St-Jean
1910 WILLIAM OSWALD, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes
1911 ALEX YOUNIE, Brysonville, Châteauguay
1912 FORTUNAT BÉLANGER, Montmagny
1913 THÉOPHILE TRUDEL, Saint-Prosper, Champlain
SÉNATEUR W. OWENS, Montebello, Papineau (Classe B)
1914 JOSEPH COUTURE, Jeune-Lorette, Québec
1915 BENJ. BERTRAND, Saint-Hermas, Deux-Montagnes
1916 W. J. LOGAN, Howick, Châteauguay
1917 JOS. F. DESCOTEAUX, Sainte-Monique, Nicolet
1918 ANSELME CABANA, Saint-Cuthbert, Berthier
1919 PHILIPPE DUFOUR, La Malbaie, Charlevoix
1920 JAMES RITCHIE & SON, Dewittville, Huntingdon
DR. D. McEACHRAN, Ormstown, Châteauguay (Classe B)
1921 MÉDÉRIC STE-MARIE, Moe's River, Compton
1922 HILDELBERT LETOURNEAU, Saint-Pierre, Montmagny
1923 HYACINTHE MOUSSEAU, Berthierville, Berthier
1924 ARTHUR LÉGARÉ, Petite-Rivière, Québec
FRANK BYRNE, Charlesbourg, Québec (Classe B)
1925 AWILDAS HÉTU, Saint-Sulpice, L'Assomption
1926 HENRI BOULAIS, Marieville, Rouville
F. R. CROMWELL, Cookshire, Compton (Classe B)
1927 ROMÉO LEBLANC, Victoriaville, Arthabaska (Ferme de démonstration)
PHILIPPE COULOMBE, Arthabaska
ALCIDE SAVOIE, Manseau, Nicolet (Classe B)
1928 HENRI MAJEAU, Joliette
1929 ALFRED DUBÉ, Beauséjour, Rimouski

1930 ADELARD BELISLE, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
DAMASE LAFORTUNE, L'Assomption (Ferme de démonstration)
SÉNATEUR D. RAYMOND, Vaudreuil (Classe B)
1931 FREDERIC POULIN, Saint-Valentin, Saint-Jean
1932 EUGÈNE DUMAS, Saint-Michel, Bellechasse (Ferme de démonstration)
GEORGES-ED. HOULE, Nicolet
1933 WILLY BIGUE, La Pérade, Champlain (Ferme de démonstration)
PAPHNUCE BONIN, Lourdes, Joliette
1934 FRANÇOIS TREMBLAY, Hébertville, Lac-Saint-Jean
1935 J.-ÉMILIEN TOUPIN, Saint-Isidore, Laprairie (Ferme de démonstration)
JOHN EARLE NESS, Howick, Châteauguay
THE MONTREAL COTTON LTD., Valleyfield, Beauharnois (Classe B)
1936 DONAT GIARD, Sainte-Rosalie, Bagot
JAMES GEMMILL WILSON, LACOLLE, Saint-Jean (Classe B)
1937 SÉVÈRE TARDIF, Saint-Valère, Arthabaska
WILFRID ROBERGE, Charny, Lévis (Ferme de démonstration)
SÉMINAIRE DE QUÉBEC, Ferme des GRAVES, Saint-Joachim (Classe B)
1938 J.-H. BETTEZ, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières
CYRILLE CANTIN, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration)
R.R. SS. DE LA PROVIDENCE, Sainte-Ursule, Maskinongé (Classe B)
1939 ELZÉARD VALLÉE, Saint-Félicien, Roberval
ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI, Rimouski (Classe B)
1940 EUSÈBE LANDRY, Saint-Lin, L'Assomption
ÉDOUARD LANDRY, L'Assomption (Ferme de démonstration)
FERME SAINT-CHARLES, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier (Classe B)
1941 GEORGES B. BEAULIEU, Lennoxville, Sherbrooke
GEO. H. MONTGOMERY, Philipsburg, Missisquoi (Classe B)
1942 PIERRE TURGEON, Saint-Anselme, Dorchester
HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, Pierre Lizotte, fermier (Classe B)
1943 PIERRE TELLIER, Sainte-Élizabeth, Joliette
R.R. SS. DE STE-ANNE, Saint-Jacques, Montcalm (Classe B)
1944 LOUIS-PHILIPPE LABERGE, La Malbaie, Charlevoix
1945 LÉON SÉDILLOT, Saint-Rémi, Napierville
FERME-ÉCOLE DE SAINT-RÉMI, Napierville
1946 PHILIBERT AUDET, Compton
JAMES ALBERT ECCLES, Sweetsburg, Missisquoi (Classe B)
1947 J.A. RHÉAULT, Deschaillons, Lotbinière
ALCIDE NADEAU, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup (Classe B)
1948 PIERRE COUTURE, Saint-Augustin, Portneuf
LES RÉVÉRENDS PÈRES OBLATS, Maniwaki, Gatineau (Classe B)
1949 LOUIS TREMBLAY, Normandin, Roberval
1950 FRANÇOIS-XAVIER RIVEST, L'Assomption
1951 ERNEST-RAPHAËL BOURGEOIS, Saint-Ours, Richelieu
MÉTAIRIE SAINT-JOSEPH, La Providence, Saint-Hyacinthe (Classe B)
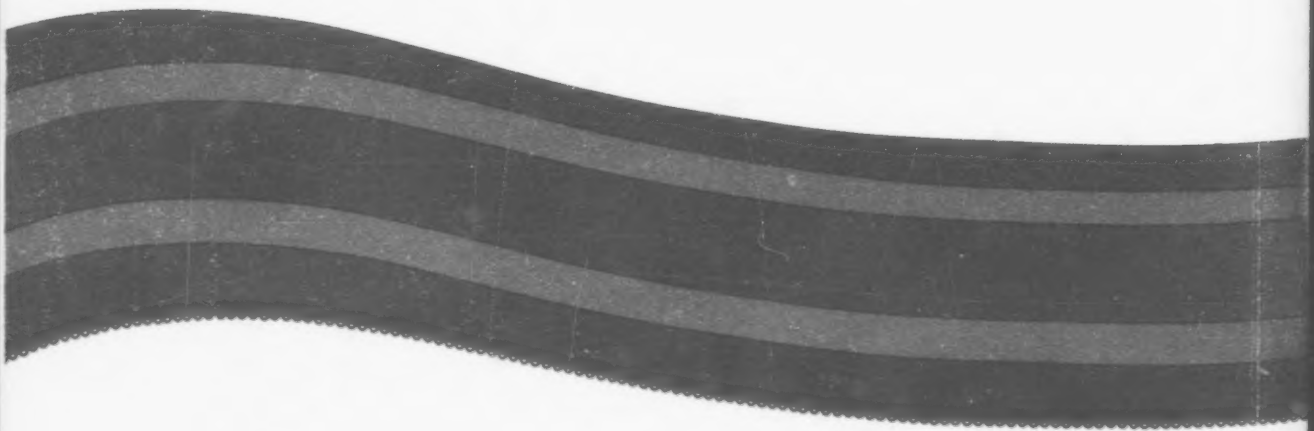
1952 JOSEPH-LOUIS PAQUET, Saint-Côme, Beauce
INSTITUTION CHANOINE BEAUDET, Saint-Pascal, Kamouraska (Classe B)
1953 S.-WYMAN MACKECHNIE, Wyman, Pontiac
1954 ABEL VERREAULT, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
JOSEPH TRUDEL, Saint-Irénée, Charlevoix (Classe B)
1955 ROMÉO SEDILLOT, Saint-Mathieu, Laprairie
J. J. O'CONNELL, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier (Classe B)
1956 PAUL-ABEL ARES, Saint-Césaire, Rouville
FRÈRES DE SAINT-GABRIEL, Saint-Bruno, Chambly (Classe B)
1957 PHILIPPE PEPIN, Warwick, Arthabaska
1958 WILFRID LEBEAU, Maskinongé, Maskinongé
SÉMINAIRE DE DE MONTFORTAINS, Papineauville, Papineau (Classe B)
1959 ERNEST A. DUGAS, Saint-Jean l'Évangéliste, Bonaventure
HÔTEL-DIEU SAINT-VALLIER, Chicoutimi, Chicoutimi (Classe B)
1960 EDGAR LAROSE, Grenville, Argenteuil
1961 LAURENT GAUTHIER, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe
1962 MAURICE LALIBERTÉ, Honfleur, Bellechasse
WILLIAM KENETH MCLEOD, Lac Aylmer, Wolfe (Classe B)
1963 ADRIEN ALLARD, Saint-Alexis, Montcalm
1964 JOHN BERGERON, Saint-Prime, Roberval
1965 FERNAND PERRAS, Saint-Isidore, Laprairie
HUBERT SOUCIE, Saint-Basile-le-Grand, Chambly (Classe B)
1966 ULYSSE BERNIER, Frelighsburg, Missisquoi
1967 MAURICE VÉZINA, Saint-Michel, Bellechasse
1968 CHARLES-HENRI LECLERC, Pont-Rouge Portneuf
HENRI CAYER, Saint-Raymond, Portneuf (Classe B)
1969 LÉO GOSSELIN, Sainte-Félicité, Matane
1970 SIMON TRUDEAU, Beloeil, Verchères
JEAN-PAUL BEAUDRY, Saint-Marc, Verchères (Classe B)
1971 RAYMOND FRÉCHETTE, Saint-Paul-de-Chester, Arthabaska
FERME DOMINIQUE SAVIO, Saint-Jean-Baptiste, Rouville (Classe B)
1972 HENRI MOREAU, Saint-Agapit, Lotbinière
1973 LOUIS DESAULNIERS, Saint-Boniface, Saint-Maurice
1974 LUCIEN ST-PIERRE & FILS, Sainte-Odile, Rimouski
1975 GILLES BISSONNETTE, Saint-Polycarpe, Soulanges
1976 MICHEL LEMIRE, Saint-Zéphirin, Yamaska